

Diplôme national de master

Domaine - sciences humaines et sociales

Mention – sciences de l’information et des bibliothèques

Parcours – politique des bibliothèques et de la documentation

La situation des fonds locaux dans les Instituts français d’Afrique au travers de l’exemple mauritanien

Aïna ROSTAING

Sous la direction de Christophe CASSIAU-HAURIE

Responsable de la Bibliothèque du Studium - Service des Bibliothèques de
l'Université de Strasbourg

Remerciements

Je remercie tout d'abord Christophe Cassiau-Haurie, mon directeur de mémoire, qui a accepté de superviser ce travail et qui a su recadrer le sujet vers quelque chose de plus réaliste.

Je remercie également Ciré Wane, responsable de la médiathèque de l'Institut français de Mauritanie, qui, en plus de m'avoir accompagnée durant quatre mois de stage, m'a permis de mieux comprendre les coulisses de la gestion d'un fonds local.

Je suis aussi reconnaissante envers tous les professionnels et particuliers qui ont pris de leur temps pour m'accueillir et répondre à mes nombreuses questions, que ce soit au travers d'une visite, d'un entretien ou du questionnaire.

Résumé :

Les Instituts français présents en Afrique proposent régulièrement un fonds spécialisé sur le pays d'accueil de la structure, appelé dans la suite de ce mémoire, fonds local. Cette étude a pour objectif de dresser un panorama des fonds locaux en Afrique – et plus particulièrement du cas de la Mauritanie - et de donner des pistes de réflexion sur leur gestion. Il s'agira d'établir des définitions, mais aussi de déterminer en quoi ces fonds diffèrent des autres et quelle peut bien être leur place au sein des Instituts français et du pays d'accueil.

Descripteurs :

Bibliothèques -- Fonds patrimoniaux

Bibliothèques -- Fonds spéciaux

Bibliothèques -- Activités culturelles

Bibliothèques -- Mauritanie

Abstract :

French institutes in Africa regularly offer a specialized collection on their host country, referred to in the remainder of this report as a local collection. The aim of this study is to provide an overview of local collections in Africa - and more specifically in Mauritania - and to offer some ideas for their management. The aim is not only to establish definitions, but also to determine how these funds differ from others, and what their place might be within the french institutes and the host country.

Keywords :

Libraries -- Heritage collections

Libraries -- Special collections

Libraries -- Cultural activities

Libraries -- Mauritania

Droits d'auteurs



Cette création est mise à disposition selon le Contrat :
« Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de Modification 4.0 France »
disponible en ligne <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/deed.fr> ou
par courrier postal à Creative Commons, 171 Second Street, Suite 300, San
Francisco, California 94105, USA.

Sommaire

SIGLES ET ABREVIATIONS	9
INTRODUCTION.....	11
PREAMBULE METHODOLOGIQUE	13
I. FONDS LOCAUX DANS LES MEDIATHEQUES D'INSTITUTS FRANÇAIS : ETAT DES LIEUX.....	15
1. Le réseau des Instituts français : Fonctionnement et spécificités	15
1.1. <i>Les Instituts français : leurs rôles et leurs missions.....</i>	<i>15</i>
1.2. <i>Les médiathèques d'Instituts français</i>	<i>19</i>
2. Les fonds locaux des Instituts français : qu'est-ce que c'est ? ..	21
2.1. <i>Les fonds locaux patrimoniaux : une double mission</i>	<i>24</i>
2.2. <i>Les fonds locaux courants : un rôle de diffusion.....</i>	<i>28</i>
2.3. <i>La diversité des fonds locaux : une caractéristique de ces fonds</i>	<i>30</i>
II. LA VALORISATION ET LA MEDIATION DES FONDS LOCAUX DANS LES MEDIATHEQUES D'INSTITUTS FRANÇAIS : QUELLES PARTICULARITES ?	35
1. Faire connaître et faire vivre son fonds local.....	38
1.1. <i>Les visuels : différencier le fonds local des autres fonds.....</i>	<i>38</i>
1.2. <i>Les activités et les partenariats : cibler les structures locales ...</i>	<i>39</i>
1.3. <i>Des cas particuliers : les documents en langues étrangères et les documents patrimoniaux.....</i>	<i>42</i>
2. Focus sur le numérique : un incontournable	46
2.1. <i>Visibilité sur les réseaux sociaux</i>	<i>48</i>
2.2. <i>Les bibliothèques de ressources numériques des fonds locaux : la problématique de la numérisation et de la diffusion sur internet.....</i>	<i>50</i>
2.3. <i>Portails et catalogues en ligne : quelle place pour les fonds locaux ?</i>	<i>52</i>
III. GERER UN FONDS LOCAL AU SEIN DU PAYS D'ACCUEIL ET DE L'INSTITUT FRANÇAIS : UN ROLE DE SUBSTITUTION ?.....	56
1. Le contexte local : un système défaillant ?.....	56
1.1. <i>Les bibliothèques nationales et le dépôt légal, l'exemple de la Mauritanie et de Madagascar</i>	<i>56</i>
1.2. <i>Les bibliothèques publiques et les fonds privés.....</i>	<i>62</i>
1.3. <i>Les réformes scolaires en Mauritanie et la place de la langue française en Afrique : impacts sur les fonds locaux.....</i>	<i>68</i>
2. Enrichir les fonds locaux : quels particularités ?	72
2.1. <i>Edition en Afrique ou sur l'Afrique : les livres édités et disponibles localement</i>	<i>72</i>

2.2. <i>Acquérir pour des fonds locaux : les spécificités</i>	76
3. Insérer les fonds locaux dans la politique documentaire de l'établissement	81
CONCLUSION	84
SOURCES	87
BIBLIOGRAPHIE	95
ANNEXES	101
TABLE DES ILLUSTRATIONS	150
TABLE DES MATIERES	151

Sigles et abréviations

AEFE : Agence pour l'enseignement français à l'étranger

AF : Alliance française

AILF : Association internationale des Libraires francophones

BD : Bande-dessinée

BNF : Bibliothèque nationale de France

CCF : Centre culturel français

CD : Compact Disc

CDI : Centre de documentation et d'information

CEROS : Centre d'études et de recherches sur l'Ouest saharien

ENSSIB : École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques

IF : Institut français

IFM : Institut français de Mauritanie

INM : Institut National de Mauritanie

MAEDI : Ministère des Affaires étrangères et du Développement international

MEAE : Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

RSN : Réseaux sociaux numériques

SCAC : Service de Coopération et d'Action Culturelle

SIGB : Système intégré de gestion de bibliothèque

INTRODUCTION

Le monde des institutions culturelles françaises à l'étranger est un monde bien à part de celui que l'on fréquente en France. On y retrouve des règles, des publics et des contenus parfois très différents de ce que l'on peut rencontrer ailleurs. Les médiathèques y sont l'un des piliers, diffusant la culture et les valeurs françaises dans les différents pays. C'est même l'un des principaux buts affichés.¹ Pourtant certains fonds sortent du lot en se détachant de la France. On trouve ainsi régulièrement des fonds spécialisés sur le continent où est situé l'IF², sa littérature³ ou une langue spécifique.⁴ Et parmi ces fonds spécialisés, on distingue les fonds locaux, le cœur du sujet de ce mémoire. Les fonds locaux, qui comme ceux que l'on retrouve en France, sont composés de documents choisis selon des critères géographiques, mais cette fois-ci, délimités à un pays entier. Le terme de fonds local ne fait d'ailleurs pas l'unanimité. S'il est utilisé parfois, comme par l'IF de Madagascar ou celui de Djibouti, d'autres IF préfèrent nommer ce fonds avec le nom du pays, sans utiliser la notion de « local ». Sans terme générique officiel pour regrouper tous ces fonds, celui de fonds local a été choisi, représentant au plus juste ces fonds. Au regard de l'enquête menée, le mémoire va distinguer deux principaux types de fonds locaux, les fonds locaux patrimoniaux, c'est-à-dire des fonds avec une visée de conservation dans le temps, et les fonds locaux courants, qui sont amenés à être renouvelés. Le contenu, les buts et la gestion de ces deux sortes de fonds étant suffisamment différents pour les traiter séparément.

Un fonds local d'IF, tel que celui de Mauritanie, a donc pour principal intérêt⁵ d'être le reflet des spécificités du territoire relatives à son histoire, son patrimoine, ses mutations, ses ressources naturelles, sa culture... Les fonds locaux sont souvent composés d'une grande variété de sujets et de supports, qui peuvent servir d'outil de rayonnement pour le pays et la bibliothèque dès lors qu'on l'exploite⁶ avec des produits dérivés, des contributions à des manifestations locales, des expositions, des sélections documentaires... Un fonds local est aussi considéré comme un fonds à part au sein de la bibliothèque car il constitue, à une moindre échelle, une sorte de « petite bibliothèque traitant des sujets les plus divers vus à travers le prisme du territoire auquel il est associé ».⁷ Les fonds locaux d'IF ont également un intérêt particulier par rapport aux autres fonds de la médiathèque. Le médiathécaire du Bénin a ainsi détaillé : « Ce fonds a un intérêt pour l'histoire du Bénin dont les lecteurs, particulièrement les étrangers, sont très demandeurs ; c'est aussi très utile pour la découverte des auteurs/écrivains béninois et la littérature béninoise. » Pour

¹ VADE-MECUM : *Médiathèques du réseau culturel français à l'étranger*. Institut français, 2020 [en ligne]. [Consulté le 15 décembre 2022]. Disponible sur le Web :

<<https://www.pro.institutfrancais.com/sites/default/files/medias/documents/livre-vademecum-mediathèques-du-reseau-culturel-a-letranger.pdf>>. p.9-10

² Fonds « Afrique » par exemple.

³ Fonds « Littérature africaine » par exemple.

⁴ Fonds « Arabe » par exemple.

⁵ ROUET, Dominique. La valorisation des fonds locaux. In HUCHET, Bernard et HAQUET, Claire. *Repenser le fonds local et régional en bibliothèque* [en ligne]. Villeurbanne : Presses de l'ENSSIB, 2016 [consulté le 01 août 2023]. Disponible sur le Web :

<<https://books.openedition.org/pressesensib/5302?lang=fr>>.

⁶ Ibid.

⁷ Ibid.

la ville de Rabat au Maroc, ce fonds est « très utile aux nouveaux arrivants et met en valeur la culture du pays qui accueille la médiathèque ».⁸

Les IF sont l'un des représentants les plus courants et les plus institutionnels de ce réseau culturel français. Présents dans de nombreux pays d'Afrique⁹, les IF sont les établissements publics chargés de l'action culturelle extérieure de la France. C'est pourquoi, le mémoire s'est concentré spécifiquement sur ces structures, mettant de côté les Alliances françaises¹⁰, les centres culturels et les CDI des lycées français, malgré la présence de fonds locaux dans certains de ces établissements.

Un deuxième critère de discrimination a été pris en compte. Le mémoire ne se concentre que sur les fonds locaux des IF d'Afrique, et plus particulièrement sur ceux de la Mauritanie. En effet, traiter de l'entièreté des IF dans le monde aurait été trop vaste. L'Afrique, bien que diverse, possède une certaine unité et cohérence qui permet de comparer plus facilement.

Le choix de s'appuyer en partie sur l'exemple mauritanien a été fait pour plusieurs raisons. Tout d'abord, l'Institut français de Mauritanie¹¹ possède un important fonds local patrimonial sur le pays, une bibliothèque numérique et un fonds local courant. Ce qui en fait un exemple de fonds local africain complet et intéressant. De plus, un stage de quatre mois effectué entre avril et juillet 2023, consacré en grande partie au fonds local patrimonial de Mauritanie¹² a permis de récolter de nombreuses données et de participer en interne à la gestion d'un fonds local d'IF.

La question des fonds locaux dans les IF d'Afrique peut se poser de plusieurs manières. N'ayant trouvé aucun écrit consacré à ce type de fonds, il a paru essentiel de partir sur un mémoire posant les bases tout en inscrivant les fonds locaux dans le contexte particulier du local et de l'Afrique. La problématique s'est donc naturellement posée. De quelle manière un fonds local d'Institut français s'inscrit-il dans sa structure et son pays d'accueil ?

La première partie se concentre donc sur la mise en contexte des fonds locaux dans l'environnement particulier que sont les IF, donne des définitions complètes sur les fonds locaux de ces structures, et aborde la diversité qui peut être représentée dans ces fonds. La suite est consacrée à la valorisation et la médiation des fonds locaux, un aspect essentiel de la gestion d'un fonds, en insistant sur leurs spécificités au travers de plusieurs exemples. La focalisation sur la question du numérique, outil indispensable aujourd'hui, était également importante à faire. Pour finir, l'inscription des fonds locaux dans les contextes nationaux a permis de poser la question du rôle de substitution que rempli, ou pourrait remplir, les fonds locaux, au vu de l'état des bibliothèques de certains pays. La Mauritanie est particulièrement mise en avant, le séjour dans le pays ayant permis d'effectuer une enquête approfondie sur place. Cette dernière partie permet également de parler des particularités liées à l'enrichissement de ces fonds ainsi que l'importance d'ancrer les fonds locaux dans une politique documentaire, voire d'écrire un document de référence commun.

⁸ Voir annexe I-C.

⁹ Vingt-cinq d'après un calcul fait avec les données de l'Institut français de Paris.

¹⁰ Nommé AF dans la suite du mémoire.

¹¹ Nommé IFM dans la suite du mémoire.

¹² Nommé fonds Mauritanie dans la suite du mémoire.

PREAMBULE METHODOLOGIQUE

Le mémoire suivant s'appuie en partie sur des lectures professionnelles et scientifiques. N'ayant pas trouvé de référence sur les fonds locaux d'IF, les lectures se sont essentiellement portées sur des sujets annexes, permettant de mieux comprendre l'environnement et le sujet. On retrouve en effet de nombreux textes qui abordent la question des fonds locaux ou des fonds patrimoniaux, de leur création à leur valorisation, en passant par la question de conservation. Les lectures sont déjà moins nombreuses quand on cherche sur les médiathèques d'IF, et encore moins quand on veut lier fonds locaux et IF. C'est sur cet angle mort de la littérature que va se concentrer le mémoire.

Le manque de lecture sur les fonds locaux dans les médiathèques d'IF n'a pas permis de s'appuyer uniquement sur un corpus de documents. Un questionnaire¹³ a donc été envoyé, au mois de mars, à quarante-deux médiathèques d'IF d'Afrique.¹⁴ Au total, huit¹⁵ y ont répondu. L'objectif de ce questionnaire était de voir quelles médiathèques d'IF possédaient un fonds local, qu'est-ce que l'on pouvait trouver dedans, quel était le but principal et l'intérêt du fonds, quel public venait, etc. Pour résumer, mieux comprendre les fonds locaux et leur rôle et avoir une vision globale de ce qui est actuellement fait. Les conclusions des résultats du questionnaire sont insérées tout le long du mémoire. Les questions posées dans le questionnaire et des statistiques faites avec les réponses sont disponibles en annexe I.

Deux entretiens avec des médiathèques d'IF ont aussi eu lieu. Un entretien avec l'IF de Tananarive, la capitale de Madagascar et un autre avec l'IF de Bujumbura, la capitale économique du Burundi. Les deux médiathèques possèdent un fonds local, de différents types, sur leur pays respectif. Les grilles d'entretiens sont disponibles en annexe III. Davantage d'entretiens avec des professionnels travaillant dans différentes médiathèques d'IF d'Afrique étaient prévus, dans le but d'avoir plus de données et plus de diversités dans les exemples. Mais, seule deux rencontres ont pu se faire au final, celles de Madagascar et du Burundi. Les autres demandes d'entretiens, faites à toutes les médiathèques d'IF d'Afrique dont le contact est sur internet et qui n'avaient pas dit non lors du questionnaire, soit un peu moins de quarante, ont été laissées sans réponses, ou n'ont pas abouti.¹⁶

Pour contrer ce manque de réponse de la part des médiathèques d'IF d'Afrique, une analyse des catalogues en ligne de ces mêmes médiathèques a également été

¹³ Voir annexe I-A.

¹⁴ Afrique du Sud (Johannesburg) ; Algérie (Alger, Annaba, Constantine, Oran, Tlemcen) ; Bénin (Cotonou) ; Burkina Faso (Bobo-Dioulasso, Ouagadougou) ; Burundi (Bujumbura) ; Cameroun (Douala, Yaoundé) ; Congo (Brazzaville) ; Cote d'Ivoire (Abidjan) ; Djibouti (Djibouti) ; Égypte (Alexandrie, Héliopolis, Le Caire) ; Guinée équatoriale (Malabo) ; Madagascar (Tananarive) ; Mali (Bamako) ; Maroc (Agadir, Casablanca, El Jadida, Essaouira, Kenitra, Marrakech, Meknès, Oujda, Rabat, Tanger, Tétouan) ; RDC (Bukavu, Kinshasa, Lubumbashi) ; Sénégal (Dakar) ; Tchad (N'Djamena) ; Togo (Lomé) ; Tunisie (Sfax, Sousse, Tunis). Notons que la médiathèque de l'IF de Mauritanie ne fait pas partie de cette liste, étant donné que c'était le lieu du stage.

¹⁵ Voir annexe I-B.

¹⁶ Par exemple, la médiathèque de Douala au Cameroun avait accepté de répondre aux questions par mail, mais une fois celles-ci envoyées, le mail et les relances ont été laissées lettre morte. La médiathèque d'Agadir au Maroc avait aussi accepté un appel zoom pour parler de leur fonds local mais après l'impossibilité d'accepter l'horaire proposé du fait de l'entretien avec l'IF de Madagascar, le contact a été rompu malgré les relances.

faite. Dans le cadre du mémoire, les catalogues en ligne ont permis de savoir si une médiathèque possédait un fonds local et ce que l'on peut trouver dedans : genres, langues, quantités, visuel, accessibilité, bibliothèque numérique... Le tableau en annexe II prend en compte vingt-cinq¹⁷ sites internet d'IF dans les vingt-six pays africains¹⁸ qui en possèdent un, d'après le site de l'IF de Paris. Si le pays en compte plus d'un, c'est l'IF de la capitale qui a été choisi. Parmi les vingt-cinq pays, seule la Guinée ne semble pas posséder de médiathèque au sein de son IF, d'après son site internet.

Le stage de quatre mois au sein du fonds local de l'IFM est également une source très importante de données et d'idées. Le séjour en Mauritanie a permis, en parallèle du stage, la visite de quatre bibliothèques privées détenant un fonds sur la Mauritanie, et une visite guidée de la bibliothèque nationale avec son directeur. Il a également été l'occasion de rencontrer des personnes clés dans le domaine des bibliothèques et de l'édition. Cinq librairies ont ainsi pu être observées et un éditeur mauritanien interrogé.

Suite à un remaniement du sujet avec le directeur de mémoire, le choix a été fait de s'appuyer principalement sur l'exemple mauritanien, fonds locaux pour lesquels beaucoup de données avaient, et pouvaient, être collectées. Le mémoire généralise ainsi l'exemple de la Mauritanie aux autres pays d'Afrique possédant, ou pouvant posséder, un fonds local.

¹⁷ Afrique du Sud (Johannesburg) ; Algérie (Alger) ; Bénin (Cotonou) ; Burkina Faso (Ouagadougou) ; Burundi (Bujumbura) ; Cameroun (Douala) ; Congo (Brazzaville) ; Côte d'Ivoire (Abidjan) ; Djibuti (Djibuti) ; Egypte (Le Caire – Mounira) ; Gabon (Libreville) ; Guinée (Conakry) ; Guinée équatoriale (Malabo) ; Madagascar (Tananarive) ; Mali (Bamako) ; Maroc (Rabat) ; Maurice (Rose Hill) ; Nigéria (Abuja) ; RDC (Kinshasa) ; Rwanda (Kigali) ; Sénégal (Dakar) ; Soudan (Khartoum) ; Tchad (N'Djamena) ; Togo (Lomé) ; Tunisie (Tunis).

¹⁸ La Mauritanie n'a pas été intégrée car le fonds local était encore en plein travail de catalogage, ce qui aurait faussé les résultats.

I. FONDS LOCAUX DANS LES MEDIATHEQUES D'INSTITUTS FRANÇAIS : ETAT DES LIEUX

1. LE RESEAU DES INSTITUTS FRANÇAIS : FONCTIONNEMENT ET SPECIFICITES

1.1. Les Instituts français : leurs rôles et leurs missions

« La France bénéficie du plus grand réseau culturel mondial ».¹⁹ C'est ce que l'on peut lire un peu partout. Et c'est un fait, la France dispose d'un grand nombre de structures ayant pour mission le rayonnement culturel du pays. Avant de rentrer plus en détails sur ces fameuses structures, revenons sur ce que l'on entend par diplomatie culturelle française, un des volets de la diplomatie d'influence. La diplomatie culturelle - dont fait partie intégrante les IF, AF et autres centres culturels - est une composante de la politique extérieure de l'Etat. Elle relève de la compétence de la « direction générale de la mondialisation, du développement et des partenariats (DGM) du ministère des Affaires étrangères, de ses opérateurs et d'un important réseau à l'étranger ».²⁰ Pour Daniel Haize, ancien conseiller culturel français, cette diplomatie s'articule autour de deux grandes priorités que sont « la recherche de partenariats de haut niveau et le renforcement de l'attractivité du territoire d'une part, et d'autre part la promotion du savoir-faire, des idées et de la créativité française. »²¹ La diplomatie culturelle de la France est présente dans de nombreux domaines tels que le cinéma, les médias et l'audiovisuel, internet et nouvelles technologies, les échanges culturels et bien sûr les livres. Et pour remplir ces objectifs, plusieurs organismes agissent au nom de la France à travers le monde²², dont les IF.

Pour être réellement performante, la diplomatie culturelle se doit de faire partie des priorités de l'Etat, qui doit lui donner les moyens humains et budgétaires, ainsi qu'une organisation permanente. Pour la diplomatie française, les moyens humains et budgétaires sont généralement en baisse. Pour illustrer ces propos, la subvention de l'IF pour 2023 se maintient au niveau retrouvé en 2020, soit vingt-huit virgule

¹⁹ *Diplomatie culturelle*. Ministère de l'Europe et des affaires étrangères, 2021 [en ligne]. [Consulté le 06 mai 2023]. Disponible sur le Web :

<<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/diplomatie-culturelle/>>.

²⁰ HAIZE, Daniel. *La diplomatie culturelle française : une puissance douce ? CERISCOPE Puissance* [en ligne], 2013 [consulté le 06 mai 2023]. Disponible sur le Web

<<https://ceriscope.sciences-po.fr/puissance/content/part2/la-diplomatie-culturelle-francaise-puissance-douce?page=show#:~:text=La%20diplomatie%20culturelle%20est%20une,important%20r%C3%A9seau%20%C3%A0%20l'%C3%A9tranger>>.

²¹ Ibid.

²² *Le réseau des centres culturels et instituts français*. Alliance Solidaire des français à l'étranger, 2019 [en ligne]. [Consulté le 12 janvier 2023]. Disponible sur le Web :

<<https://alliancesolidaire.org/wp-content/uploads/2019/01/NOTE-TECHNIQUE-11-CENTRES-CULTURELS-INSTITUTS-FRANCAIS.pdf>>.

trois millions d'euros.²³ En prenant en compte l'inflation, le budget est bien en baisse.

Le rapport de l'Assemblée Nationale de 2019²⁴ nous permet d'en apprendre plus sur les priorités géographiques du gouvernement et la répartition des crédits de la diplomatie d'influence. La Méditerranée est un espace géographique qui fait, par exemple, partie des priorités de l'Etat. Dans cette zone, c'est l'Afrique du Nord/Moyen-Orient qui est la première zone bénéficiaire de ces crédits, soit un total de 23% des crédits, ce qui équivaut à vingt-neuf millions d'euros. Au sein de ce grand espace qu'est l'Afrique du Nord/Moyen-Orient, se sont le Maroc, l'Algérie, la Tunisie, le Liban et l'Égypte qui bénéficient de 70% des crédits de la zone. La plus importante enveloppe, sept millions virgule deux, est dédiée au Maroc, qui se trouve être le premier réseau culturel français à l'étranger avec douze antennes de l'IF. L'Afrique fait également partie des priorités de l'Etat en terme de diplomatie d'influence, particulièrement les dix-huit pays les moins avancés.²⁵ L'Afrique subsaharienne est donc la deuxième zone bénéficiaire des crédits de la diplomatie d'influence (19% des crédits soit vingt-quatre millions d'euros). En matière de diplomatie culturelle (particulièrement dans le domaine de la coopération), l'Afrique reste une priorité importante. La priorité accordée à l'Afrique s'articule étroitement avec la promotion des ICC (musique, cinéma, livre, jeu vidéo, etc.), autre priorité de la diplomatie culturelle. La littérature est assez complète quand on veut parler du réseau culturel français, c'est pourquoi je ne m'attarderai pas trop dessus.

Les éléments suivants viennent essentiellement des rapports de l'Assemblée Nationale et des sites web de l'IF de Paris et des AF, qui détaillent le fonctionnement de ces structures, ainsi que du texte d'Alice Laforet²⁶ qui a dédié toute une partie de son mémoire à l'histoire et à l'organisation du réseau des médiathèques françaises à l'étranger.

Dans ce mémoire, il a été décidé de ne parler que des fonds locaux présents dans les IF, mettant de côté ceux des AF car la gestion de ses deux types de structures est assez dissemblable. Il ne faut, en effet, pas confondre IF et AF, qui ont chacun des rôles et des statuts spécifiques, bien qu'ils soient amenés à collaborer régulièrement. Partenaire du MEAE, les AF représentent, encore aujourd'hui, le premier réseau culturel mondial. Le réseau des AF est donc plus développé que celui des IF, avec plus de huit-cents établissements²⁷ présents dans cent trente-sept pays

²³ PETIT, Frédéric. N°337, Tome II, *Action extérieure de l'état. Diplomatie culturelle et d'influence – francophonie*. Assemblée Nationale, 2022 [en ligne]. [Consulté le 15 avril 2023]. Disponible sur le Web :

<https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/16/rapports/cion_afetr/l16b0337-tii_rapport-avis#_Toc256000023>.

²⁴ PETIT, Frédéric. N°2303, Tome II, *Action extérieure de l'état. Diplomatie culturelle et d'influence – francophonie*, Assemblée Nationale, 2019 [en ligne]. [Consulté le 15 avril 2023]. Disponible sur le Web :

<https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/rapports/cion_afetr/l15b2303-tii_rapport-avis>.

²⁵ Bénin, Burkina Faso, Burundi, Comores, Djibouti, Éthiopie, Gambie, Guinée, Haïti, Liberia, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Sénégal, Tchad, Togo.

²⁶ LAFORET, Alice et DESJARDINS, Jérémie (dir). *Les politiques d'action culturelle dans le réseau des médiathèques françaises à l'étranger* [en ligne]. Mémoire de fin d'étude, diplôme de conservateur de bibliothèque, Villeurbanne : ENSSIB, 2017 [consulté le 12 octobre 2022]. Disponible sur le Web :

<<https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/67540-les-politiques-d-action-culturelle-dans-le-reseau-des-mediathèques-françaises-a-l-etranger.pdf>>.

²⁷ Dont cent-dix dans la zone Afrique et Océan Indien.

et cinq continents, le tout animé par la Fondation Alliance Française de Paris. Ce sont donc des associations de droit local, juridiquement autonomes. Elles sont également beaucoup plus anciennes. C'est l'un des premiers réseaux culturels du monde à apparaître (1883). Plus de cinq cent mille personnes viennent y apprendre la langue française et plus de six millions participent aux activités culturelles proposées. Ses trois missions principales se déclinent de cette façon :

- « Proposer des cours de français, en France et dans le monde, à tous les publics ;
- Mieux faire connaître les cultures françaises et francophones ;
- Favoriser la diversité culturelle »²⁸

Du côté des IF, on peut séparer les IF de l'IF de Paris car leurs rôles ne sont pas les mêmes. Historiquement, la France a fondé son action culturelle à une époque où culture et diplomatie entretenaient d'étroites relations (c'est-à-dire quand le français était considéré comme la langue des relations internationales et des artistes de renommée internationale).²⁹ Ce n'est qu'en 1922 que la France décide de dynamiser son action culturelle en créant l'« Association française d'expansion et d'échanges artistiques », ancêtre de l'« Association française d'action artistique » (AFAA). Une association, qui à l'époque, se trouvait être sous la tutelle du ministère des Affaires étrangères et du ministère de la Culture, avec pour principales missions la promotion et la diffusion de la culture française dans le monde et le développement des échanges et des partenariats. En 2006, l'AFAA et l'Association pour la diffusion de la pensée française (ADPF) fusionnent pour donner CulturesFrance, l'organisme chargé de soutenir l'action culturelle de la France dans le monde, toujours sous la même double tutelle ministérielle. Ce ne sera qu'assez récemment, en 2011, que CulturesFrance se fera remplacer définitivement par l'Institut français, qui se voit doter en même temps d'un périmètre d'action élargi. L'Institut français de Paris, est donc créé à l'origine par la « loi n° 2010-873 du 27 juillet 2010 relative à l'action extérieure de l'État ».³⁰ Il est l'établissement public qui se charge de l'action culturelle extérieure de la France. Attention, l'Institut français de Paris n'est pas considéré comme la tutelle des IF. Il est lui-même sous une cotutelle du ministère de l'Europe et des affaires étrangères et du ministère de la culture.³¹ L'Institut français de Paris vient donc en appui à de nombreux services comme aux « 131 services de coopération et d'action culturelle des ambassades de France, ainsi qu'aux 98 Instituts français et 138 antennes répartis dans le monde (relevant du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères) et aux 27 Instituts français de recherche à l'étranger (sous tutelles du MEAE et du CNRS). »³² C'est un

²⁸ Site Web : *Institut français*. [en ligne]. [Consulté le 24 septembre 2022]. Disponible sur le Web : <https://www.institutfrancais.com/fr>.

²⁹ *Le réseau des centres culturels et instituts français*. Alliance Solidaire des français à l'étranger, 2019 [en ligne]. [Consulté le 12 janvier 2023]. Disponible sur le Web : <https://alliancesolidaire.org/wp-content/uploads/2019/01/NOTE-TECHNIQUE-11-CENTRES-CULTURELS-INSTITUTS-FRANCAIS.pdf>.

³⁰ PETIT, Frédéric. N°2303, Tome II, *Action extérieure de l'état. Diplomatie culturelle et d'influence – francophonie*, op. cit.

³¹ Site Web : *Nos missions, acteur essentiel de la politique culturelle extérieure de la France*. Institut français, [en ligne]. [Consulté le 30 septembre 2022]. Disponible sur le Web : <https://www.institutfrancais.com/fr/institut-francais/action/nos-missions-acteur-essentiel-de-la-politique-culturelle-exterieure-de-la>.

³² Site Web : *Quelle est la différence entre l'Institut français et l'Alliance française ?* Institut français, [en ligne]. [Consulté le 30 septembre 2022]. Disponible sur le Web : <https://www.institutfrancais.com/fr/faq/la-carte/quelle-est-la-difference-entre-institut>.

appui qui reste cependant assez modeste et ponctuel.³³ Dans le rapport de l'Assemblée Nationale de 2019³⁴, le rapporteur va jusqu'à estimer que l'Institut français de Paris :

Doit pleinement servir de relais entre l'étranger et la France, d'interface entre les postes et les professionnels de la culture en France. Il faudrait généraliser la pratique des conventions passées entre Institut français et instituts et insister davantage sur la formation du personnel du réseau par l'Institut. Il semble d'ailleurs nécessaire de recentrer les missions de l'Institut français sur son rôle de soutien au réseau dans son ensemble, et d'alléger son action d'opérateur culturel en propre, à l'image de la position clef que l'AEFE a construite, entre l'Éducation nationale et le réseau à l'étranger.

L'institut français de Paris a trois principales missions³⁵ :

- « Promouvoir la culture et la langue françaises dans le monde » en agissant en faveur de l'internationalisation des créateurs français et des industries culturelles et créatives. Et également en soutenant les acteurs engagés pour la langue française et le plurilinguisme à l'international.
- « Œuvrer à la diversité culturelle dans le monde » en soutenant la mobilité internationale des talents et encourager la rencontre de la culture française avec celles d'autres pays.
- « Amplifier l'action du réseau culturel français à l'étranger » en travaillant avec l'ensemble des établissements du réseau culturel français à l'étranger : IF, AF, SCAC ou encore, centres binationaux. L'Institut français de Paris est là pour leur fournir conseils et expertises, soutenir leurs projets, créer et mettre à leur disposition des outils et des ressources. Il est également présent pour assurer l'accompagnement du développement des compétences de l'ensemble des agents du réseau.

Parallèlement aux centres culturels, le réseau est également composé d'un service de coopération et d'action culturelle³⁶ qui est présent au sein de l'ambassade avec à sa tête un conseiller culturel. Le SCAC va collaborer avec les IF et des partenaires locaux pour promouvoir la culture et l'offre de formations françaises, permettant de développer un réseau de relations et d'échanges entre la France et un autre pays. Le SCAC fixe aussi la programmation annuelle de soutien sur la base des recommandations du MAEDI, de l'Ambassade et des partenaires de la coopération. C'est le SCAC qui anime le réseau des Instituts français.³⁷ Le directeur de l'IF est d'ailleurs en même temps le directeur du SCAC.

Les IF existaient bien avant l'arrivée de l'IF de Paris. Ils sont créés par des initiatives individuelles et au départ, sont peu structurés. Leur création est souvent

³³ PETIT, Frédéric. *N°2303, Tome II, Action extérieure de l'état. Diplomatie culturelle et d'influence – francophonie*, op. cit.

³⁴ Ibid.

³⁵ Site Web : *Nos missions, acteur essentiel de la politique culturelle extérieure de la France*. Institut français, [en ligne]. [Consulté le 30 septembre 2022]. Disponible sur le Web : <https://www.institutfrancais.com/fr/institut-francais/action/nos-missions-acteur-essentiel-de-la-politique-culturelle-exterieure-de-la->.

³⁶ Nommé SCAC dans la suite du mémoire.

³⁷ *Le réseau des centres culturels et instituts français*. Alliance Solidaire des français à l'étranger, 2019 [en ligne]. [Consulté le 12 janvier 2023]. Disponible sur le Web : <https://alliancesolidaire.org/wp-content/uploads/2019/01/NOTE-TECHNIQUE-11-CENTRES-CULTURELS-INSTITUTS-FRANCAIS.pdf>.

liée à une coopération universitaire. Certains IF voient donc le jour dès le début du XX^{ème} siècle, comme l'IF de Florence, inauguré dès 1908 en partenariat avec la Faculté de lettres de l'Université de Grenoble. Il n'y a que quatre IF en 1914, mais ils se multiplient durant l'entre-deux guerres (trente-cinq IF en 1939, cinquante-neuf instituts culturels et cent soixante-deux centres culturels en 1969). Leurs missions commencent également à s'étendre petit à petit, s'éloignant du domaine universitaire. La structuration en réseau apparaît dès les années 1970 et leur statut est officialisé par l'article soixante-six de la loi n°73-1150 du 27 décembre 1973, qui concerne tous les établissements d'action culturelle et d'enseignement à l'étranger, dépendant du Ministère des Affaires Étrangères (MAE). Les IF sont localement sous la tutelle des ambassades. On retrouve donc sur la plus haute hiérarchie, l'ambassadeur et le Conseiller d'action et de coopération culturelle (COCAC). Ce n'est qu'à la création de l'IF de Paris que les noms de ces centres culturels français s'harmonisent pour devenir les Instituts français.³⁸ C'est sous le slogan de la République revisité, « Liberté, créativité et diversité » que les IF proclament leurs valeurs. La diversité, le point le plus intéressant pour ce mémoire, « promeut la diversité des talents, des idées, des territoires, des cultures, des langues, des modes d'expression. »³⁹

1.2. Les médiathèques d'Instituts français

Pour cette partie, la littérature est moins importante. Elle s'appuiera en grande partie sur le vade-mecum consacré aux médiathèques du réseau culturel français à l'étranger.⁴⁰ Un document très intéressant, qui redéfinit le rôle et les missions des médiathèques françaises à l'étranger et qui donne des conseils sur leur gestion. Le texte suivant s'appuiera également sur quelques articles, comme celui de Luis Agusti qui compare le réseau des bibliothèques à l'étranger de la France et de l'Espagne.

Sous la fameuse dénomination « réseau des médiathèques françaises à l'étranger », on entend les bibliothèques des établissements à autonomie financière comme les IF et centres culturels mais aussi les médiathèques des Alliances françaises.

Les bibliothèques à l'étranger sont souvent pourvues des mêmes caractéristiques.⁴¹ Ce sont des établissements situés en dehors des frontières du pays dit « accréditant ». Ils se situent dans un pays tiers, qui les accueille. Ces établissements dépendent de leur gouvernement et maintiennent avec lui des liens idéologiques et économiques. Le modèle du réseau des médiathèques françaises à l'étranger, qui est ancien, a servi d'exemples pour la construction de réseaux d'autres pays, comme l'Espagne. Gardons quand même à l'esprit que le prosélytisme

³⁸ LAFORET, Alice et DESJARDINS, Jérémie (dir). *Les politiques d'action culturelle dans le réseau des médiathèques françaises à l'étranger* [en ligne]. Mémoire de fin d'étude, diplôme de conservateur de bibliothèque, Villeurbanne : ENSSIB, 2017 [consulté le 12 octobre 2022]. Disponible sur le Web :

<<https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/67540-les-politiques-d-action-culturelle-dans-le-reseau-des-mediathèques-françaises-a-l-etranger.pdf>>.

³⁹ *Institut français*. [Consulté le 30 avril 2023].

Disponible sur le Web :

<<https://www.institutfrancais.com/fr/institut-francais/action/nos-valeurs-liberte-creativite-diversite>>.

⁴⁰ VADE-MECUM : *Médiathèques du réseau culturel français à l'étranger*, op. cit.

⁴¹ AGUSTÍ, Lluís. Les réseaux des bibliothèques à l'étranger : Les modèles français et espagnol. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)* [en ligne], 2002, n°5, p. 55-61 [consulté le 23 janvier 2023]. Disponible sur le Web :

<<https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2002-05-0055-008>>. ISSN 1292-8399.

n'est pas absent de ce système, et que sous une façade culturelle, on peut également y voir de la propagande pour le pays représenté. Mais ces médiathèques peuvent également représenter « de véritables oasis de liberté, de petites fenêtres ouvertes sur le monde »⁴² dans certains cas, surtout dans des pays où le réseau des médiathèques publiques est peu développé, comme on le verra pour le cas de la Mauritanie.

Bien que n'ayant pas les mêmes moyens selon les endroits, que ce soit en terme de dimensions, d'économie, de technique, de personnel... les médiathèques françaises à l'étranger ont toutes, généralement, pour mission de réaliser « une action éducative ayant pour vocation l'enseignement de leur langue et la diffusion d'une culture représentative des différentes facettes de celle de leur pays (arts plastiques, littérature, musique, cinéma, théâtre, etc.). »⁴³

Les médiathèques font aujourd'hui partie des composantes indispensables des IF. Le nombre d'IF en proposant le confirme. Le directeur délégué de l'IFM⁴⁴ soutient même que la médiathèque est le centre de vie de son institut. Ces bibliothèques ont plusieurs missions nommées ci-dessous par le vade-mecum⁴⁵ :

- **Éducative** : en offrant des ressources en langue française et sur la France contemporaine et le monde francophone.
- **Culturelle** : en proposant un fonds littéraire et documentaire ainsi que des animations.
- **Informative et citoyenne** : en proposant des ouvrages sur la pensée contemporaine et une documentation sur la France et ses valeurs.
- **De coopération** : en élaborant une « charte documentaire cohérente avec les établissements locaux (dans certains pays, les médiathèques du réseau culturel représentent le seul espace d'accès à la lecture) ».
- **D'attractivité** : en devenant une vitrine des innovations techniques, économiques, sociales et culturelles françaises.
- **Ludique et récréative** : en développant des activités telles que des jeux, des contes et des ateliers de création numérique.
- **Conviviale** : accueillir tous les publics dans un cadre plaisant.

Frédéric Jagu, dans son article⁴⁶, fait de l'une des missions du réseau des médiathèques françaises à l'étranger, la constitution de collections spécialisées, répondant aux besoins des publics-cibles de l'établissement. Des fonds spécialisés comme, une bibliothèque de l'apprenant⁴⁷, un fonds en langue locale, un fonds jeunesse, un fonds numérique ou encore un fonds local.

⁴² Ibid.

⁴³ Ibid.

⁴⁴ Christophe Roussin.

⁴⁵ VADE-MECUM : Médiathèques du réseau culturel français à l'étranger, op. cit. p.9-10

⁴⁶ JAGU, Frédéric. Médiathèques françaises à l'étranger : un premier point de contact pour une coopération internationale ? In BATS, Raphaëlle. *Mener un projet international* [en ligne]. Villeurbanne : ENSSIB, 2011 [consulté le 12 décembre 2022]. p. 130-135. Disponible sur le Web : <<https://books.openedition.org/pressesenssib/489?lang=fr>>.

⁴⁷ Le nom des fonds pour apprendre le français dans les IF.

2. LES FONDS LOCAUX DES INSTITUTS FRANÇAIS : QU'EST-CE QUE C'EST ?

Généralement, ce que l'on entend par fonds local en France, c'est un fonds composé d'« un ensemble cohérent et complet de documents sur un sujet spécifique : la localité et la région que la bibliothèque dessert ».⁴⁸ Un fonds local c'est en quelque sorte « l'enracinement de la bibliothèque dans la ville et le terroir qui l'entoure. »⁴⁹ Quand on parle des fonds locaux présents dans les médiathèques des IF, la définition n'est pas exactement la même, mais de nombreux éléments peuvent se rejoindre. Noémie Bouton cite dans son mémoire⁵⁰ les trois caractéristiques importantes qui définissent les fonds locaux⁵¹ :

La notion la plus évidente, et la plus importante, est bien sûr la notion de géographie. Un fonds local doit, par définition, être constitué d'un périmètre donné. Le périmètre peut être plus ou moins étendu, comme se limiter à une ville, un département, une région... Et dans le cas des fonds locaux des IF, à un pays. C'est là une des plus importantes différences entre les fonds locaux en France et les fonds locaux dans les IF. Effectivement, ces derniers ont très souvent un périmètre plus étendu, en représentant un pays entier, voir même un pan de population, comme c'est le cas dans la médiathèque de l'IF d'Agadir. Agadir possède, en effet, en plus d'un fonds Maroc, un fonds berbère⁵², d'à peu près quatre-cents documents, mis dans et avec le fonds Maroc.⁵³ En France, un fonds se concentrant sur le pays en entier, ne pourrait évidemment pas être considéré comme local. Les critères de sélection du fonds doivent donc tenir obligatoirement compte de ce critère géographique. Ce critère géographique peut par contre être interprété différemment selon les personnes. En effet, certaines médiathèques peuvent choisir de ne sélectionner que des documents qui parle du pays, sans tenir compte de la nationalité des éditeurs ou des auteurs. C'est le choix qu'a effectué la médiathèque de l'IF de Madagascar, situé à Tananarive. D'autres, comme la médiathèque de l'IF de Nouakchott, en Mauritanie, sont moins restrictifs et choisissent de mettre dans ce fonds des documents sur le pays, écrits par des locaux ou publiés dans le pays. Définir ces critères de sélection peut sembler naturel et ne pas poser de problème particulier, comme ce fut le cas pour la médiathèque du Burundi alors que d'autres, comme Madagascar, ont fait savoir que le manque de définition officielle pour ces fonds locaux d'IF avait posé question. En effet, à la création de ce fonds, il y a eu un véritable problème d'identification d'un fonds local, qui a nécessité de nombreuses discussions et réflexions afin de trancher sur les critères d'intégration : est-ce que l'on intègre les auteurs malgaches, mais qui ne parlent pas du pays ? Est-ce que l'on

⁴⁸ MARTIN, Leslie. *Gérer et entretenir un fonds local en bibliothèque municipale*. ENSSIB, 2015. [Consulté le 02 décembre 2022]. Disponible sur le Web :

<<https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/64678-gerer-et-entretenir-un-fonds-local-en-bibliotheque-municipale.pdf>>. p.1

⁴⁹ Ibid. p.1

⁵⁰ BOUTON, Noémie et HENRYOT, Fabienne (dir). *La valorisation des fonds locaux dans les bibliothèques de la région Auvergne Rhône-Alpes* [en ligne]. Mémoire de fin d'étude, diplôme de politique des bibliothèques et de la documentation, Villeurbanne : ENSSIB, 2021 [consulté le 15 avril 2023]. Disponible sur le Web :

<<https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/70182-la-valorisation-des-fonds-locaux-dans-les-bibliotheques-de-la-region-auvergne-rhone-alpes.pdf>>.

⁵¹ Ibid. p.13-14

⁵² Un groupe ethnique autochtone d'Afrique du Nord.

⁵³ Information obtenue lors d'un échange de mail avec un médiathécaire de l'IF d'Agadir.

intègre les documents édités ou imprimés à Madagascar, mais qui ne parlent pas du pays ? Qu'est-ce que l'on fait des auteurs malgaches qui résident à l'étranger ? etc. Il est en effet nécessaire d'avoir des critères discriminants pour sélectionner l'entrée des documents dans le fonds. Les plus classiques sont le sujet, l'auteur, et l'éditeur/imprimeur.⁵⁴ Le questionnaire envoyé permet de voir que les sept médiathèques qui disposent d'un fonds local ont répondu que celui-ci possédait des documents qui avait pour sujet le pays accueillant, ce qui n'est pas surprenant au vu de la nature de ces fonds. Six d'entre elles ont aussi répondu avoir intégré les auteurs locaux dans leur fonds local.

La diversité possible des fonds locaux peut aussi être un élément de sa définition. Bien que pour certaines personnes, comme François Hauchecorne, le seul véritable critère pour un fonds local reste celui de la géographie :

Que l'on parle de fonds local ou de fonds régional, la seule définition générale par laquelle il soit possible de les identifier est une définition géographique. Il n'y a pas d'autre critère et à partir de là commencent toutes les ambiguïtés les concernant.⁵⁵

Pour revenir sur la question de diversité, on s'aperçoit que ces fonds peuvent se composer de multitudes de supports et de genres :

Il comprend, aussi bien des livres et publications actuelles que des manuscrits et des livres anciens, des ouvrages rares et des ouvrages de grande diffusion, des périodiques, des cartes et plans, des documents iconographiques allant des gravures artistiques aux photos documentaires, et tous les autres médias, disques, diapositives, films, cassettes et même vidéo-cassettes : quel que soit son support, tout document peut se trouver pris, par son sujet, par son auteur, par son lieu d'édition ou d'impression dans le fonds local.⁵⁶

On peut y trouver également des productions moins présentes habituellement dans les bibliothèques, comme les « affiches, bulletins paroissiaux, programmes événementiels, cartes géographiques, cartes postales... mais aussi l'archivage du web ».⁵⁷ La diversité se retrouve également dans les domaines de connaissances possibles car il n'y a pas de restriction, les documents peuvent aborder n'importe quel sujet. La diversité se retrouve aussi dans les publics. En effet, les fonds locaux peuvent aussi bien intéresser les étudiants et les chercheurs que les curieux ou l'utilisateur lambda, particulièrement pour les fonds locaux courants. Pour la plupart des médiathèques ayant répondu au questionnaire, leur fonds local est destiné aussi bien aux personnes originaires du pays qu'aux expatriés et parfois même aux touristes.⁵⁸ D'après les réponses du questionnaire et les entretiens, ce fonds est cependant généralement réservé essentiellement aux adultes. En effet, les enfants et les adolescents ne sont jamais cités comme public visé.⁵⁹

⁵⁴ MARTIN, Leslie. *Gérer et entretenir un fonds local en bibliothèque municipale*, op. cit. p.1

⁵⁵ HAUCHECORNE, François. Fonds local et régional. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, [en ligne], 1982, n° 1 [consulté le 13 mai 2023], p. 25-30. Disponible sur le Web : <<https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1982-01-0025-002>>.

⁵⁶ Ibid.

⁵⁷ MARTIN, Leslie. *Gérer et entretenir un fonds local en bibliothèque municipale*, op. cit. p.1

⁵⁸ La médiathèque de l'IF Agadir a rajouté dans sa réponse au questionnaire que le fonds attirait des touristes de passage.

⁵⁹ Voir annexe I-C.

La troisième caractéristique, qui convient un peu moins aux fonds locaux des IF, mais qui est recherchée par certaines bibliothèques françaises, c'est la notion d'exhaustivité. C'est-à-dire, l'importance d'acheter tous les documents qui traitent du périmètre géographique choisi, peu importe le sujet ou le support. C'est une politique d'acquisition plus difficile à tenir quand le périmètre se limite à un pays en entier au lieu d'une ville ou d'un département. Cela reste néanmoins parfois une volonté, surtout quand l'offre éditoriale n'est pas très importante, comme au Burundi. Le degré d'exhaustivité choisi peut aussi être fait en fonction des autres fonds similaires présents dans d'autres établissements proches.⁶⁰ En effet, si des fonds sur le pays existent dans d'autres bibliothèques de la ville, il ne sera peut-être pas aussi important de réussir à avoir une exhaustivité. Il peut même être envisagé de changer les critères de sélection pour proposer des fonds différents. La taille de la médiathèque de l'IF et le budget consacré à ce fonds sont également des critères discriminants.⁶¹

Les fonds locaux des IF peuvent se composer de plusieurs langues, le français essentiellement, mais également d'autres langues pratiquées dans le pays. Des collections présentes dans des langues, autre que le français, existent depuis des décennies dans les médiathèques des IF du monde entier. On peut le voir par exemple dans le mémoire de Jérémie Desjardins de 2001⁶², où il y étudie un fonds en langue locale, l'espagnol dans le cas de Buenos Aires. Mais attention, bien que ce soit des fonds en langue locale, le but de ces fonds est à l'opposé des fonds locaux. En effet, ces fonds espagnols se concentrent sur la France et non sur le pays d'accueil, l'objectif est que des non francophones puissent en apprendre plus sur la France, en traduisant des textes français en espagnol par exemple. Alors que l'un des enjeux des fonds locaux est, au contraire, de mettre en avant toute la richesse de la culture du pays. On peut noter d'autres enjeux des fonds locaux comme permettre aux habitants d'accéder à des ouvrages spécifiques difficiles à trouver ailleurs, surtout dans les pays où les autres bibliothèques sont défaillantes ou moins bien gérées. Ou tout simplement créer une proximité entre les ouvrages sur la France et ceux sur le pays d'accueil, pour ceux qui désirent les deux. Les fonds locaux peuvent aussi aider à sauvegarder des ouvrages précieux et rares, conserver la mémoire du pays quand les bibliothèques nationales ne l'ont pas fait, etc. Le fonds local, c'est l'enracinement de la bibliothèque dans le territoire qui l'entoure. « Il constitue comme tel une spécialité de la bibliothèque. »⁶³ Et c'est de cette spécialité que va découler l'intérêt qu'on lui porte.

Tous les fonds locaux des IF ne sont pas uniformes. L'enquête en a dégagé deux grands types qui sont, les fonds locaux patrimoniaux et les fonds locaux courants. Les médiathèques des IF peuvent avoir ces deux types de fonds locaux à la fois. C'est le cas des IF de la Mauritanie et de Madagascar. La gestion de ces deux types de fonds est différente, du fait de leurs spécificités. Nous allons donc voir plus en détail les caractéristiques de ces deux fonds présents dans les IF.

⁶⁰ MARTIN, Leslie. *Gérer et entretenir un fonds local en bibliothèque municipale*, op. cit. p.1

⁶¹ Ibid. p.1

⁶² DESJARDINS, Jérémie et BERNARD, Marie-Annick (dir). *Un fonds en langue locale dans une bibliothèque française à l'étranger : objectifs, contenus et enjeux : Le cas de la Médiathèque-Centre de Ressources de l'Alliance Française de Buenos Aires (Argentine)* [en ligne]. Mémoire de fin d'étude, diplôme de conservateur de bibliothèques, Villeurbanne : ENSSIB, 2001 [consulté le 15 janvier 2023]. Disponible sur le Web : <https://core.ac.uk/download/pdf/12465748.pdf>.

⁶³ HAUCHECORNE, François. *Fonds local et régional*, op. cit.

2.1. Les fonds locaux patrimoniaux : une double mission

Les fonds locaux patrimoniaux sont donc l'un des deux principaux types de fonds locaux que l'on peut retrouver dans les IF. Tout comme les fonds patrimoniaux que l'on peut retrouver en France, ils ont principalement une visée de conservation. La définition officielle des collections patrimoniales est définie par l'article huit de la Charte du conseil supérieur des bibliothèques : « Les collections patrimoniales sont formées des collections nationales constituées par dépôt légal et des documents anciens, rares ou précieux ».⁶⁴ Théoriquement, répondre à un seul de ces critères suffit pour ranger un document dans un fonds patrimonial. Une définition jugée souvent très restrictive par la profession. Aujourd'hui, il est admis que de nombreux documents rattachés à des fonds patrimoniaux n'appartiennent à aucune de ces trois catégories. Un document ne peut pas être par nature patrimonial comme le précise le « Manuel du patrimoine en bibliothèque ».⁶⁵ D'après Laureen Quincy, les critères d'ordre patrimonial sont, en vérité, fixés par les bibliothèques et les politiques documentaires.⁶⁶ Plusieurs approches sont possibles dans la création du contenu d'un fonds patrimonial.⁶⁷ On a une approche par typologie : toutes les images, tous les documentaires... On peut s'en tenir aussi à des critères comme la rareté ou la valeur ou encore au classique, les documents anciens. Un document ancien est souvent considéré comme « naturellement destiné à la conservation. »⁶⁸ Il est d'usage⁶⁹ de considérer un document comme ancien dès que celui-ci date de plus d'un siècle.

Pour rentrer un peu plus dans les détails⁷⁰ sur la définition officielle, un document est considéré comme rare quand il est unique ou quand il n'existe que très peu d'exemplaires (manuscrits, dessins, imprimés) ; s'il possède des spécificités physiques comme une reliure particulière, une mention, un original, une ancienne appartenance prestigieuse comme un écrivain célèbre.... Cette dernière catégorie a d'ailleurs été un critère de sélection pour le fonds local patrimonial de Madagascar.⁷¹ En effet, la bibliothèque de l'IF s'est vu offrir la possibilité par les ayants-droits de conserver dans son fonds local des manuscrits du célèbre écrivain et poète malgache francophone, Jean-Joseph Rabearivelo. Offre qui a été motivée par la considération de ces derniers que la médiathèque de l'IF est la plus à même de bien conserver ces précieux documents au regard de la situation des autres bibliothèques du pays.

Mais il ne faut pas oublier que pour définir qu'un document est patrimonial, c'est l'approche intellectuelle qui, finalement, prime avant tout.⁷² En effet, un

⁶⁴ Charte des bibliothèques. Association du Conseil supérieur des bibliothèques, 1991 [en ligne]. [Consulté le 08 avril 2023]. Disponible sur le Web :

<<https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/1096-charte-des-bibliotheques.pdf>>. p.2-3

⁶⁵ MOUREN Raphaële. *Manuel du patrimoine en bibliothèque*. Paris : Éditions du Cercle de la librairie, 2007 (Bibliothèques). ISBN 978-2-7654-0949-6. p.26

⁶⁶ LAUREEN, Quincy et Raphaële Mouren (dir.). *La valorisation des fonds patrimoniaux dans les bibliothèques municipales* [en ligne]. Mémoire de master 1, diplôme de cultures de l'écrit et de l'image, Villeurbanne : ENSSIB, 2013 [consulté le 05 avril 2023]. Disponible sur le Web :

<<https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/64695-la-valorisation-des-fonds-patrimoniaux-dans-les-bibliotheques-municipales.pdf>>. p.15

⁶⁷ *Qu'appelle-t-on un fonds patrimonial d'une bibliothèque ?*, op. cit.

⁶⁸ Ibid.

⁶⁹ Une limite proposée par le Conseil supérieur des bibliothèques.

⁷⁰ *Qu'appelle-t-on un fonds patrimonial d'une bibliothèque ?*, op. cit.

⁷¹ Information obtenue lors de l'entretien.

⁷² *Qu'appelle-t-on un fonds patrimonial d'une bibliothèque ?*, op. cit.

document fait partie d'un ensemble, ou complète un ensemble patrimonial. C'est pourquoi l'on peut retrouver des documents qui ne rentrent pas, du moins pour le moment, dans les critères stricts des fonds patrimoniaux. On peut prendre pour illustrer ces propos l'exemple d'une brochure imprimée en des milliers d'exemplaires. Elle n'est donc à ce moment-là ni rare, ni ancienne, ni précieuse. Mais l'aspect éphémère d'une brochure va rendre ce document rapidement introuvable et donc rare. La médiathèque de l'IFM garde par exemple, dans son fonds local patrimonial, les brochures du programme culturel de l'établissement, produits chaque trimestre. En garder une trace dès le début permet de constituer le patrimoine de demain.

Pour résumer, on considère donc généralement comme patrimonial les documents anciens, presse comprise, les manuscrits, les collections iconographiques, les œuvres d'arts, la bibliophilie contemporaine...⁷³ Au final, le critère le plus important reste la volonté de conservation. Un document est patrimonial si on décide de le conserver sans limite de temps défini.

Dans les fonds patrimoniaux étudiés pour ce mémoire, s'ajoute à la notion de patrimoine l'idée de local. Les fonds locaux patrimoniaux dans les IF sont donc des documents à visée de conservation à long terme qui possèdent des critères, en autres, géographiques, la plupart du temps limités au territoire du pays d'accueil. Quincy Laureen, dans son mémoire, lie aussi les deux notions : « Les ouvrages d'intérêt local sont également constitutifs et primordiaux dans les collections patrimoniales tout comme les documents contemporains. »⁷⁴

Dans le questionnaire⁷⁵, quatre médiathèques sur huit, affirment posséder des documents patrimoniaux. Parmi elles, le Bénin précise qu'il veut acquérir plus d'ouvrages patrimoniaux pour son fonds local.

Le public des fonds locaux patrimoniaux est spécifique et ne sera souvent pas le même que celui des fonds locaux courants. Effectivement, même si ces fonds-là sont généralement ouverts à tous, la particularité de ces documents va attirer bien plus les chercheurs et les étudiants que les usagers habituels de la médiathèque. Le fonds local patrimonial de l'IFM, bien qu'ouvert à tous, vise principalement un public plus restreint. Et cela peut tout simplement se voir par l'ordre de priorité sur les conditions de consultation du fonds local à la rubrique : « Pour qui ? : Étudiants ; Enseignants ; Chercheurs ; Professionnels du patrimoine, des sciences humaines et sociales ; Toute personne désirant consulter les fonds ». ⁷⁶ Cela se confirme par les observations.⁷⁷ En effet, l'observation des usagers du fonds Mauritanie, faites au mois de juin et de juillet 2023, montrent bien que la grande majorité des personnes qui se présentent au fonds local de Mauritanie sont soit des étudiants, soit des chercheurs, soit des professeurs.

⁷³ *Qu'appelle-t-on un fonds patrimonial d'une bibliothèque ?*, op. cit.

⁷⁴ LAUREEN, Quincy et Raphaële Mouren (dir). *La valorisation des fonds patrimoniaux dans les bibliothèques municipales* op. cit. p.15

⁷⁵ Voir annexe I-C.

⁷⁶ Les consignes sont visibles sur le site internet de l'IFM :

Conditions de consultation [en ligne]. [Consulté le 25 novembre 2023]. Disponible sur le Web : <https://institutfrancais-mauritanie.com/fonds-mauritanie/conditions-de-consultation/>.

⁷⁷ Un document était tenu, retranscrivant le nombre de personnes venant au fonds, leur profession, ce qu'ils venaient chercher et de quelle manière ils avaient connu le fonds.

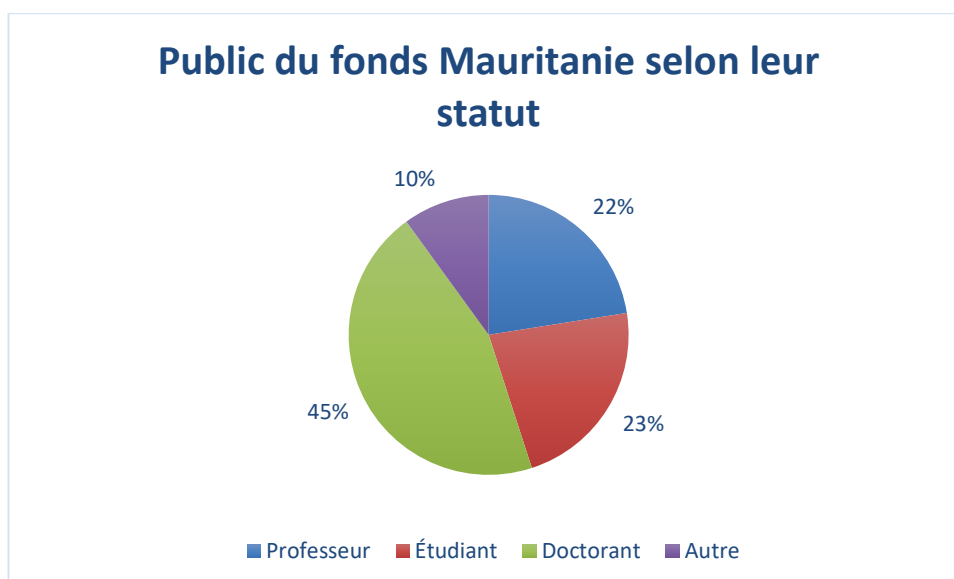


Figure 1 : Graphique issu des statistiques d'utilisation du fonds Mauritanie en juin-juillet 2023 (sur quarante-deux visites du fonds Mauritanie)

Le fonds patrimonial de Madagascar possède le même genre de priorité. Les gens qui viennent sont « des étudiants universitaires, des chercheurs mais ce n'est pas tout le monde qui a accès au fonds local ». ⁷⁸

Pour illustrer cette partie, prenons l'exemple du fonds local patrimonial de l'IF de Mauritanie. ⁷⁹ Constitué dès les années 1960, on y retrouve des thématiques variées comme l'histoire, la géographie, la démographie, l'archéologie et le patrimoine culturel, le développement des infrastructures, l'agriculture et la pêche, l'économie, la politique, la religion, la linguistique, la faune et la flore de la Mauritanie... Ces ouvrages, documentaires et littérature grise, apportent des éléments de compréhension sur la Mauritanie, et de manière plus générale sur la région sahélienne, le Sahara, la région du fleuve Sénégal et sur des principes clés de la culture mauritanienne tels que le nomadisme, le pastoralisme, l'existence de plusieurs ethnies, etc. On y trouve également une production littéraire riche avec d'une part, la scène littéraire locale (fictions, poésie) et d'autre part, de nombreux récits et carnets de voyages, des comptes rendus d'excursions qui apportent un témoignage précieux sur les coutumes du pays. Des explorateurs et personnalités marquantes sont ainsi représentés dans le fonds Mauritanie : Odette du Puigaudau, Ernest Psichari, Théodore Monod, Louis Frèrejean, Antoine de Saint Exupéry... On peut aussi y voir une collection de documents sur l'apprentissage du français qui illustre le développement de la francophonie dans cette région. Il met aussi en lumière l'articulation avec les langues locales : lexiques, cours de grammaire, prononciation des idiomes, cours d'enseignement de la langue française... Le fonds Mauritanie possède des milliers de photographies (tirages, diapositives, négatifs, photocopies) qui permettent d'enrichir la compréhension des différents éléments du fonds avec une approche scientifique ou esthétique qui donnent à voir la culture du pays, les paysages, les découvertes archéologiques, la vie politique, les grands événements... Un ensemble de plus de deux cents cartes est à signaler. Le fonds possède également des milliers d'exemplaires de presse pour plusieurs dizaines de titres de journaux mauritaniens ou de numéros parlant de la

⁷⁸ Retranscription d'une partie de l'entretien effectué avec la médiathécaire adjointe de l'IF d'Antananarivo, Mme Volatiana Ranaivozafy.

⁷⁹ Texte retravaillé d'un document interne du fonds Mauritanie.

Mauritanie. Un fonds de plusieurs centaines de revues est aussi à noter. C'est le fonds local patrimonial qui est le plus riche et le plus notable. Le fonds local courant est finalement moins important pour l'équipe de la médiathèque, que ce soit en quantité ou en temps investi.



Figures 2 et 3 : Salle du fonds local patrimonial de l'IF de Mauritanie
© Aïna Rostaing

Le fonds local patrimonial de Madagascar, lui, se compose d'environ mille cinq cents documents, comprenant cartes, contes, livres pour enfants⁸⁰ et pour adultes, CD, revues, expositions sur Madagascar et BD.

Comme dit précédemment, l'un des buts premiers de ces fonds est celui de la conservation. C'est pourquoi le fonds Mauritanie a instauré des règles de consultation. On retrouve parmi celles-ci la consultation sur place uniquement, la surveillance par les médiathécaires de la manipulation des documents, et l'utilisation de gestes spécifiques : avoir les mains propres, consulter à plat les gros ouvrages, ne pas décalquer, ne pas trop photocopier, etc.⁸¹

⁸⁰ Le fonds local est destiné aux adultes, les livres pour enfants sont donc là pour les adultes qui effectuent des recherches sur les livres jeunesse.

⁸¹ Les éléments sont issus des conditions de consultation inscrites sur le site de l'IFM.

La formation du personnel est aussi un point à prendre en compte pour ce genre de fonds. Par exemple, le fonds local patrimonial de Madagascar a besoin d'être réindexé, et c'est à la seule documentaliste de la médiathèque qu'incombe ce travail. Si le catalogage des mille cinq cents documents de ce fonds est effectivement déjà fait, le traitement était plutôt basique. Pour améliorer la recherche sur ce fonds, il a été décidé de retravailler sur l'indexation, pour rendre le fonds plus facilement exploitable.

Ces deux fonds locaux patrimoniaux d'IF ont d'ailleurs des modalités de fonctionnement assez semblables au final. Ils sont tous les deux situés dans une salle fermée à clé, à part. Les visites du fonds ne se font que sur rendez-vous ou par demandes aux médiathécaires. Les documents ne sont pas prêtables non plus. Il y a une réelle volonté de conservation de ces fonds, en partie due au fait que ce sont des collections assez rares dans le pays. En effet, les médiathèques d'IF de ces deux pays ont chacune souligné la mauvaise gestion des bibliothèques nationales et du dépôt légal de leur pays. Cette gestion imparfaite a empêché de nombreux ouvrages d'être conservés et sauvegardés dans le temps. Même si la situation de ces structures est en amélioration, elle reste encore insuffisante ; les erreurs et le manque de cadre des dernières décennies ne peuvent être pleinement réparés. C'est un problème qui existe dans de nombreux pays en voie de développement, notamment en Afrique, et c'est ce que nous verrons plus tard.

Pour finir, gardons en tête que « la mission patrimoniale des bibliothèques dépend aussi (et peut-être surtout) de la sensibilité à la question dont dispose ses dirigeants ». ⁸² Une phrase tirée du mémoire de Quincy Laureen et qui se trouve être très vraie pour le cas du fonds Mauritanie. En effet, les directeurs des IF changent régulièrement (tous les trois/quatre ans en moyenne) et chacun à ses priorités. L'ancien directeur, Jérôme Migayrou a été très impliqué dans la vie de la médiathèque par exemple. C'est donc lui qui a lancé le projet de revalorisation et de remise en état du fonds Mauritanie, laissé à l'abandon depuis des années par l'équipe de la médiathèque et les précédentes directions.

Les fonds locaux patrimoniaux ont donc un double rôle à tenir, celui de fonds local et celui de fonds patrimonial. Vient s'ajouter par-dessus un contexte particulier et la culture d'un pays à mettre en valeur.

2.2. Les fonds locaux courants : un rôle de diffusion

Les fonds locaux peuvent aussi concerner des fonds courants. Ces fonds-là n'ont pas pour but la conservation mais la circulation des documents. Le fonctionnement général de ces fonds reste assez semblable aux autres fonds de la médiathèque. Ce qui peut différer sera principalement la valorisation et l'acquisition - c'est ce que nous verrons dans la suite du mémoire.

Ce sont en premier lieu des collections qui sont empruntables. Même si l'on peut noter des particularités ici et là selon les médiathèques. La médiathèque de l'IF de Burundi ⁸³ a ainsi choisi de ne pas rendre prêté, pendant un certain temps, les nouveaux ouvrages de ce fonds-là en particulier - cela ne concerne pas les autres fonds de la médiathèque. L'objectif déclaré de cette méthode est de permettre au plus de personnes possibles de voir que ces nouveaux ouvrages sont disponibles.

⁸² LAUREEN, Quincy et Raphaële Mouren (dir). *La valorisation des fonds patrimoniaux dans les bibliothèques municipales*, op. cit. p.24

⁸³ Information obtenue lors de l'entretien.

Cela permet d'éviter que les documents nouvellement acquis ne sortent immédiatement et qu'ils ne soient donc plus visibles par les autres usagers.

On peut aussi considérer ces fonds locaux courants comme des fonds de diffusion, c'est-à-dire un fonds qui est « destiné à la lecture « loisir » ou à la documentation, qui circule librement auprès du public de la bibliothèque actuelle et est axé sur la nouveauté et l'actualité. »⁸⁴

Le public cible est généralement plus diversifié que celui des fonds locaux patrimoniaux. La composition du fonds attire en effet un public plus large, moins scientifique.

Rentrons plus en détails en prenant l'exemple de la médiathèque de l'IF de Burundi.⁸⁵ Celui-ci ne possède qu'un seul type de fonds local, un fonds courant, appelé Fonds Burundi. Le fonds possède deux cent cinquante documents environ, ce qui le rend de fait, loin d'être aussi important en terme de quantité que d'autres fonds du même genre.⁸⁶ Les ouvrages sont placés à part, sur un rayon spécifique. On peut y trouver différents types d'ouvrages, comme des documentaires, des BD, des romans, des nouvelles... et sur des thèmes divers comme la science politique, l'histoire, la géographie... Donc pas de format qui sort du lot comme de la vidéo, de la musique, des objets, etc. La langue principale est le français - il ne doit pas y avoir au total plus de dix documents en langue locale. C'est donc destiné essentiellement à un public francophone. C'est un fonds qui fonctionne bien d'après le médiathécaire interrogé. Il est régulièrement consulté, particulièrement par les expatriés car la partie histoire et géographie du fonds Burundi intéresse les personnes voulant mieux connaître le pays dans lequel ils ont emménagé. Le public burundais est, néanmoins, également présent. Le but du fonds, d'après l'entretien, est de montrer au public que la littérature burundaise existe, qu'il y a des auteurs burundais. Et ainsi casser l'idée reçue qui dit que les burundais n'écrivent pas. Ils ont donc choisi de mettre à l'écart ces ouvrages pour les placer alors en exergue, ce qui permet de voir rapidement que ces livres sont présents. Le fonds intéresse d'ailleurs beaucoup l'IF en lui-même. Il n'y a ainsi pas de problème de budget. Quand la médiathèque propose d'acheter un nouveau livre pour ce fonds, l'administration le valide toujours. À part quelques spécificités comme l'acquisition et le temps de démarrage du prêt, le fonds se gère globalement comme les autres fonds de la médiathèque, désherbage inclus.

L'IFM possède non seulement un fonds local patrimonial, dans une salle à part, mais également un fonds local courant, comme Madagascar, sur une étagère de la partie adulte. Appelée section Mauritanie pour la différencier du fonds Mauritanie, ce fonds propose essentiellement des ouvrages enlevés du fonds Mauritanie. Plus précisément, lors d'un important remodellement et tri du fonds Mauritanie qui s'est effectué en 2021-2022, la médiathèque s'est retrouvée avec des dizaines de livres qui ne correspondaient plus aux nouveaux critères du fonds ou qui étaient en trop grand nombre (au moins trois exemplaires et seulement pour des livres non rares). La décision de créer une section Mauritanie, empruntable cette fois-ci, est donc naturellement venue. Ce fonds permet donc de garder au sein de la médiathèque des ouvrages, bien que n'ayant plus leur place au fonds Mauritanie, intéressants sur le

⁸⁴ BOUTON, Noémie et HENRYOT, Fabienne (dir). *La valorisation des fonds locaux dans les bibliothèques de la région Auvergne Rhône-Alpes*, op. cit. p.14

⁸⁵ Informations obtenues lors de l'entretien.

⁸⁶ La moyenne du nombre de documents par fonds local, calculé sur les IF de l'annexe II et de la Mauritanie, est de plus de mille cinq-cents documents par fonds local.

pays et d'en permettre plus facilement l'accès. Le public touché est donc plus étendu et les possibilités d'utilisations plus libres pour les usagers.

2.3. La diversité des fonds locaux : une caractéristique de ces fonds

Comme nous l'avons vu dans la définition d'un fonds local, l'une des caractéristiques des fonds locaux est la diversité de ses collections. C'est d'autant plus vrai pour les fonds locaux des IF car ils sont la porte d'entrée de la médiathèque pour mettre en avant le pays d'accueil. Les fonds locaux sont donc des fonds tout à fait adaptés pour contenir autre chose que des livres. Depuis des années, de nombreuses médiathèques dans le monde occidental diversifient leurs collections et leurs services en ajoutant à la médiathèque des prêts d'objets, des prêts d'instruments, des arthothèques, en projetant des films, en mettant en place des créneaux d'écrivains publics, des grainothèques... Les livres, bien que demeurant très importants, ne sont plus le seul service proposé par les bibliothèques. Cette ouverture vers d'autres supports pourrait s'appliquer aux fonds locaux des IF. Peu de médiathèques d'IF - en tout cas de visibles sur les catalogues en ligne, durant les entretiens ou dans les réponses du questionnaire - semblent proposer ces possibilités. Le graphique suivant reprend les réponses du questionnaire à la question : Quels formats de documents composent principalement votre fonds local ? Les sept médiathèques possédant un fonds local affirment avoir dans son fonds local des romans et des ouvrages documentaires, ce qui est le cas également de la Mauritanie et du Burundi. Par contre, seulement deux médiathèques disent posséder des documents graphiques ou des périodiques. Et aucune de ces médiathèques interrogées n'a coché la case multimédia.⁸⁷

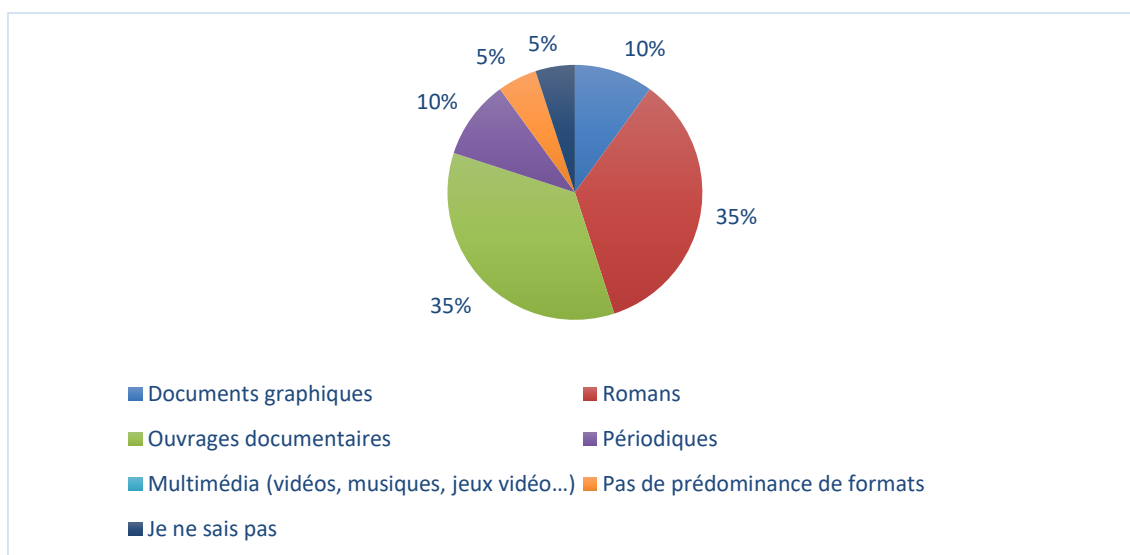


Figure 4 : Formats des documents qui composent principalement le fonds local (huit réponses)

Certains supports que pourraient proposer les fonds locaux sont assez classiques et bien connus d'un bon nombre de bibliothèques, comme c'est le cas des

⁸⁷ Gardons en tête que les réponses étaient prédéfinies à l'avance, ce qui laisse moins de souplesse dans les réponses, même si une option « Autre » était donnée et que personne ne l'a utilisée pour cette question.

cartes. Les fonds locaux peuvent ainsi proposer un fonds cartographique sur le pays. L'IFM possède d'ailleurs un fonds de plus de deux cents cartes représentant le pays à toutes les échelles et à travers diverses thématiques. Un type de fonds intéressant à développer, surtout si le fonds local peut proposer des cartes récentes et des cartes anciennes, qui permettront d'analyser les évolutions topographiques, démographiques... vécues par le pays.

Les photographies sont aussi des collections intéressantes à avoir dans son fonds local. Leur forme et leur support peuvent varier : imprimées sur papier avec divers formats possibles, diapositives, négatifs et numériques. Les photos peuvent ne demeurer que physiquement dans le fonds ou être mises en ligne. Encore une fois, les photos anciennes sont très intéressantes mais les récentes ne sont pas moins pertinentes selon l'objectif du fonds local. Le fonds Mauritanie possède ainsi une vraie collection de photographies de tous genres, dont les plus anciennes datent des années 1960.

Dans le même ordre d'idée, si elle a le matériel adapté⁸⁸, la médiathèque peut envisager de projeter des films et des courts-métrages produits dans le pays. Ou tout simplement de faire du prêt de ces films, que ce soit de manière numérique ou physique. Evidemment tous les pays africains n'ont pas une grande production cinématique, mais tous possèdent au moins quelques réalisateurs capables de montrer des productions, quelles qu'elles soient. La Tunisie, par exemple, produit environ cent quatre-vingt-cinq films par an et l'Égypte soixante.⁸⁹ Et c'est sans compter sur les courts-métrages et créations amateurs. La projection de film peut se faire en lien avec le cinéma de l'IF⁹⁰, comme cela se fait déjà en Mauritanie mais pour les films jeunesse, sans lien avec le fonds local.

Il est tout à fait possible de créer, ou d'intégrer si cela existe déjà, un espace jeux vidéo, avec des jeux produits dans le pays ou représentant le pays. Cela dépendra évidemment du pays dans lequel l'IF se trouve, mais depuis les années 90 on remarque un développement du secteur du jeu vidéo en Afrique.⁹¹ Même si cela reste néanmoins assez minoritaire dans le secteur du jeu vidéo mondial. Effectivement, les studios locaux peinent encore trop souvent à percer, devant faire face à un manque de moyens financiers et à un manque de développeurs formés, une insuffisance des canaux de distribution et de commercialisation, etc.⁹² Malgré cela, plusieurs studios africains réussissent relativement bien à développer et diffuser leurs jeux vidéo. On peut nommer par exemple le studio malgache Lomay ou encore Kayfo Games au Sénégal. Les médiathèques pourraient proposer des jeux vidéo jouables sur PC ou sur console par exemple, et permettre ainsi aux usagers d'utiliser des supports de jeux peu courants. En effet, en Afrique, et plus particulièrement dans

⁸⁸ Et si les médiathèques n'en ont pas, les IF quasiment toujours. Des arrangements peuvent se faire.

⁸⁹ *Top 10 des pays africains producteurs de films (Unesco)*. Agence Ecofin, 2022 [en ligne]. [Consulté le 10 juin 2023]. Disponible sur le Web :

<<https://www.agenceecofin.com/cinema/0112-103402-top-10-des-pays-africains-producteurs-de-films-unesco#:~:text=D'apr%C3%A8s%20l'%C3%A9tude,le%20Liberia%20et%20l'Egypte>>.

⁹⁰ Il y en a souvent un, ou du moins, un espace pour projeter.

⁹¹ *Jeu vidéo en Afrique*. Wikipédia, 2023 [en ligne]. [Consulté le 10 juin 2023]. Disponible sur le Web :

<https://fr.wikipedia.org/wiki/Jeu_vid%C3%A9o_en_Afrique>.

⁹² *L'industrie africaine du jeu vidéo : de la croissance à la reconnaissance : Le marché du jeu vidéo en Afrique commence à se construire et se structurer*. Thot Cursus, 2018 [en ligne]. [Consulté le 10 juin 2023]. Disponible sur le Web :

<<https://cursus.edu/fr/11792/lindustrie-africaine-du-jeu-video-de-la-croissance-a-la-reconnaissance>>.

les pays du Sud du Sahara, ce sont les jeux vidéo sur smartphone qui sont privilégiés par les joueurs car le prix de ces téléphones et d'internet a chuté ces dernières années.⁹³ Les autres supports ne font généralement pas partie du matériel domestique de la plupart des foyers.⁹⁴ Cette mise en avant des jeux vidéo locaux pourra aussi faire connaître ce pan de culture encore très invisibilisé, particulièrement à l'international. Pour prendre un exemple, le studio Lomay a sorti récemment un jeu vidéo qui mêle action et aventure dans le sud de Madagascar, tout en faisant découvrir la culture du peuple Bara.

Dans la même veine que les jeux vidéo, beaucoup de pays d'Afrique possèdent toute une gamme de jeux de société traditionnels. En proposer dans le fonds local serait à la fois instructif et ludique. La médiathèque pourrait aussi proposer, en parallèle, des animations, ponctuelles ou régulières, sur ces jeux. Et attirer, en adaptant les animations, tous les âges. Les jeux de société traditionnels peuvent concerner les jeux de plateau, comme le Yoté qui est pratiqué en Afrique Occidentale ou encore le jeu Senet pratiqué en Egypte depuis des siècles. Ils peuvent concerner également les jeux de stratégies comme le Morabaraba, joué en Afrique du Sud ou les jeux de la famille Mancala, comme l'Awalé, présent dans de nombreux pays africains, etc. Les fonds locaux peuvent également compléter le fonds jeux de société avec des jeux plus récents qui abordent un aspect du pays. Par exemple, le jeu Anyotas fait découvrir les mythes et légendes de la culture congolaise avec un griot comme maître du jeu. D'autres jeux existent et sont une réinterprétation d'un jeu déjà existant comme le Wari Wari une adaptation du Monopoly ou le Nadhani, un Qui est-ce ? remixé. Pour acquérir ces jeux, plusieurs solutions sont possibles. Certaines entreprises se sont spécialisées dans la vente de jeux de sociétés africains et possèdent des sites en ligne. D'autres jeux peuvent se trouver directement dans le pays, dans des magasins spécialisés. Certains des jeux traditionnels ont même été adaptés sous forme numérique et sont donc jouables sur les ordinateurs ou les tablettes des différentes médiathèques. C'est ce que propose par exemple le site Mancala game.⁹⁵ La médiathèque peut aussi décider de prêter son fonds jeux de société, un service désormais présent dans de nombreuses bibliothèques en France.

Les fonds locaux des médiathèques d'IF peuvent également proposer dans leurs collections de la musique du pays. Que ce soit de la musique traditionnelle, comme la musique Azawan de Mauritanie, ou de la musique plus actuelle du pays, comme le Salegy de Madagascar. Le choix dépendra de l'objectif que la médiathèque donne au fonds local. La musique se retrouve habituellement sous trois formes différentes qui sont, la musique écrite, la musique sous forme sonore et pour finir, la musique par les instruments. La musique écrite peut se retrouver au travers des partitions ou grâce à de la documentation sur la musique. Le niveau de compréhension de la documentation sur le sujet dépendra évidemment du but des médiathécaires avec ce fonds. La musique sonore peut aussi être présente sous la forme de CD ou numérisée. Cette dernière pourrait être placée sur une plateforme numérique et ainsi écoutée à distance. Le prêt d'instruments de musique se fait de

⁹³ CLEMENÇOT, Julien. *L'industrie du jeu vidéo émerge sur le continent : Les opérateurs de télécoms tirent de gros bénéfices du boom des jeux vidéo, tandis que les studios de création tentent de se faire une place au soleil*. Jeune Afrique, 2020 [en ligne]. [Consulté le 10 juin 2023]. Disponible sur le Web :

<<https://www.jeuneafrique.com/mag/889803/economie-entreprises/lindustrie-du-jeu-video-emerge-sur-le-continent/>>.

⁹⁴ *Jeu vidéo en Afrique*, op. cit.

⁹⁵ Site Web : *Mancala Game*. [en ligne]. [Consulté le 10 juin 2023]. Disponible sur le Web : <https://www.africa-games.com/mancala_game.html>.

plus en plus dans les médiathèques occidentales, bien que cela reste toujours une pratique en marge. Mais comme le disent Claude Ayerdi-Martin et Maxime Beaulieu dans leur article « De la musique aux oreilles du public : le prêt d'instruments de musique dans les bibliothèques de Montréal »⁹⁶,

Nos institutions ont, avec les années, acquis un savoir-faire unique sur les meilleures pratiques pour préparer, identifier, entreposer et prêter du matériel pour nos usagers. Pourquoi ne pas utiliser cette connaissance pour faire circuler d'autres matériels que de l'imprimé ?⁹⁷

Chaque pays d'Afrique possède des instruments de musique qui lui sont propres, et d'autres qui sont plus largement pratiqués dans une zone plus étendue. On peut retrouver, parmi les plus connus, le djembé et la kora, originaire d'Afrique de l'Ouest et le balafon, que l'on retrouve en Côte d'Ivoire, au Ghana, au Mali et au Burkina Faso. Il est par contre important de prendre en compte, quand on développe un fonds de prêt d'instruments, la conservation de ceux-ci, même s'ils ne sont pas anciens. Il faut en effet les entretenir pour éviter au maximum qu'ils ne s'abiment, ce qui ne fait pas partie de l'activité habituelle d'un médiathécaire. Selon la taille de la collection, il sera peut-être nécessaire d'engager quelqu'un avec le bon savoir-faire pour qu'il vienne les entretenir et mette en place un protocole de conservation. Il faudra également mettre en place une réglementation spécifique qui viendrait encadrer cette pratique : conditions d'accès, durée du prêt, âge, vérification de l'état, remboursement, protocole de conservation de l'objet par l'utilisateur, etc. Accompagner ces instruments de musique traditionnels par de la documentation sur le sujet est une valeur ajoutée pour les usagers, qui pourront approfondir leurs connaissances. Si le fonds possède des instruments anciens qui ne sont pas prêtables, ils peuvent néanmoins être exposés dans le fonds local et documentés à la manière d'un écriteau de musée. Il est également tout à fait envisageable de proposer des activités en lien avec la musique, comme des petits concerts, l'intervention d'un professionnel de la musique locale, des cours pour les enfants et les adultes... Ce sont des activités qui peuvent s'intégrer très facilement dans un IF qui propose déjà, généralement, de nombreux spectacles, cours et conférences. Le fonds local peut ainsi proposer des écoutes de musique lors d'heures spécifiques, proposer des dispositifs d'écoutes de musique (casques et tablettes avec la musique locale par exemple), des conférences et autres animations possibles. Les IF sont des structures qui ont l'habitude d'organiser des événements culturels, ils ont donc un savoir-faire déjà présent que la médiathèque peut utiliser à son avantage. Évidemment, aucune de ces trois formes de musique ne s'exclut. Un fonds local peut tout à fait envisager de proposer plusieurs formes de musique à la fois.

Le fonds local est également un lieu privilégié pour instaurer une artothèque proposant de l'art sur le pays ou fait par des artistes locaux. D'après la définition de l'ENSSIB :

Le principe de l'artothèque a ceci de particulier qu'il repose sur une structure originale, à mi-chemin entre le musée et la bibliothèque. Au

⁹⁶ AYERDI-MARTIN, Claude et BEAULIEU, Maxime. De la musique aux oreilles du public : le prêt d'instruments de musique dans les bibliothèques de Montréal. *Documentation et bibliothèques* [en ligne], 2019 [consulté le 21 juin 2023]. Disponible sur le Web : <https://www.erudit.org/en/journals/documentation/1900-v1-n1-documentation04880/1064746ar/abstract/>.

⁹⁷ Ibid. p.14

même titre qu'un musée ou un centre d'art, l'artothèque réunit des œuvres afin de constituer un fonds artistique de qualité.⁹⁸

Les œuvres de ce fonds sont destinées à l'emprunt, sur une plus ou moins longue durée, par les usagers. Mettre en place ce type de fonds permettrait de valoriser sur le long terme des artistes et des styles d'arts locaux. L'artothèque n'a d'ailleurs pas de mission de conservation patrimoniale, la circulation des œuvres par le prêt entraîne forcément l'usure. Il est également envisageable de proposer, en lien avec l'IF, des résidences d'artistes du pays et d'exposer dans la médiathèque le résultat de ce travail. Ou encore de ne pas prêter les œuvres⁹⁹ et ainsi les garder dans le fonds, pour le décorer, instruire et garder une trace de l'art du pays. Cette dernière partie concerne surtout les fonds locaux patrimoniaux. La visite de la fondation Vergnol, une bibliothèque détenue par un privé en Mauritanie, a permis de voir un exemple d'intégration d'art dans un fonds dédié à la Mauritanie. La fondation est ainsi en train d'acquérir des œuvres d'arts, jugées représentatives du pays d'après une galeriste de Nouakchott. Son but principal, avec ces achats, est la conservation de la mémoire artistique du pays.

Bien que très classique dans une médiathèque, en règle générale, intégrer les périodiques dans son fonds local d'IF n'est pas toujours une évidence pour toutes.¹⁰⁰ Les périodiques peuvent aussi bien comprendre les bulletins que les revues/magazines locaux ou les journaux. Les périodiques peuvent être gardés dans un but de conservation, ce qui sera souvent le cas dans les fonds locaux patrimoniaux. Ou tout simplement mis dans le fonds à titre provisoire et enlever au fur et à mesure. Les journaux permettent d'instaurer, dans le fonds, un pan sur l'actualité du pays. Les magazines et revues produits dans le pays peuvent apporter des éclairages sur plein de sujets différents, que ce soit de l'information ou du divertissement, selon les choix d'abonnements de la médiathèque : la politique, la mode, les découvertes scientifiques, la faune et flore locale...

Le fonds local courant est également un endroit pertinent pour y mettre toute la documentation touristique du pays : cartes, guides de voyage, lieux à visiter...

Pour finir, l'un des aspects de cette diversification des supports dans les fonds locaux, qui revient toujours, est cette mise en valeur du travail des personnes locales dans divers domaines. C'est représenter plus de domaines de la culture du pays. La médiathèque peut profiter de son fonds local pour se placer de manière à devenir un acteur important, en faisant partie intégrante de l'organisation des animations proposées par l'IF qui s'intégreraient dans le fonds.

Les fonds locaux sont donc des fonds caractérisés par des critères géographiques, se limitant à un pays entier, par une grande diversité de supports et d'activités possibles et par des critères limitant comme la nationalité, l'édition et le sujet. C'est également un fonds que l'on peut diviser en deux principaux types, les fonds locaux courants et les fonds locaux patrimoniaux. Il est important de voir désormais de quelles manières ces fonds locaux peuvent être valorisés et quelles en sont les éventuelles particularités.

⁹⁸ *Artothèque*. ENSSIB, 2013 [en ligne]. [Consulté le 11 juin 2023]. Disponible sur le Web : <https://www.enssib.fr/le-dictionnaire/artotheque#:~:text=Le%20principe%20de%20l'artoth%C3%A8que,un%20fonds%20artistique%20de%20qualit%C3%A9>.

⁹⁹ Ce ne sera donc plus une artothèque.

¹⁰⁰ Au vu du faible nombre de médiathèques qui en proposent. Voir annexe I-C et II.

II. LA VALORISATION ET LA MEDIATION DES FONDS LOCAUX DANS LES MEDIATHEQUES D'INSTITUTS FRANÇAIS : QUELLES PARTICULARITES ?

La valorisation et la médiation sont deux points essentiels pour la gestion des fonds dans une médiathèque. Nous verrons ici l'importance, les possibilités et les particularités qu'offrent ces deux concepts aux fonds locaux - qu'ils soient patrimoniaux ou courants - et aux IF.

Commençons tout d'abord par reposer les bases en définissant ces deux notions clés. La médiation c'est « l'ensemble des aides ou des supports qu'une personne peut offrir à une autre personne en vue de lui rendre plus accessible un savoir quelconque ».¹⁰¹ Pour le dire autrement, la médiation permet de « donner les éléments de compréhension à une information ».¹⁰² Dans les médiathèques c'est les médiathécaires qui ont souvent le rôle de médiateur. Ils mettent en relation les usagers et les ressources de la bibliothèque. La médiation peut donc concerner la classification, la signalétique, le catalogue ou encore les bureaux d'information. Elle peut se faire via des dispositifs qui nécessitent l'intervention d'un être humain, comme pour les bureaux de renseignements par exemple, ou se faire sans l'intermédiaire humaine, comme la signalétique.¹⁰³

La valorisation en médiathèque, c'est tout simplement la mise en visibilité, par des médiathécaires, « d'une partie de la production culturelle, en particulier éditoriale ».¹⁰⁴ La notion de valorisation est très large, elle comprend aussi bien des livres posés sur des présentoirs ou des tables de présentations, que des rencontres d'auteurs, des sélections « Coups de cœur », des concours littéraires, des posters/affiches, des posts sur les réseaux sociaux et site internet, des spectacles, des conférences, des recommandations par le bibliothécaire ou par le public... Pour Cécile Rabot¹⁰⁵, ces moyens de valorisation vont varier par leur forme (participative ou non) et par le degré d'intégration des collections (les collections sont au cœur de la valorisation ou non). Le type de valorisation va donc déterminer le public visé mais également le « contenu de l'offre valorisable lui-même. »¹⁰⁶

Le vade-mecum de l'IF de Paris précise la fonction des médiathèques françaises à l'étranger et de son personnel en listant les actions de valorisations possibles et en définissant leur rôle.¹⁰⁷ Ainsi, le rôle des bibliothécaires a évolué

¹⁰¹ *Qu'est-ce que la médiation en bibliothèque en quelques lignes, je vous prie ?* ENSSIB, 2013 [en ligne]. [Consulté le 17 avril 2023]. Disponible sur le Web : <https://www.enssib.fr/services-et-ressources/questions-reponses/quest-ce-que-la-mediation-en-bibliotheque-en-quelques>.

¹⁰² RENAUDIN, Coline. *La médiation en bibliothèque*. Wikiterritorial, 2023 [en ligne]. [Consulté le 17 avril 2023]. Disponible sur le Web : <https://encyclopedia.wikiterritorial.cnfpt.fr/xwiki/bin/view/fiches/La%20m%C3%A9diation%20e%20biblioth%C3%A8que/>.

¹⁰³ Ibid.

¹⁰⁴ *Qu'est-ce que la médiation en bibliothèque en quelques lignes, je vous prie ?*, op. cit.

¹⁰⁵ RABOT, Cécile. *La construction de la visibilité littéraire en bibliothèque* [en ligne]. Villeurbanne : Presse de l'ENSSIB, 2015 [consulté le 23 mai 2023]. Disponible sur le Web : <https://books.openedition.org/pressesenssib/3995?lang=fr>. p.68-91

¹⁰⁶ Ibid. p.68-91

¹⁰⁷ VADE-MECUM : *Médiathèques du réseau culturel français à l'étranger*, op. cit. p.151

jusqu'à être considéré aujourd'hui comme un « médiateur », un « facilitateur », un « passeur ». Il se doit de varier les propositions de valorisation et de médiation ainsi que la composition des collections, quel que soit le support : « Ces actions doivent permettre de valoriser les collections et de mettre en adéquation des contenus et les attentes du public ».¹⁰⁸ Cette dernière notion est importante, la valorisation doit répondre aux besoins, aux attentes des usagers. Le vade-mecum insiste sur l'importance de lier la programmation et les collections de la médiathèque.

La valorisation des fonds locaux peut amener certaines spécificités. Ainsi, ils ont régulièrement un espace qui leur est entièrement dédié, les documents sont parfois numérisés et valorisés en ligne et pour finir, les expositions, d'objets par exemple, ne sont pas rares.¹⁰⁹

L'article canadien¹¹⁰ sur l'intégration des autochtones dans les bibliothèques permet d'avoir des données sur la lutte contre l'universalisme de la perspective occidentale dans les bibliothèques, qui est présent dans le développement des collections, « dans l'aménagement des espaces ou dans l'organisation intellectuelle des ressources informationnelles ».¹¹¹ Un parallèle intéressant pour les IF présents en Afrique qui doivent intégrer et attirer les populations locales dans leur médiathèque – et leur fonds local – à l'esprit souvent très occidental. En effet, les entretiens et le questionnaire ont montré que les publics locaux étaient l'une des principales cibles de ces fonds.¹¹² Cinq réponses sur six – soit la même proportion que pour les personnes non originaires du pays – affirment que les personnes originaires du pays sont l'un des publics visés de ce fonds.¹¹³ La valorisation et la médiation d'un fonds local doit donc se faire par une présence accrue au sein de la médiathèque, visuellement ou intellectuellement, de la culture locale. L'article donne différents exemples de ce qui peut être fait, comme développer des collections en rapport avec la perspective locale, des collections produites par des personnes originaires du pays, instaurer des normes et des pratiques de développement de collections qui reconnaissent la culture locale – comme par exemple évaluer ces collections en fonction des recommandations d'un comité. La venue des locaux peut aussi passer par une organisation intellectuelle des collections, c'est-à-dire en abandonnant les codes occidentaux pour s'adapter à ceux du pays. Cela peut venir d'une classification particulière qui reflète l'organisation intellectuelle des sujets. La prise en compte de l'importance de la tradition orale dans nombre de pays d'Afrique pourrait également être un challenge intéressant : « quelles signalisations du coup ? quelles langues ? pictogrammes ? versions audio pour le règlement, version multilingues ? ».¹¹⁴ L'article insiste également sur la nécessité d'intégrer la langue locale, ou les potentielles langues parlées dans le pays, dans les bibliothèques, pour aider à la représentation du local. Dédier des activités et des

¹⁰⁸ VADE-MECUM : Médiathèques du réseau culturel français à l'étranger, op. cit. p.151

¹⁰⁹ MARTIN, Leslie. *Gérer et entretenir un fonds local en bibliothèque municipale*, op. cit. p.2

¹¹⁰ SÉGUIN, Catherine. Une bibliothèque inclusive pour les Autochtones. *Documentation et bibliothèques* [en ligne], 2020, Vol. 66, n°2 [consulté le 02 février 2023], p. 5-11. Disponible sur le Web :

<<https://www.erudit.org/fr/revues/documentation/2020-v66-n2-documentation05341/1069966ar/>>.

¹¹¹ Ibid. p.8

¹¹² Voir annexe I-C.

¹¹³ C'est un public qui semble être déjà présent car les médiathèques qui ont répondu au questionnaire ont également été cinq à mettre que les personnes originaires du pays fréquentaient le fonds local. Le public du fonds Mauritanie est également en grande partie originaire du pays.

¹¹⁴ SÉGUIN, Catherine. Une bibliothèque inclusive pour les Autochtones. *Documentation et bibliothèques*, op. cit. p.9

services particuliers aux locaux pourrait aussi permettre de les attirer plus. Par exemple en mettant en place des activités ou des échanges autour de thèmes sur leur histoire, leur imaginaire, leurs artistes, etc. Des propos qui font, sans aucun doute, échos aux fonds locaux, le fonds le plus adapté pour adopter ces actes, ou une partie, de valorisation et de médiation au sein d'une médiathèque d'IF. Il est aussi important de développer les connaissances personnelles des médiathécaires sur la culture et le pays des usagers locaux pour les mettre à profit. Notons que la plupart des personnes travaillant dans les médiathèques d'IF sont des personnes originaires du pays d'accueil. Mais cela n'empêche pas ceux qui gèrent le fonds local, notamment quand ils sont étrangers mais également pour les locaux, d'approfondir leurs savoirs sur le pays et sa culture. Cela permettra de réussir au mieux à faire vivre le fonds et à attirer le public local, et non pas que les expatriés ou les intellectuels francophones.

Le questionnaire envoyé aux différentes médiathèques d'IF en Afrique a permis de donner une idée des actes de valorisation effectués par ces structures.¹¹⁵ La médiation directe est ce qui se fait le plus souvent. La mise en avant des nouveautés ainsi que la mise en avant du fonds local sur le site se fait également régulièrement. Plusieurs médiathèques ont affirmé ne rien faire de particulier et notons qu'aucune des sept médiathèques qui ont répondu à la question n'a coché la case « Animations culturelles spécifiques à ce fonds (expositions, lectures, films, invités...) ».

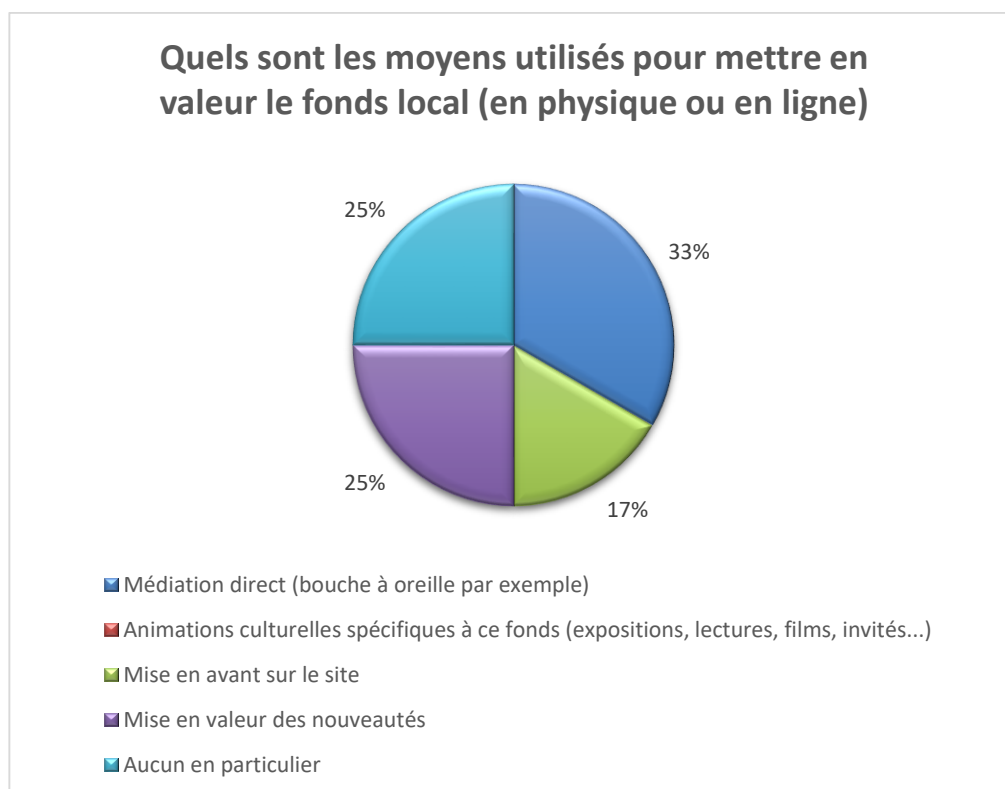


Figure 5 : Répartition des moyens de mise en valeur des fonds locaux (sept réponses)

Pour finir, parlons rapidement de la communication. La communication fait partie intégrante de la gestion d'un fonds. Elle recouvre aussi bien le domaine de la promotion, de l'animation de communautés ou d'événements que de la valorisation

¹¹⁵ Voir annexe I-C.

et de la médiation.¹¹⁶ Le vade-mecum¹¹⁷ sur les médiathèques du réseau culturel français à l'étranger, fait par l'IF de Paris, donne plusieurs conseils aux médiathèques des différents IF sur ce point précis. Parmi les propositions on retrouve :

- Travailler en collaboration avec le service de communication de la structure.
- Créer des outils graphiques et rédactionnels identifiables et surtout réutilisables.
- Multiplier les canaux de communication pour optimiser la diffusion de l'information : affichage papier et numérique au sein de l'établissement et chez les partenaires, newsletters, site internet, réseaux sociaux...
- Avoir une personne dans l'équipe en charge de la communication et formée aux outils

Sur quoi peut-on communiquer ? Le champ des possibilités est vaste :

rebondir sur un événement organisé par un autre service en faisant le lien avec les ressources de la médiathèque ; rebondir sur une actualité culturelle, sociale, environnementale, etc., locale ou française ; exploiter les ressources de la médiathèque pour donner des conseils [...] ; donner des conseils de lecture ; présenter les nouveautés.¹¹⁸

1. FAIRE CONNAITRE ET FAIRE VIVRE SON FONDS LOCAL

1.1. Les visuels : différencier le fonds local des autres fonds

Comme nous l'avons vu, la promotion d'un fonds physique peut passer par différents actes. Un des points importants est le visuel. Cela peut se faire tout simplement par la localisation physique du fonds. Leslie Martin¹¹⁹ précise que les fonds locaux ont souvent un espace qui leur est entièrement dédié. C'est le cas des fonds locaux patrimoniaux de Madagascar et de la Mauritanie, qui ont chacun une salle à part, ou encore, plus fréquent, une ou des étagères dédiées dans l'espace commun, comme c'est le cas des fonds locaux courants du Bénin, du Congo, du Burundi, de Madagascar ou encore de la Mauritanie. La médiathèque de Djibouti a d'ailleurs précisé dans sa réponse au questionnaire¹²⁰, que son fonds local allait changer de place car son emplacement actuel ne le met pas assez en valeur. L'emplacement est donc un vrai questionnement qui a des répercussions sur la visibilité du fonds. Cette mise à part des fonds locaux permet de les séparer du reste des collections en les mettant en avant et, par la même occasion, en les rendant plus facilement visibles et trouvables.

Cette visibilité doit bien sûr être liée à une signalétique qui permet aux personnes de remarquer et de localiser plus facilement le fonds. Que ce soit une signalétique qui nomme le fonds grâce à un panneau ou à une signalétique sous

¹¹⁶ Communication. ENSSIB, 2012 [en ligne]. [Consulté le 17 mai 2023]. Disponible sur le Web : <<https://www.enssib.fr/le-dictionnaire/communication#:~:text=La%20communication%20en%20biblioth%C3%A8que%20recouvre,de%20communaut%C3%A9s%20ou%20d'%C3%A9v%C3%A9nements.>>>.

¹¹⁷ VADE-MECUM : Médiathèques du réseau culturel français à l'étranger, op. cit. p.111-113

¹¹⁸ Ibid. p.113

¹¹⁹ MARTIN, Leslie. *Gérer et entretenir un fonds local en bibliothèque municipale*, op. cit. p.2

¹²⁰ Voir annexe I-C.

forme d'étiquettes qui explicite la classification et permet aux usagers de se repérer au milieu des thèmes des ouvrages. La classification des fonds locaux d'IF reste souvent la même que pour les autres fonds. C'est le cas de la médiathèque du Burundi et de Mauritanie qui utilisent la classification Dewey pour tous leurs fonds. La valorisation et la médiation d'un fonds peut donc se faire à travers l'action de faciliter la recherche des documents dans le fonds local. Que ce soit en mettant en place une classification pertinente et une signalétique « visible, lisible et intelligible ». ¹²¹ Ou en passant par une ré-indexation du fonds pour permettre des recherches plus complètes, comme c'est le cas de la médiathèque de l'IF de Madagascar.

Ce qui est intéressant, c'est que la médiathèque du Burundi a fait le choix de ne pas mettre de visuel particulier pour séparer son fonds local du reste. À part sa localisation physique et un panneau nommé « Fonds Burundi », les ouvrages du fonds local ne se différencient en rien, visuellement, des autres ouvrages. Pas de pastille de couleur, pas de côte précisant l'appartenance au fonds local, pas d'image associée... La médiathèque de l'IF de Burundi utilise par contre des pastilles de couleurs pour différencier le fonds des Apprenants, et la médiathèque de Mauritanie pose des pastilles rouges pour différencier les livres policiers des autres fonds. Mais rien pour le fonds local burundais. Les professionnels de la médiathèque du Burundi doivent donc se fier aux titres, aux noms d'auteurs et à leur connaissance du fonds pour pouvoir ranger les ouvrages empruntés. Une gestion rendue possible par la relative petite taille du fonds. Comme l'a précisé le médiathécaire Gérard Nzeyimana, avec plus d'ouvrages, il sera peut-être nécessaire d'adopter un autre système. Le fonds local courant de l'IFM, par exemple, se différencie des autres ouvrages par sa côte spécifique, un MR avant la classification de Dewey. La médiathèque d'Agadir au Maroc différencie son fonds Maroc par l'utilisation d'un pictogramme de la forme et de la couleur du drapeau marocain. La médiathèque du Bénin, elle, rajoute le nom du pays "Bénin" dans la côte des ouvrages. La médiathèque du Burkina Faso, de son côté, souhaite faire une refonte de son fonds local avec le reste du fonds documentaire tout en installant une identification par pastille de couleur. Les fonds locaux patrimoniaux qui, eux, ne sont pas prêtés et qui se trouvent déjà dans une salle à part ont moins ce besoin de différencier les ouvrages du fonds des autres fonds.

Les visuels peuvent bien sûr aussi être numériques, présents sur les sites ou les catalogues en ligne, ce qui sera vu dans une seconde partie.

1.2. Les activités et les partenariats : cibler les structures locales

Les activités et les animations sont aussi des éléments très importants de la mise en valeur d'un fonds, de sa visibilité. Le vade-mecum de l'IF de Paris liste d'ailleurs quelques avantages à organiser ce genre d'événements. ¹²² On peut notamment retrouver ces derniers, qui fonctionnent bien avec un fonds local :

- « S'inscrire dans la chaîne économique du livre (soutien aux écrivains, aux maisons d'édition, aux librairies locales). »

¹²¹ MIRIBEL, Marielle de. La signalétique en bibliothèque. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)* [en ligne], 1998, n° 4 [consulté le 05 juin 2023], p. 84-95. Disponible sur le Web : <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1998-04-0084-012>. ISSN 1292-8399.

¹²² VADE-MECUM : *Médiathèques du réseau culturel français à l'étranger*, op. cit. p.164

II. La valorisation et la médiation des fonds locaux dans les médiathèques d'Instituts français : quelles particularités ?

- « S'inscrire dans une manifestation locale, régionale ou nationale (salon du livre, journées du livre, de la lecture, etc.) »
- « Nouer des partenariats avec des acteurs locaux (librairies, écoles, structures culturelles, etc.) »
- Et bien sûr, plus classique, « Valoriser les collections de la bibliothèque » et « Faire vivre l'espace de la médiathèque. »

Prenons l'exemple des animations de l'IF du Burundi pour son fonds local. L'essentiel de la valorisation du fonds local se fait sur deux points. Des tables thématiques sur des thèmes particuliers ou sur l'actualité culturelle, qui permet de temps en temps, quand le sujet est approprié, de mettre l'accent sur le fonds local. Et des cafés littéraires, une fois par mois, où la médiathèque profite de l'occasion pour parler des auteurs locaux et des thématiques écrites par des burundais. Organiser des cafés littéraires plus souvent est d'ailleurs le point d'amélioration soulevé par le médiathécaire interrogé. Cela permettrait de mieux faire connaître ce fonds, encore trop souvent méconnu. Ces cafés littéraires sont aussi l'occasion de toucher des publics qui fréquentent moins la médiathèque et le fonds local, leur permettant de savoir qu'au Burundi il y a des gens qui écrivent, qu'il y a des livres intéressants, qu'il y a des livres sur l'histoire du pays... On ressent, de la discussion avec le médiathécaire de l'IF de Burundi, toute l'importance qu'il accorde à faire savoir que le Burundi possède une littérature et des écrivains, des éléments qui semblent, d'après ces dires, ne pas être assez connus.

Si certaines médiathèques proposent des activités spécifiques régulières à ce fonds, ce n'est pas le cas de toutes. Comme celle de la Mauritanie qui ne valorise le fonds que ponctuellement et qui de ce fait ne profite pas de toutes les opportunités qui s'offrent à elle pour le mettre en valeur. Comme la rencontre littéraire du 13 mai 2023 avec l'auteur mauritanien Beyrouth pour son livre Saara. Plus de soixante personnes présentes et pas un mot sur le fonds local, alors que le livre est présent dans le fonds local courant. Cependant, l'IFM a conscience de ce manque de valorisation sur ces deux fonds locaux et essaie actuellement d'y remédier, notamment sur la partie numérique. La question de l'organisation des rencontres littéraires et de leur lien avec les fonds locaux s'est également posée. Les intervenants à ces rencontres sont en effet quasiment tous des auteurs mauritaniens. Pour l'organisation de ces événements, une discussion entre un auteur et homme politique mauritanien et l'équipe de la médiathèque a apporté de nombreuses idées intéressantes. L'une des problématiques récentes de ces rencontres littéraires étaient le non mélange des ethnies. En effet, ces derniers temps, la bibliothèque propose pour cette animation peu d'auteurs Maures, ce qui fait que ce public ne vient pas aux rencontres. Il est donc important, dans des pays possédant plusieurs groupes ethniques, de varier le type d'auteur que l'on fait venir pour attirer tous les publics. Il a même été avancée l'idée de faire venir, sur un même thème et en même temps, plusieurs auteurs issus de différentes ethnies de Mauritanie et d'intégrer un médiateur. Ce qui permettrait de faire venir un public plus large. La médiathèque, via le fonds Mauritanie, pourrait également organiser des rencontres avec des acteurs clés de certains domaines en Mauritanie, comme INM¹²³ par exemple, pour parler éducation et livres choisis pour le programme scolaire mauritanien. Ou faire venir des professeurs d'autres villes pour qu'ils parlent des livres lus là-bas ou encore proposer à des personnes non-mauritaniennes de venir raconter leur vécu en Mauritanie, etc. Un plus valu important que peut proposer une bibliothèque, d'après

¹²³ Institut National de Mauritanie.

un utilisateur du fonds Mauritanie et de la médiathèque de l'IF depuis plus de trente ans, c'est une personne dédiée au fonds local, qui le connaisse parfaitement (car elle a lu un bon nombre de livre qui s'y trouvent). Que cette personne puisse être force de propositions et de conseils et qu'ainsi le professionnel puisse donner envie de lire tel livre du fonds ou tel auteur. Un changement de système, il y a plusieurs années, a amené les professionnels de la médiathèque de l'IFM à connaître plus de fonds de la médiathèque mais moins en profondeur. Ce qui déplaît pour la partie fonds Mauritanie, qui n'a plus de personne dédiée à ce fonds depuis des années.

Nouer des partenariats avec des structures locales est un point important de la stratégie de médiation et de valorisation d'un fonds local. D'après le vade-mecum de l'IF de Paris¹²⁴, les bibliothèques locales et les différentes structures du secteur du livre, les acteurs de la chaîne du livre, les établissements scolaires et éducatifs et les partenaires francophones sont les principaux acteurs locaux susceptibles de travailler avec une médiathèque d'IF.

Les partenariats peuvent n'être que des échanges ponctuels comme c'est le cas avec la médiathèque de Madagascar qui possède quarante-six expositions sur Madagascar dans son fonds local et qui les prêtent à des associations et à des écoles. La médiathèque donne également parfois des ouvrages du fonds local qu'elle a en trop.

Les partenariats peuvent se faire également très simplement mais de manière plus régulière comme c'est le cas avec la médiathèque du Burundi qui s'associe avec l'université du pays. En effet, l'université organise chaque année un concours littéraire et se charge de fournir à chaque fois au fonds local les différents exemplaires. Leur partenariat s'étend également à l'association des écrivains. Une association locale qui s'occupe souvent de l'animation des cafés littéraires. La médiathèque s'aide ainsi de cette organisation pour faire découvrir l'espace fonds Burundi au grand public.

Parfois les partenariats peuvent être difficiles à mettre en place. Le fonds Mauritanie a essayé de contracter différents partenariats pour mettre en commun les catalogues en lignes, comme avec le CEROS¹²⁵ ou la Fondation Vergnol mais rien ne s'est encore concrétisé.

Les fonds locaux de Mauritanie, mais également dans les autres pays, peuvent également être le vecteur pour créer des liens avec le lycée français de la même ville, s'il y en a un. Par exemple, dès septembre 2023, le fonds local de l'IFM va pouvoir servir à l'établissement scolaire. En effet, l'AEFE¹²⁶ propose aux établissements français à l'étranger d'intégrer l'histoire du pays d'accueil en plus de l'histoire française et de comparer les deux points de vue sur les événements communs. Le Lycée français Théodore Monod va donc faire venir des membres de la médiathèque pour présenter le fonds local aux classes et aux professeurs. Les photos de la bibliothèque numérique intéressent particulièrement le lycée. Le contenu du fonds local pourrait aussi servir aux professeurs/instituteurs dans la conception de leur cours.

Les relations peuvent se faire également avec les bibliothèques locales, même si les exemples que nous avons n'en montrent pas vraiment.

¹²⁴ VADE-MECUM : Médiathèques du réseau culturel français à l'étranger, op. cit. p.45

¹²⁵ Centre d'études et de recherches sur l'Ouest saharien.

¹²⁶ Agence pour l'enseignement français à l'étranger.

1.3. Des cas particuliers : les documents en langues étrangères et les documents patrimoniaux

Toutes les médiathèques interrogées ou visitées mettent le français comme la langue la plus représentée de leur fonds local. En effet, les sept médiathèques¹²⁷ qui ont répondu à cette question et les deux autres interrogées¹²⁸, ont toutes répondu que le français était la langue principale de leur fonds local. Langue la plus représentée ne veut, par contre, pas dire unique langue. Certains fonds locaux comprennent ainsi d'autres langues. Les réponses du questionnaire nous montrent que trois médiathèques, sur les sept qui possèdent un fonds local, possèdent en effet des documents en langues locales dans ce même fonds. L'analyse des catalogues en ligne des IF¹²⁹ confirme la dominance de la langue française dans les fonds locaux mais également la présence de nombreuses autres langues comme l'anglais, l'espagnol, l'arabe, le fon, le fula, le mandé, le bambara, le malgache, etc.¹³⁰ La quantité peut par contre varier selon les médiathèques. Le Mali, par exemple, possède très peu de documents en d'autres langues : deux mille quarante-deux ouvrages en français sur deux mille cinquante-cinq. Alors que le fonds local courant de l'IF de Madagascar, compte cent-vingt documents en malgache pour neuf cent quatre-vingt-neuf documents en langue française. Ou encore le fonds Mauritanie qui possède plus d'une centaine de documents en langue arabe et plusieurs dizaines de documents en anglais. Avoir des documents en d'autres langues dans le fonds local permet d'attirer un public non francophone ou même de satisfaire des besoins de public francophone. En effet, on peut prendre l'exemple du fonds Mauritanie qui propose plusieurs dictionnaires/méthodes pour apprendre les langues locales. L'importance de la langue était déjà remarquée en 1975 par Jean De Chantal :

Il nous semble qu'un plus grand nombre de livres dans les langues vernaculaires pourraient trouver place sur les rayons des bibliothèques de ces pays, quitte à déplacer pour cela des romans occidentaux qui peuvent n'apporter aucun enrichissement à ces populations.¹³¹

La valorisation d'un fonds dans une autre langue que celle de base, le français dans ce cas-là, peut poser différentes problématiques et spécificités. La première difficulté que l'on peut soulever c'est la non connaissance de la langue par les membres de l'équipe de la médiathèque. C'est une question qui se pose dans n'importe quelle bibliothèque qui propose un fonds en langue étrangère (ou locale dans le cas des fonds locaux). La bibliothèque municipale de Lyon rencontrait par exemple ce problème avec son fonds en langue chinoise.¹³² L'une des plus grandes difficultés qu'ils avaient était de recruter quelqu'un qui connaisse bien la langue et la culture du pays, tout en étant formé au métier de bibliothécaire. Et s'il y a sans doute une facilité dans les IF d'avoir du personnel maîtrisant la langue du fonds, ce

¹²⁷ Voir annexe I-C.

¹²⁸ Les médiathèques de l'IF du Burundi et de l'IFM.

¹²⁹ Voir annexe II.

¹³⁰ Notons que la donnée langue n'est pas toujours complète sur les catalogues en ligne.

¹³¹ CHANTAL, Jean (de). Bibliothèques et archives du Tiers-Monde : problèmes et perspectives. *Documentation et bibliothèques* [en ligne], 1975, Vol. 21, n°2 [consulté le 04 avril 2023], p. 85-95. Disponible sur le Web :

<<https://doi.org/10.7202/1055500ar>>. p.90

¹³² MONTE, Valentina (de). Le fonds chinois de la bibliothèque municipale de Lyon. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)* [en ligne], 2007, n° 3 [consulté le 27 février 2023], p. 62-66. Disponible sur le Web :

<<https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2007-03-0062-011>>. ISSN 1292-8399.

n'est pas toujours si simple. Dans beaucoup de pays d'Afrique, il n'y a pas qu'une langue parlée mais plusieurs¹³³ et selon les langues présentes dans le fonds, les médiathécaires locaux les parleront ou pas. Prenons par exemple le cas de la médiathèque de l'IFM. Le fonds possède de nombreux livres et quelques journaux en langue arabe. Or seul un des six membres de la médiathèque lit suffisamment bien l'arabe pour pouvoir traduire correctement les informations nécessaires. En effet, en plus d'avoir plusieurs langues utilisées quotidiennement dans le pays¹³⁴, le hassanya, la langue dérivée de l'arabe et la plus parlée, est très peu écrite. Donc tout le monde ne parle pas couramment le hassanya (bien que la plupart aient des notions) et encore moins de personnes savent lire l'arabe littéraire. Il est tout à fait probable que la Mauritanie ne soit pas un cas unique dans les IF. Trouver quelqu'un qui allie la langue et la formation, n'est pas toujours si évident, même quand la langue étrangère est en fait une langue locale. La bibliothèque municipale de Lyon rajoute que face à cette contrainte, on est vite confronté à la difficulté, voir l'impossibilité, de traiter, développer et valoriser de manière convenable un fonds en langues étrangères. Mais si la langue est très utile aux médiathécaires et aux usagers, la bibliothèque municipale de Lyon précise qu'il est quand même possible de « proposer des valorisations sur des documents portant sur un sujet spécifique, sans que la connaissance de la langue par les participants soit nécessaire. »¹³⁵ Rajoutons pour finir que même si le public ne parle pas toutes les langues proposées dans un fonds local, il est aussi important de comprendre que l'orientation de l'utilisateur et la mise à disposition des documents ne s'appuient pas uniquement sur les collections en langue locale. Il y a, en effet, à côté, toute une offre documentaire sur le pays et sa culture disponible dans d'autres langues, notamment le français. La valorisation et la médiation peut aussi passer par une page du catalogue en ligne du fonds local proposée en plusieurs langues, dont celles utilisées localement.¹³⁶ Ou encore de mettre en lien le fonds avec une base de données existante sur le pays, rajouter sur la page dédiée aux informations sur les relations entre les deux pays, etc.¹³⁷

Le deuxième cas spécifique est celui des fonds patrimoniaux. En effet, on ne valorise pas un fonds patrimonial de la même manière qu'un fonds courant. Quincy Laureen dans son mémoire de 2013¹³⁸, lie très fortement les notions de valorisation et de médiation : « La valorisation est alors une forme de médiation, de présentation au public et c'est celle-ci qui est la plus appropriée aux fonds patrimoniaux. »¹³⁹ Un médiathécaire doit donc apprendre à mettre en valeur les documents patrimoniaux et à rendre vivant les collections du fonds. Le dernier point n'est pas forcément si évident car souvent ces fonds locaux patrimoniaux sont peu consultés¹⁴⁰ et ne sont pas sortables ou empruntables. Pour faire vivre ces fonds, il faut leur trouver un public. Les actions de valorisation de ce type de fonds doivent se situer dans un contexte et être articulées pour former une chaîne d'action cohérente.¹⁴¹ On note

¹³³ Au Bénin, par exemple, on parle cinquante-quatre langues différentes.

¹³⁴ Le wolof, le soninké, le pular et le hassanya sont les quatre principales langues parlées en Mauritanie.

¹³⁵ MONTE, Valentina (de). Le fonds chinois de la bibliothèque municipale de Lyon, op. cit.

¹³⁶ Le site entier de l'IF d'Afrique du Sud est proposé en anglais et en français par exemple.

¹³⁷ MONTE, Valentina De. Le fonds chinois de la bibliothèque municipale de Lyon, op. cit.

¹³⁸ LAUREEN, Quincy et Raphaële Mouren (dir). *La valorisation des fonds patrimoniaux dans les bibliothèques municipales*, op. cit.

¹³⁹ Ibid. p.16

¹⁴⁰ Comme c'est le cas du fonds local patrimonial de la médiathèque de l'IFM.

¹⁴¹ GUILBAUD, Didier. *L'action culturelle en BDP, locomotive ou danseuse ? - Acte du colloque d'Agén, 12, 13, 14 novembre 2002*. Association des Directeurs de Bibliothèques Départementales de Prêt, 2002. ISBN 5552910968031. p.22

cinq priorités, définies par Gérard Cohen et Michel Yvon, pour les fonds patrimoniaux¹⁴² : « la conservation et l'enrichissement des collections patrimoniales, la constitution de ressources, la mise en valeur des collections, l'élargissement des lecteurs et des publics et la formation des personnels. » Pour attirer un public, et surtout un public qui n'est pas composé que d'érudits et de chercheurs, la valorisation du fonds doit être attrayante pour l'utilisateur classique. Pour cela, la bibliothèque peut faire appel à des médiateurs ou des animateurs professionnels par exemple. La communication vise alors trois objectifs en particuliers : « faire savoir, faire apprécier et faire venir ». ¹⁴³ La communication fait savoir, en faisant découvrir, qu'il existe un fonds local patrimonial et donne les informations nécessaires à la venue de l'activité (date, lieu, modalités d'accès...). Il faut également susciter la curiosité des usagers pour leur donner envie de venir. La communication¹⁴⁴ peut se faire en interne via des pages dédiées au patrimoine dans les programmes ou par le biais d'affiches, de flyers, de marques pages... Ou tout simplement par internet en mettant en avant le fonds local patrimonial sur le site internet ou sur le calendrier des actions culturelles de l'IF. Ou encore en communiquant en externe, pour les personnes qui ne sont pas usagers de la bibliothèque. Dans ce cas-là, c'est internet qui sera le plus utile : mail, newsletters, communiqués de presse, partenaires extérieurs, etc.

Les deux principales formes de valorisation dans les médiathèques de lecture publique sont les animations et la numérisation. La problématique et les enjeux de la numérisation seront traités plus tard dans le mémoire. Les animations peuvent se décliner sous diverses formes, comme des rencontres, des jeux, des ateliers, des visites et des expositions. Les expositions, par exemple, peuvent se faire sur l'angle du contenu du fonds ou sous l'angle de sa forme. Pour ce dernier, les livres sont considérés en tant qu'objet - cela concerne souvent les ouvrages remarquables. La forme peut également être mise en valeur au travers de l'exposition des formats particuliers que possèdent le fonds : affiches, instruments, objets, photographies... La création d'exposition permet en même temps de mieux connaître son fonds, de rendre visible des collections et de les vulgariser pour les non-initiés. Il faut également essayer de garder un équilibre entre valorisation pour les chercheurs et les non chercheurs. Attention, l'ouvrage « L'action culturelle en bibliothèque »¹⁴⁵, sous la direction de Viviane Cabannes, précise que la valorisation d'un fonds patrimonial qui passe par une exposition sur un thème donné n'entraîne pas automatiquement une hausse de la fréquentation. Mais cela permet une promotion de l'établissement et du fonds en lui-même. Isabelle Masse¹⁴⁶ va mettre en lumière trois objectifs quand on parle d'animation. Un objectif culturel en mettant en valeur

¹⁴² COHEN, Gérard et YVON, Michel. Le plan d'action pour le patrimoine écrit. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 2004, t.49, n°5 [consulté le 27 avril 2023]. Disponible sur le Web : <<https://bbf.enssib.fr/consulter/08-cohen.pdf>>. p.49-50

¹⁴³ LOIRE, Marion. Promouvoir les animations : la communication autour de l'action culturelle. In HUCHER, Bernard et PAYEN, Emmanuèle. *L'action culturelle en bibliothèque* [en ligne]. Paris : Éditions du Cercle de la Librairie, 2008 [consulté le 13 mai 2023]. p. 277 à 288. Disponible sur le Web : <<https://www.cairn.info/l-action-culturelle-en-bibliotheque--9782765409588-page-277.htm>>.

¹⁴⁴ LAUREEN, Quincy et Raphaële Mouren (dir). *La valorisation des fonds patrimoniaux dans les bibliothèques municipales*, op. cit. p.33-37

¹⁴⁵ CABANNES, Viviane et POULAIN, Martine. *L'action culturelle en bibliothèque*. Paris : Éditions du Cercle de la librairie, 1998 (Bibliothèques). ISBN 2-27654-0709-6.

¹⁴⁶ MASSE, Isabelle. Animation et bibliothèque ». *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)* [en ligne], 1995, n° 4 [consulté le 25 mars 2023], p.80-82. Disponible sur le Web : <<https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1995-04-0080-004>>.

un fonds et des collections pour les faire découvrir à un public. Un objectif plus politique, qui fait de la bibliothèque un lieu de débats et de rencontres. Et pour finir, un objectif stratégique, c'est-à-dire intégrer la bibliothèque dans une politique culturelle plus globale et contribuer au rayonnement de la structure, de la ville ou du pays. Les animations peuvent aussi se faire auprès d'un public jeune, comme le public scolaire, ce qui sera d'autant plus pertinent si la médiathèque arrive à trouver un point d'ancrage entre le programme scolaire et le contenu du fonds.¹⁴⁷ Ce dernier point est possible avec les écoles de AEFE comme on l'a vu plus haut. Les animations peuvent permettre un certain degré d'appropriation des documents patrimoniaux par les publics car elles permettent de dépasser la simple présentation du fonds.

Les visites sont également un bon moyen de faire connaître le fonds. La médiathèque de Mauritanie fait parfois visiter son fonds Mauritanie à des classes de collège et de lycée par exemple. Elle organise également des visites spécifiques pour certains visiteurs de l'IF.

¹⁴⁷ LAUREEN, Quincy et Raphaële Mouren (dir). *La valorisation des fonds patrimoniaux dans les bibliothèques municipales*, op. cit. p.48

2. FOCUS SUR LE NUMERIQUE : UN INCONTOURNABLE

La valorisation et la médiation d'un fonds passe aujourd'hui beaucoup par le numérique et internet. C'est pourquoi, il est nécessaire que les médiathèques d'IF ayant un fonds local, ou même celles qui n'ont en pas bien sûr, développent ces outils indispensables. De manière très académique, les ressources disponibles en ligne peuvent se définir comme « de l'information bibliographique ou des contenus éditoriaux acquis » nécessitant à la fois « un producteur externe et une ressource ».¹⁴⁸ Cette partie va aborder le numérique sous deux angles différents, la communication d'un fonds locaux sur internet (via les réseaux sociaux et les sites internet des IF) et la valorisation d'éléments numériques (via les bibliothèques numériques).

Comme on peut le lire dans le vade-mecum de l'IF de Paris¹⁴⁹, l'usage du numérique va permettre d'élargir la palette d'activités d'une médiathèque, son rayonnement géographique et son public. Cependant l'offre numérique ne se suffit généralement pas à elle-même. Il faut que les médiathécaires assurent la médiation et soulignent les complémentarités éventuelles avec l'offre physique. La médiation et la valorisation d'un contenu numérique est particulière car il est par nature invisible et intangible. D'après le mémoire de stage de Margaux Lainé¹⁵⁰, il faut savoir créer des « ponts entre le monde physique et le monde numérique, pour attirer l'attention sur ce type particulier de collections. » Pour cela, mettre en place une médiation virtuelle, mais aussi physique est indispensable. Il faut, en quelque sorte, « rematérialiser » les ressources numériques pour les rendre visibles autrement qu'en ligne. D'après les chercheurs en sciences de l'information, Lionel Dujol et Silvère Mercier¹⁵¹, il existe plusieurs types de flux avec des objectifs différents. On retrouve par exemple les dispositifs qui permettent « une identité numérique constituant une présence en ligne pérenne et attractive »¹⁵², ce qui comprend principalement les posts sur les réseaux sociaux et sur les sites web de la médiathèque. On retrouve également des dispositifs de flux plus ponctuels, comme les tables thématiques. Ces dernières peuvent être liées aux ressources numériques grâce à des passerelles comme les QR codes ou des étiquettes « Disponible en ligne ».

Le même vade-mecum précise que « l'Institut français entend s'approprier ces technologies du numérique pour en faire un vecteur de l'influence française ». Ce qui montre bien, que l'accent est désormais mis sur ce point. Cette augmentation du numérique ne doit néanmoins se faire qu'à quelques conditions¹⁵³ pour qu'elle reste faisable et pertinente :

¹⁴⁸ LAINE, Margaux et GIRAUD, Odile (dir). *La valorisation des ressources en ligne en bibliothèque municipale* [en ligne]. Mémoire de stage, Master Information Documentation, Université de Lille, 2022 [consulté le 28 avril 2023]. Disponible sur le Web :

<<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03779884>>. p.22

¹⁴⁹ VADE-MECUM : *Médiathèques du réseau culturel français à l'étranger*, op. cit. p.17

¹⁵⁰ LAINE, Margaux et GIRAUD, Odile (dir). *La valorisation des ressources en ligne en bibliothèque municipale*, op. cit.

¹⁵¹ DUJOL, Lionel et MERCIER, Silvère. *Médiation numérique des savoirs : Des enjeux aux dispositifs* [en ligne]. Les éditions Asted, 2017 [consulté le 30 avril 2023]. Disponible sur le Web : <<http://mediation-numerique-des-savoirs.org/>>.

¹⁵² Ibid.

¹⁵³ VADE-MECUM : *Médiathèques du réseau culturel français à l'étranger*, op. cit. p.20

- **La qualité des équipements et du débit des différents pays.** En effet, la question du numérique pose une problématique supplémentaire quand on parle du continent africain. Effectivement¹⁵⁴, même si les infrastructures et les services numériques ont été considérablement développés sur l'ensemble de l'Afrique ces dix dernières années¹⁵⁵, la pénétration du haut débit et l'accès à internet demeurent limités pour une grande partie de la population.¹⁵⁶ Et vient avec ce manque d'équipement un taux d'illectronisme encore élevé.
- **Des actions de promotion et de médiation de ces contenus numériques.** Ce qui demande du personnel qualifié dans ce domaine.
- **Un public pour lequel s'adresse cette offre numérique.** Il faut savoir si le public ciblé possède l'équipement et le savoir-faire nécessaire par exemple.
- Et pour finir, « les professionnels de bibliothèques doivent être en mesure de **transmettre clairement au public les règles d'utilisation** (restrictions d'accès pour éviter les usages frauduleux par exemple) »¹⁵⁷

Il est aussi très utile de pouvoir mettre à disposition du matériel informatique, comme des ordinateurs ou des tablettes permettant aux usagers d'aller, par exemple, sur la bibliothèque numérique du fonds local ou de chercher dans le catalogue un document.

Le médiathécaire doit pouvoir servir de médiateur aussi bien pour les ressources physiques que pour les ressources numériques. Il y a trois dimensions du rôle du bibliothécaire¹⁵⁸ qui apparaissent avec la démocratisation du numérique en bibliothèque : « former aux outils du numérique » ; « sensibiliser [les usagers] au nouveau contexte et aux nouveaux enjeux de la culture à l'ère numérique » et travailler en équipe pour intégrer les ressources en lignes dans une « politique documentaire globale et hybride ».

Le numérique permet également d'attirer un public plus jeune, notamment les générations appelées « digital natives ».¹⁵⁹ Des personnes qui ont souvent pour premier réflexe lors de recherche informationnelle, internet.¹⁶⁰ Le développement du numérique va donc leur permettre d'accéder aux ressources du fonds local de la médiathèque à distance et de compléter leurs recherches documentaires avec ces contenus souvent exclusifs.

¹⁵⁴ *Le développement numérique de l'Afrique : préparer l'avenir numérique*. OECD iLibrary, 2021 [en ligne]. [Consulté le 12 mai 2023]. Disponible sur le Web :

<<https://www.oecd-ilibrary.org/sites/7c0361ee-fr/index.html?itemId=/content/component/7c0361ee-fr#biblio-d1e12552>>.

¹⁵⁵ Par exemple, au cours des dix dernières années, le développement du numérique sur le continent africain peut notamment se voir sur la couverture et l'accessibilité des services mobiles et les paiements mobiles. La 3G et 4G sont disponibles sur plus de 80% de la superficie du continent.

¹⁵⁶ La pénétration du haut débit (fixe ou sans fil) est de seulement 25% :

¹⁵⁷ VADE-MECUM : *Médiathèques du réseau culturel français à l'étranger*, op. cit. p.21

¹⁵⁸ BARRON, Géraldine et Le GOFF-JANTON, Pauline. *Intégrer des ressources numériques dans les collections* [en ligne]. Villeurbanne : Presses de l'ENSSIB, 2014 [consulté le 12 mai 2023]. Disponible sur le Web :

<<https://books.openedition.org/pressesenssib/2747?lang=fr>>. p.32

¹⁵⁹ Les personnes nées à partir des années 1980, qui ont grandi dans un environnement numérique.

¹⁶⁰ LAINE, Margaux et GIRAUD, Odile (dir). *La valorisation des ressources en ligne en bibliothèque municipale*, op. cit. p.22

2.1. Visibilité sur les réseaux sociaux

Les réseaux sociaux numériques¹⁶¹ sont aujourd'hui un outil de communication assez commun dans les médiathèques en France, mais non moins important. La popularité des RSN, Facebook, Twitter, Instagram, YouTube, LinkedIn, Pinterest, Tik Tok et autres, chez les jeunes mais pas qu'eux, n'est plus à démontrer. En effet, ce n'est pas moins de 80% de la population française qui utiliserait les RSN en 2023, soit cinquante-deux millions d'utilisateurs. De plus, la plupart des utilisateurs sont présents en moyenne sur six RSN différents et y passent presque deux heures par jour.¹⁶² Attention, l'utilisation des RSN est moins systématique dans les médiathèques en Afrique et le nombre d'utilisateurs moins élevé. Et évidemment, il faut garder en tête que le taux de pénétration des RSN n'est pas le même partout en Afrique. D'après le site Statista¹⁶³, en janvier 2023, le taux de pénétration des réseaux sociaux dans le monde était de 59,4%. Parmi les sept dernières régions utilisatrices de RSN dans le monde sur dix-neuf, cinq sont des régions d'Afrique, dont les trois dernières. La région de l'Afrique du Nord est donc à la treizième place, avec de 48,8%, puis à la quatorzième place on retrouve l'Afrique du Sud, avec 41,3%. Le taux baisse drastiquement pour les trois dernières régions : en dix-septième place l'Afrique de l'Ouest avec 13,3%, puis l'Afrique de l'Est avec 8,4% et pour finir, l'Afrique Centrale avec 7,4%. Notons néanmoins que les chiffres changent aussi selon les pays et les zones à l'intérieur d'un même pays. En effet, dans les grandes villes, là où sont souvent implantés les IF, les taux d'utilisation des RSN est beaucoup plus important que dans la campagne où le réseau ne passe pas et où les gens ont moins de ressources.

Bien sûr, les RSN peuvent s'utiliser pour n'importe quel fonds ou événement dans une médiathèque, les fonds locaux compris, qu'ils soient patrimoniaux ou courants. L'utilisation de ces RSN par les bibliothèques permet d'inscrire ces dernières dans une démarche participative, dans des structures ouvertes vers l'extérieur. « Ainsi, la médiathèque sort virtuellement de ses murs pour aller vers l'utilisateur, qui peut alors la retrouver à tout moment et en tout lieu. »¹⁶⁴ Notre époque, parfois appelée « ère de l'information » se caractérise en partie par une hyperconnectivité et par l'importance de la communication et de ces canaux. Les bibliothèques ne peuvent faire fi de ces évolutions et doivent s'y adapter. L'utilisation des RSN par les professionnels du livre permet plusieurs choses¹⁶⁵ :

¹⁶¹ Nommé RSN dans la suite du mémoire.

¹⁶² *Guide des réseaux sociaux 2023 : liste et chiffres clés*. ECN, 2023 [en ligne]. [Consulté le 13 mai 2023]. Disponible sur le Web :

<https://www.ecommerce-nation.fr/infographie-utiliser-les-reseaux-sociaux-pour-votre-site-e-commerce/#:~:text=On%20compte%20en%202023%2C%20pas,6%25%20de%20la%20population>.

¹⁶³ *Taux de pénétration des réseaux sociaux dans le monde en janvier 2023, par région*. Statista, 2023 [en ligne]. [Consulté le 13 mai 2023]. Disponible sur le Web :

<https://fr.statista.com/statistiques/570671/media-sociaux-taux-de-penetration-globale-en--par-region/#:~:text=Moins%20de%208%25%20de%20la,r%C3%A9seau%20social%20le%20plus%20fr%C3%A9quent%C3%A9.>>.

¹⁶⁴ *Bibliothèques et réseaux sociaux. Bibliomnivores : Revue de presse professionnelle* [en ligne], 2019 [consulté le 13 mai 2023]. Disponible sur le Web :

<https://bibliomnivoressite.wordpress.com/2019/02/03/bibliotheques-et-reseaux-sociaux/#:~:text=Ils%20permettent%20de%20%3A,de%20la%20biblioth%C3%A8que%20en%20g%C3%A9n%C3%A9ral>>.

¹⁶⁵ Ibid.

- De communiquer sur des événements, des nouveautés, sur des informations pratiques, sur de nouveaux services, etc.
- De valoriser la médiathèque et de lui donner une nouvelle image, plus dynamique, plus moderne.
- De faire de la médiation en postant ou partageant des actualités littéraires ou scientifiques.
- De faire de la veille professionnelle et documentaire.
- Mettre en avant l'expertise des bibliothécaires dans la lutte contre les fake-news ou pour développer l'esprit critique.
- De créer une communauté et de les faire participer en valorisant leurs compétences.

Pour Dia Dienaba, la valorisation d'un fonds passe majoritairement par le signalement dans le catalogue, la numérisation, et l'exposition.¹⁶⁶ Loanna Pharose précise dans son mémoire que les RSN permettent donc, en quelque sorte, une double valorisation car :

Les images publiées des collections sont accompagnées de textes qui montrent, par la présence du lien vers le catalogue de la structure ou de l'exposition physique ou virtuelle, ce premier travail indispensable de valorisation par le signalement dans le catalogue.¹⁶⁷

Elle rajoute¹⁶⁸ que les trois éléments suivants doivent être présents, tout en s'adaptant au sujet et à la cible, pour avoir une bonne valorisation sur les RSN. Premièrement, le ton qui peut être formel, léger ou encore humoristique. Deuxièmement, le registre du discours qui peut être informatif, impératif ou interrogatif. Et pour finir, la mise en scène qui doit permettre au poste de se démarquer et de plaire.

L'utilisation des RSN pourrait donc permettre d'attirer le public, particulièrement le public jeune, dans les fonds locaux, surtout les patrimoniaux, qui ne sont pas autant visités qu'ils pourraient l'être. Des posts Facebook sont déjà faits pour les activités de la médiathèque de l'IFM - en passant par le responsable de la communication de la structure - mais ne concernent pas encore les fonds locaux. Voici un exemple de ce qui est fait (voir figure 6) :

¹⁶⁶ DIENABA, Dia et MARTIN, Philippe (dir). *Signalement et valorisation des textes (religieux) en arabe : la coopération au service d'une meilleure (re)connaissance de ces fonds* [en ligne]. Mémoire de fin d'étude, diplôme de conservateur de bibliothèque, Villeurbanne : ENSSIB, 2020 [consulté le 12 octobre 2022]. Disponible sur le Web :

<<https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/69595-signalement-et->>.

¹⁶⁷ PHAROSE, Loanna et ANDRE, François-Xavier (dir). *La valorisation des fonds japonais sur les réseaux sociaux par les bibliothèques universitaires et les musées : étude de cas des comptes Twitter* [en ligne]. Mémoire de fin d'étude, diplôme de politique des bibliothèques et de la documentation, Villeurbanne : ENSSIB, 2021 [consulté le 15 avril 2023]. Disponible sur le Web :

<<https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/70177-la-valorisation-des-fonds-japonais-sur-les-reseaux-sociaux-par-les-bibliotheques-universitaires-et-les-musees-etude-de-cas-des-comptes-twitter.pdf>>. p.25

¹⁶⁸ Ibid. p.62



Figure 6 : Post sur Facebook pour un café philo organisé à la médiathèque le 05 juillet 2023 (il y a une erreur sur la date dans le post)

2.2. Les bibliothèques de ressources numériques des fonds locaux : la problématique de la numérisation et de la diffusion sur internet

La numérisation est l'un des moteurs de la valorisation, notamment pour les fonds locaux patrimoniaux. Et la numérisation d'un fonds est souvent la première étape vers une diffusion de celui-ci sur internet. Plusieurs solutions existent, et l'une d'entre elles est d'intégrer le résultat des numérisations dans une bibliothèque numérique. Une bibliothèque de ressources numériques peut donc contenir des documents scannés, des photographies, des cartes, des vidéos, du son, etc. Les possibilités sont vastes. Et comme le dit Quincy Laureen dans son mémoire¹⁶⁹, la mise en ligne des résultats de la numérisation permet de mettre à disposition ces fonds au plus grand nombre. La diffusion via internet permet donc de toucher un maximum de personne, que ce soit des usagers ou non, des personnes habitant dans la ville ou le pays de l'IF possédant le fonds ou non... Cela permet également de diffuser à grande échelle des documents qui autrement ne pourraient pas l'être à cause des problématiques de conservation de certains ouvrages, trop fragiles ou trop rares. Ou parce que le document est difficilement trouvable, comme c'est le cas de certains documents des fonds locaux patrimoniaux de Madagascar et de Mauritanie. C'est donc un outil précieux de valorisation et de diffusion. Sans oublier, qu'une mise en ligne des ressources d'un fonds local peut aussi servir de vitrine à la médiathèque et contribuer à son rayonnement, que ce soit dans le pays ou à l'international. Lors de la numérisation et de l'intégration, les choix de sélection doivent se faire en fonction du public que l'on cherche à attirer.¹⁷⁰ Mais également

¹⁶⁹ LAUREEN, Quincy et Raphaële Mouren (dir). *La valorisation des fonds patrimoniaux dans les bibliothèques municipales*, op. cit. p.52

¹⁷⁰ Ibid. p.52

en fonction des moyens financiers, humains et technologiques, que l'on a. C'est la somme de tous ces critères qui va déterminer les collections à numériser et à quel niveau aller : numérisation ou non, format image ou texte... Pour résumer, la valorisation des collections numérisées va répondre à trois enjeux majeurs : la diffusion, l'accessibilité et la visibilité pour le public.¹⁷¹

La numérisation coûte par contre très cher et la mise en ligne peut l'être aussi. Pour l'exemple, l'IF de Madagascar¹⁷² a monté en 2016 un projet de numérisation de leur fonds local patrimonial. Ils ont obtenu deux-mille cinq-cents euros, ce qui ne leur a permis que de numériser onze documents, sélectionnés parmi les plus précieux et anciens, ceux que l'on ne trouve nulle part ailleurs. Numériser tout leur fonds local patrimonial reviendrait donc très cher¹⁷³, surtout qu'il faudrait faire appel à un prestataire extérieur. Pour la diffusion, l'IF de Madagascar a pu faire appel à Culturethèque¹⁷⁴, la bibliothèque numérique du réseau culturel français à l'étranger. Culturethèque met à disposition des usagers des IF et des AF près de quatre-cent mille documents téléchargeables ou consultables en ligne dans cent trente-six pays, pour plus de trois-cent mille utilisateurs. La médiathèque a donc intégré les onze documents numérisés sur cette plateforme, évitant ainsi d'avoir à en créer une spécifique. Un autre avantage de l'utilisation de Culturethèque est que la communication des médiathèques sur cette plateforme est présente sur quasiment tous les sites d'IF et catalogue en ligne¹⁷⁵ : que ce soit par un onglet spécifique dans le grand onglet de la médiathèque, un onglet à part sur le site de l'IF ou encore une rubrique sur la page de la médiathèque. D'après le vade-mecum de l'IF de Paris, Culturethèque « permet aussi naturellement et plus globalement de toucher un nouveau public : plus jeune, plus connecté mais aussi plus éloigné des établissements. »¹⁷⁶

Mais les médiathèques des IF peuvent choisir de se créer leur propre bibliothèque de ressources numériques, comme c'est le cas de la Mauritanie¹⁷⁷ et d'avoir ainsi une plus grande liberté et indépendance. Liberté de créer son propre visuel par exemple (voir figure 7).

¹⁷¹ *Valoriser des collections numérisées*. ENSSIB, 2017 [en ligne]. [Consulté le 17 mai 2023]. Disponible sur le Web :

<<https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/64699-valoriser-des-collections-numerisees.pdf>>.

¹⁷² Informations obtenues lors de l'entretien.

¹⁷³ D'autant plus que le fonds est composé de plus de mille quatre-cents documents.

¹⁷⁴ Site Web : *Culturethèque*. Institut français [en ligne]. [Consulté le 10 juin 2023]. Disponible sur le Web :

<<https://www.culturetheque.com/MRT/>>.

¹⁷⁵ Voir annexe II.

¹⁷⁶ *VADE-MECUM : Médiathèques du réseau culturel français à l'étranger*, op. cit. p.145

¹⁷⁷ *Fonds Mauritanie : La bibliothèque de ressources numériques*. Institut français de Mauritanie [en ligne]. [Consulté le 01 mars 2023]. Disponible sur le Web :

<<https://fondsmauritanie-ifm.org/s/fonds-mauritanie-ifm/page/Bienvenue>>.



Figure 7 : Bandeau de la bibliothèque numérique. Image issue d'un dessin appartenant au fonds Mauritanie

La bibliothèque numérique du fonds local patrimonial de l'IFM est encore en cours de construction. Le site est par contre déjà fonctionnel et disponible pour tout à chacun, mais tous les objectifs fixés ne sont pas encore atteints. Le but de cette bibliothèque numérique est de proposer, à terme, trois catégories : un fonds cartographique, un fonds sonore et un fonds photographique dédiés à la Mauritanie. Le fonds possède de nombreuses photographies sur la Mauritanie (diapositives, négatifs et tirages papiers), des années 1960 jusqu'aux années 2000. La plupart de ces photos sont déjà scannées et sont en cours d'intégration sur Omeka S¹⁷⁸, le logiciel qui gère la bibliothèque numérique. La numérisation des cartes du fonds local patrimonial est plus compliquée du fait de l'absence du matériel nécessaire.¹⁷⁹ Deux tests d'intégration de cartes sont par contre déjà disponibles sur le site. Pour finir, la médiathèque souhaite partager sur la bibliothèque numérique de la musique traditionnelle Maure, la musique Azawan. Ne possédant pas réellement de fonds musicaux dans le fonds local, la médiathèque doit se tourner vers des partenaires pour pouvoir proposer ce type de collections. Pour l'instant, c'est un particulier mauritanien qui a déjà permis à la médiathèque d'intégrer dix morceaux et des négociations avec la BnF sont en cours, pour intégrer leur fonds Guignard.¹⁸⁰ Pour la communication, la bibliothèque numérique est immédiatement visible sur le site de l'IF, grâce à un onglet spécifique, à côté de celui de la médiathèque. Le bouche à l'oreille est également actif, notamment en en parlant dans des lieux propices, comme l'université de Nouakchott.

Le problème des droits d'auteurs se pose évidemment dans l'intégration de documents dans une bibliothèque numérique. Le fonds Mauritanie est par exemple en discussion avec deux détenteurs de deux fonds photographiques présents dans le fonds pour numériser et partager leur travail sur la bibliothèque numérique.

2.3. Portails et catalogues en ligne : quelle place pour les fonds locaux ?

Avoir un catalogue en ligne est un élément désormais basique d'une médiathèque. Le catalogue permet de donner une certaine autonomie aux usagers dans leurs recherches documentaires et de pouvoir connaître le contenu des fonds sans se déplacer. Après analyse des catalogues en ligne¹⁸¹, on se rend compte qu'il y a environ 30% des médiathèques d'IF en Afrique qui ne possèdent pas de catalogue en ligne sur le site de leur IF. Parmi les médiathèques possédant un catalogue en ligne, quasiment toutes avaient plus ou moins un fonds local. La plupart du temps,

¹⁷⁸ Logiciel de gestion de la bibliothèque numérique utilisé par l'IFM.

¹⁷⁹ Les dimensions des cartes rendent la numérisation compliquée sans matériel spécifique.

¹⁸⁰ Michel Guignard était un ethnomusicologue spécialiste de la musique traditionnelle Maure.

¹⁸¹ Voir annexe II.

le fonds était clairement identifié avec un nom parlant, « Espace Algérie » ; « Fonds Congo » ; « Fonds local » ; « Adulte – Tunisie »... Mais dans plusieurs cas¹⁸², seule une recherche avancée avec pour sujet le nom du pays ou la sélection d'une catégorie, d'un sujet spécifique, donnait un résultat pertinent. De manière générale, seulement neuf pays ont un fonds local facilement accessible sur son site web. Pour les autres, seule une recherche avancée ou plusieurs étapes pas très claires permettent de les trouver. Les résultats de cette analyse sont à prendre avec du recul. En effet, toutes les médiathèques ne rentrent pas les mêmes types de données¹⁸³ et parfois elles sont incomplètes.¹⁸⁴ Les fonds locaux sont occasionnellement divisés en plusieurs fonds comme Madagascar avec son « Fonds local » et son « Fonds Mada », le Burkina Faso qui a divisé son fonds local entre le « Fonds Burkinabè » et les « Romans Burkinabè » ou encore le fonds Gabon avec le « Fonds Gabon » et le « Fonds Gabon (boîte d'archives) ».

L'analyse des catalogues a permis de mettre en lumière qu'aucune des médiathèques ne proposait, en tout cas de manière visible sur le site, d'objets ou de jeux locaux dans leur fonds local. La plupart des fonds locaux semblent composés uniquement de textes imprimés. Même si on note parfois des exceptions avec des médiathèques fournissant quelques cartes, manuscrits et documents sonores ou vidéo. De la même manière, assez peu de médiathèques proposent des bulletins, des périodiques ou des articles. La forme des éléments proposés semble donc rester très classique.

Le travail sur les catalogues a aussi permis d'analyser les différents visuels utilisés pour les fonds locaux. Mettre en place un visuel permet une identification du fonds plus facile et plus rapide et donne une identité à celui-ci. La grande majorité des médiathèques¹⁸⁵ ne propose pas de visuel particulier pour leur fonds local sur le catalogue en ligne (voir figure 8).



Figure 8 : Capture d'écran du site de l'IF de Djibouti

D'autres, au contraire, ont fait un effort particulier. À noter que généralement, si un visuel a été mis pour le fonds local, il y en a un pour chaque fonds et vice-versa. La médiathèque de Rabat, et également toutes les antennes de l'IF du réseau Maroc, a par exemple choisi de représenter le fonds Maroc avec une étoile, qui rappelle le drapeau marocain (voir figure 9). Elle a en plus mis un code couleur, du bleu pour les fonds adultes et de l'orange pour les fonds jeunesses. Le fonds local est donc tout de suite repérable avec l'étoile, le nom explicite écrit en dessous

¹⁸² Bénin ; Cameroun ; Côte d'Ivoire ; Egypte ; Maurice.

¹⁸³ Il n'y a pas toujours le genre, le type de document ou le format. La plupart des SIGB sont personnalisables.

¹⁸⁴ Particulièrement pour les langues où on arrive rarement au bon compte.

¹⁸⁵ Trois médiathèques de l'échantillon ont mis un visuel particulier : Burkina Faso, Congo et Maroc.

II. La valorisation et la médiation des fonds locaux dans les médiathèques d'Instituts français : quelles particularités ?

« Fonds Maroc » et la couleur bleue qui annonce que c'est un fonds qui cible les adultes.



Figure 9 : Capture d'écran des fonds du catalogue en ligne de la médiathèque de Rabat au Maroc

Le Burkina Faso et le Congo ont, eux, décidé de représenter leurs fonds locaux avec la silhouette du pays (voir figure 10). Une image également très parlante.

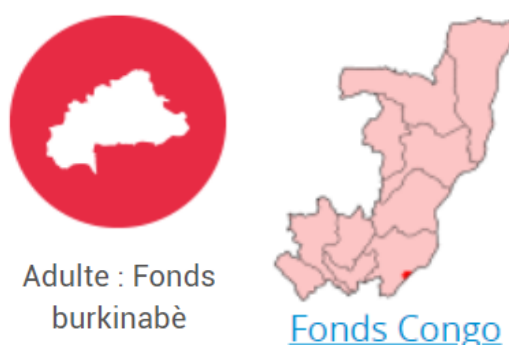


Figure 10 : Captures d'écrans des fonds du catalogue en ligne des médiathèques du Burkina Faso et du Congo

Le portail de la médiathèque peut également servir à l'ajout des sélections documentaires du fonds local. L'IFM a par exemple créé récemment une vignette « Sélection fonds Mauritanie » au côté de celles des « Nouveautés Adulte » et « Nouveautés Jeunesse ». Cela lui permet de mettre régulièrement une sélection documentaire de leur fonds local sur un thème particulier lié à la Mauritanie, aux dates clés du pays, à des personnalités importantes ou encore à des collections remarquables.

La valorisation est donc une étape indispensable dans la gestion d'un fonds local pour le faire connaître et apprécier du public. Cela peut passer par des visuels et un emplacement caractéristique, par des activités et des partenariats noués avec différents organismes locaux, par des actes particuliers pour des collections spécifiques (langues et patrimoine), par les RSN, par la création d'une bibliothèque

numérique ou par les portails et catalogues en ligne. Le questionnaire suivant sera de comprendre pourquoi et de quelles manières les fonds locaux peuvent parfois se substituer aux bibliothèques publiques en décortiquant le contexte continental et local. Ainsi que de voir comment les fonds locaux s'intègrent dans le fonctionnement de l'IF.

III. GERER UN FONDS LOCAL AU SEIN DU PAYS D'ACCUEIL ET DE L'INSTITUT FRANÇAIS : UN ROLE DE SUBSTITUTION ?

1. LE CONTEXTE LOCAL : UN SYSTEME DEFAILLANT ?

1.1. Les bibliothèques nationales et le dépôt légal, l'exemple de la Mauritanie et de Madagascar

Jean de Chantal écrivait en 1975 un article¹⁸⁶ sur l'implantation et le développement des bibliothèques dans le Tiers-Monde. Il a notamment abordé la question du faible nombre de bibliothèque nationale et de leur évolution embryonnaire alors que ces structures sont de première nécessité avant que ne « disparaisse une partie du patrimoine intellectuel. »¹⁸⁷ En 1975, les quatre plus grands problèmes de ce domaine étaient donc, par ordre d'importance, « premièrement de la formation bibliographique, deuxièmement des bibliothèques de lecture publique, des bibliothèques nationales et des bibliographies nationales, troisièmement des archives nationales et, finalement, des systèmes internationaux d'information. »¹⁸⁸ La situation de 1975 n'est plus celle d'aujourd'hui, mais c'est dans ces années-là que certains des fonds locaux en Afrique se sont créés dans des structures qui deviendront ensuite des IF. C'est en partie les situations compliquées des bibliothèques nationales à ces époques qui va expliquer pourquoi ces fonds d'IF sont considérés aujourd'hui comme plus ou moins rares dans le pays. Paradoxalement, dans certains pays du tiers-monde, la bibliothèque nationale était la « seule bibliothèque digne de ce nom sur tout le territoire »¹⁸⁹ alors que d'en autres c'est l'une des plus démunies (en termes de ressources humaines et financières). Il n'y a donc évidemment pas, ni à l'époque ni maintenant, une uniformisation de l'état des bibliothèques nationales en Afrique. On peut malgré tout dégager de grands axes semblables. Un des rôles importants des bibliothèques nationales est la publication de la bibliographie nationale du pays, de l'inventaire du patrimoine intellectuel du pays. Or, de nombreux pays en voie de développement, à l'époque, ne s'acquittaient pas de ce travail, parfois simplement à cause d'un manque de moyens. Une absence qui malheureusement a permis « de laisser échapper ainsi, de manière irrémédiable peut-être, une documentation de portée historique et culturelle de valeur inestimable. »¹⁹⁰ Les raisons principales du retard de développement des bibliothèques dans les pays en voie de développement, en 1975 - mais certains points sont encore vrais aujourd'hui -, sont pour John Dean, ancien bibliothécaire à l'Université du Ghana et fondateur de l'École de bibliothécaires d'Ibadan¹⁹¹ : des facteurs « extérieurs » comme des difficultés socio-économiques, issus de la colonisation, de la politique, des finances, de l'absence, dans bien des cas, d'infrastructures solides au niveau des bibliothèques nationales et des bibliothèques

¹⁸⁶ CHANTAL, Jean (de). Bibliothèques et archives du Tiers-Monde : problèmes et perspectives. *Documentation et bibliothèques*, op. cit.

¹⁸⁷ Ibid. p.85

¹⁸⁸ Ibid. p.86

¹⁸⁹ Ibid. p.89

¹⁹⁰ Ibid. p.90

¹⁹¹ Ibid. p.92

de lecture publique ... Ou des facteurs dit « intérieurs » comme une pénurie de fonds suffisants, un manque de personnel qualifié, de la négligence dans la planification du développement à long terme et une certaine prédominance des idées qui ne sont plus d'actualités en matière de bibliothèque et de documentation. Il y avait également deux problèmes majeurs qui empêchaient la bonne marche de la conservation du patrimoine écrit. Premièrement, le problème du ramassage et mise en ordre des documents dispersés dans tout le territoire ou encore de la récupération des documents originaux éparpillés dans le monde.¹⁹² Il ne faut pas oublier non plus la difficulté de sauvegarder la tradition orale, très présente dans de nombreux pays d'Afrique. Et deuxièmement, une des difficultés qui commencent à apparaître dès les années 70, mais qui est d'autant plus vrai de nos jours, c'est l'explosion de la documentation - les livres, les périodiques, les journaux et les documents de toutes sortes -, rendant la sauvegarde de toutes données encore plus compliquée.¹⁹³

Pour illustrer plus concrètement ces propos, prenons l'exemple de la bibliothèque nationale de Mauritanie. En 1972, un dossier sur l'organisation de la bibliothèque nationale de Nouakchott est publié par l'UNESCO¹⁹⁴ et c'est sur ce document que nous nous appuyons principalement pour la partie historique. La bibliothèque nationale fut créée en 1962 mais ne commença réellement à fonctionner qu'en 1965, soit à peu près à la même période que la création du fonds Mauritanie au CCF Saint-Exupéry.¹⁹⁵ Dès le début, les problèmes se posent en termes de locaux. En effet, jusqu'en 1969, la bibliothèque nationale n'a le droit qu'à quelques pièces dans un bâtiment administratif. Si la situation de l'espace fini par se régler, demeure encore longtemps la problématique du manque de personnel, particulièrement des cadres formés. Le classement de la bibliothèque nationale se faisait entre les livres en français (et autres quelques langues occidentales), les livres en arabe et les ouvrages concernant la Mauritanie, qui, quelle que soit la langue, étaient rangés à part. Soulignons que la section périodique comprenait de nombreuses lacunes : « Plusieurs titres ne sont représentés que par quelques numéros, ou parfois par un seul. »¹⁹⁶ En tout, en 1972, la bibliothèque nationale ne possède que deux-cents périodiques et cinq-mille volumes de livres, dont sept-cent cinquante faisant partie de la section mauritanienne. En 1986 un répertoire des bibliothèques et des organismes de documentation sur le monde arabe sort¹⁹⁷, et permet de voir que la bibliothèque nationale de Mauritanie possède à ce moment-là quatre-mille manuscrits et dix-mille monographies (pas de détails sur la section mauritanienne), alors que le CCF Saint-Exupéry affirme conserver déjà deux-mille huit-cent-cinquante documents dans un fonds appelé « Fonds Mauritanie ». Le CCF Saint-Exupéry va même contribuer au travail d'Adam Heymowsky¹⁹⁸ en transmettant les

¹⁹² Ibid. p.92

¹⁹³ Ibid. p.93.

¹⁹⁴ HEYMOWSKI, Adam. *Organisation de la Bibliothèque nationale de Mauritanie à Nouakchott, Deuxième mission* [en ligne]. Paris : UNESCO, 1972 [consulté le 09 avril 2023]. Disponible sur le Web :

<<https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000001965>>.

¹⁹⁵ Le Centre Culturel Français de Mauritanie. La structure a pris le nom d'Institut français qu'à partir de 2011.

¹⁹⁶ HEYMOWSKI, Adam. *Organisation de la Bibliothèque nationale de Mauritanie à Nouakchott, Deuxième mission*, op. cit. p.3

¹⁹⁷ RIMA : *Répertoire des bibliothèques et des organismes de documentation sur le monde arabe*. Institut du monde arabe, 1986. p.358-359

¹⁹⁸ Le recensement de tous les ouvrages savants de la Mauritanie étant présenté comme but principal de la mission.

fiches des ouvrages relatifs à la Mauritanie représentés dans le Centre culturel.¹⁹⁹ C'est également à cette époque que l'on peut voir une augmentation du nombre d'auteurs (quatre-cents en 1965 pour plus de deux-mille quatre-cents en 1972) et d'ouvrages mauritaniens (une augmentation de plus de huit-cents titres). En plus du manque de moyens et de cadres (les stagiaires envoyés pour être formés à Dakar ou en Europe finissaient souvent par choisir à leur retour une autre carrière)²⁰⁰, la récolte des anciens manuscrits pour les conserver à la bibliothèque nationale pose soucis aux détenteurs. Des efforts sont cependant faits comme lors de l'enregistrement de récits de quelques lettrés pour sauvegarder la mémoire orale, très présente dans le pays, ou encore en copiant et photographiant de vieux manuscrits. La Mauritanie possède en effet un important patrimoine constitué de manuscrits anciens. Le pays dispose ainsi de plusieurs bibliothèques d'exceptions situées dans de vieilles villes, tel que Chinguetti, qui renferme une dizaine de bibliothèques familiales. Un autre problème majeur provient du non-respect du dépôt légal, ne permettant pas à la bibliothèque nationale de récupérer tous les ouvrages qu'elle aurait dû.²⁰¹ L'importance des fonds locaux patrimoniaux peut s'entendre dans un discours de 1971 du Président de la République Islamique de Mauritanie, maître Moktar Ould Daddah :

Notre repersonnalisation culturelle, notre indépendance culturelle doit s'appuyer sur une connaissance parfaite de notre patrimoine culturel accumulé au cours des siècles [...] L'inventaire scientifique de l'ensemble de notre patrimoine culturel en vue de sa revalorisation, c'est une orientation qui revêt un caractère d'urgence. Pourquoi ? Parce qu'elle conditionne en grande partie le contenu de notre politique culturelle, mais aussi parce que notre patrimoine culturel est en danger de mort, usé qu'il est par le temps. Qu'il s'agisse de nos manuscrits, de notre art en général, de notre folklore, de notre artisanat ou de nos sites archéologiques, nous devons, dans les meilleurs délais, et avec l'assistance des pays amis, jeter les bases d'une audacieuse politique de recherche qui pourrait, en attendant la création d'instituts spécialisés, trouver dans la Maison de la culture de Nouakchott dont les travaux s'achèvent, sa première structure d'accueil.²⁰²

Aujourd'hui, la bibliothèque nationale de Mauritanie se situe toujours dans le même grand bâtiment - sur le même terrain que le musée national - au centre-ville de la capitale. Elle compte au total trente-quatre employés. Fin juillet 2023, une visite complète de la bibliothèque nationale²⁰³, des espaces ouverts au public aux espaces fermés, en compagnie de son directeur²⁰⁴, a pu se faire. Composée de dizaines de milliers d'ouvrages, voire plus, la bibliothèque nationale regorge de trésors.²⁰⁵ Malheureusement, aucun inventaire n'existe pour l'instant. Impossible de savoir précisément le nombre de livres ou le contenu des étagères de la réserve. La

¹⁹⁹ HEYMOWSKI, Adam. *Organisation de la Bibliothèque nationale de Mauritanie à Nouakchott, Deuxième mission*, op. cit. p.4

²⁰⁰ Ibid. p.6

²⁰¹ Ibid. p.6

²⁰² Ibid. p.7

²⁰³ Voir annexe III-C.

²⁰⁴ Sidi Ould Habib, directeur de la bibliothèque nationale de Mauritanie depuis plusieurs années. Il était professeur d'anglais et ne possède pas de formation dans le monde des bibliothèques.

²⁰⁵ Nous avons, par exemple, pu découvrir un magnifique atlas du monde datant de 1772, assez bien conservé.

bibliothèque nationale s'enrichie continuellement grâce au dépôt légal, à quelques achats et à des dons.²⁰⁶ La bibliothèque nationale met à disposition de son public trois salles. Une ouverte à tout le monde, sous réserve d'être inscrit, une autre réservée aux chercheurs et aux étudiants, et une dernière, utilisée comme salle d'exposition. L'exposition, permanente, se compose uniquement de manuscrits ou d'anciens livres dans des vitrines, avec parfois un petit écriteau en arabe. Certains ouvrages exposés sont sans explication.



Figure 11 : Salle d'exposition de la bibliothèque nationale de Mauritanie
© Aïna Rostaing

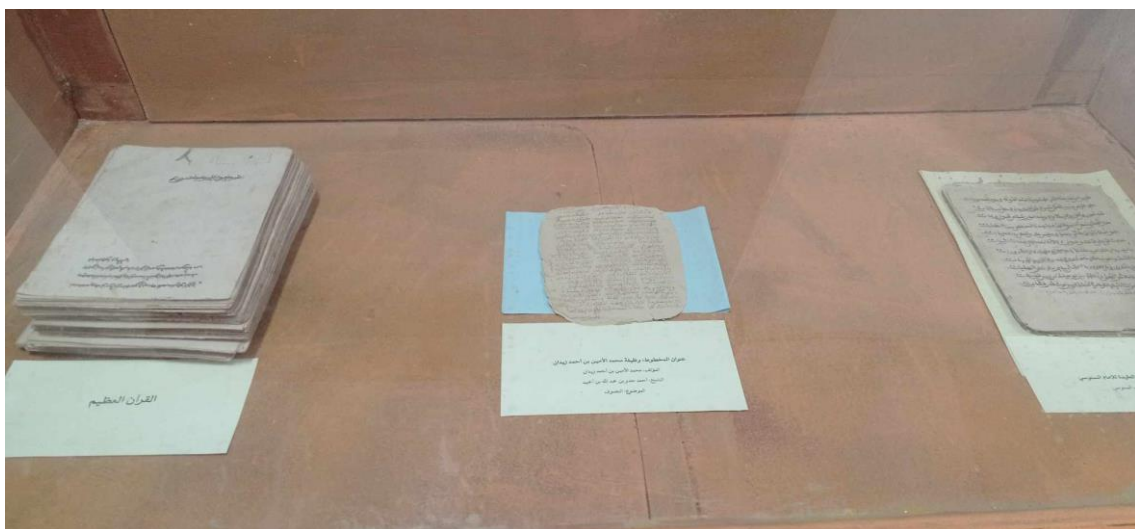
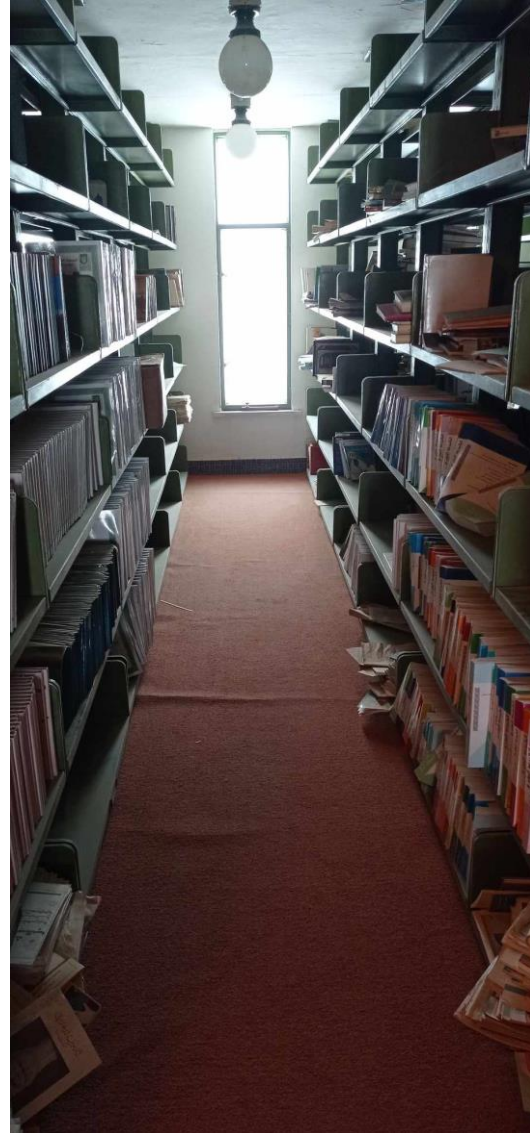


Figure 12 : Manuscrits exposés dans la salle d'exposition de la bibliothèque nationale de Mauritanie
© Aïna Rostaing

La partie privée était particulièrement intéressante. On y découvre des bureaux et une salle de conférence, et surtout, l'espace de stockage, interdite au public. Des dizaines d'étagères en fer, sur deux étages. Un mélange de plusieurs langues, avec deux dominantes, l'arabe et le français. Pas de réel ordre dans les livres, hormis une vague séparation entre les langues et les sujets. On pouvait retrouver des ouvrages très anciens avec des livres récents et des ouvrages de droits avec des romans.

²⁰⁶ Il y a actuellement plusieurs rayons, dans une salle ouverte au public, consacrés à des dons de bibliothèques de notables du pays.

III. Gérer un fonds local au sein du pays d'accueil et de l'Institut français : un rôle de substitution ?



Figures 13, 14 et 15 : Étagères de la partie stockage de la bibliothèque nationale de Mauritanie
© Aïna Rostaing

Le directeur a confirmé que la Mauritanie possédait bien un système de dépôt légal, qui concerne les livres écrits par un mauritanien, quel que soit le sujet, et les livres écrits sur le pays, quel que soit la nationalité de l'auteur. Dans la réalité, il reste pourtant trop peu appliqué pour le moment. Un système de dépôt légal en ligne via une base de données est en cours de construction, la bibliothèque nationale espère que cette facilitation permettra à plus d'auteurs de déposer leur livre. La bibliothèque nationale de Mauritanie est, encore aujourd'hui, une bibliothèque loin d'être exemplaire. Cela se voit sur la non connaissance de son contenu, une absence de protocole de conservation malgré des livres anciens, des côtes²⁰⁷ peu détaillées ni toujours bien placées²⁰⁸, très peu de rangement dans l'espace de stockage et un manque de formation des employés décrié par le directeur :

Le troisième point auquel nous faisons face c'est le personnel de bibliothèque, parce que, ce que je me suis dit dès mon arrivée ici c'est que pour bâtir une maison il faut avoir une très bonne fondation, et pour moi une bibliothèque sans personnel compétent ne peut pas vraiment faire avancer les choses. C'est-à-dire qu'il nous manque beaucoup de formation. Il y a des gens qui ne sont pas initiés en informatique, certains manquent de formations techniques dans la gestion des bibliothèques et tout ça.²⁰⁹

Mais la situation est loin d'être toute noire. Tout d'abord la bibliothèque possède un très beau fonds avec de nombreux ouvrages, dont certains très anciens. Les livres sur la Mauritanie sont en nombre conséquent et divers. Les fonds locaux de l'IFM sont loin d'être aussi complets, ils sont juste mieux valorisés et catalogués. Plusieurs projets sont également en cours. La bibliothèque nationale va ainsi très bientôt mettre en ligne un catalogue. Exécuté sur le SIGB PMB²¹⁰, le catalogue, en arabe et en français, va permettre d'interroger les ouvrages de la bibliothèque nationale, ceux déjà inventoriés du moins. En parallèle, un catalogage/inventaire des livres de la réserve occupe désormais une grande partie du personnel. Un travail sur plusieurs années, au vu de la tâche à accomplir : catalogage, classification et rangement de dizaines de milliers (voir plus) d'ouvrages et de numéros de presse. Le budget et l'hébergement de ce site a déjà été accepté par le Ministre de la Transformation numérique, de l'Innovation et de la Modernisation de l'Administration. Une numérisation des pages de titres des livres est également en projet depuis trois ans, mais là, la bibliothèque nationale est toujours en recherche de financements. Le SCAC pourrait d'ailleurs être un des bailleurs si le projet est accepté. Pour finir, un projet de coopération récemment mis en place avec la Tunisie va permettre des échanges entre les deux bibliothèques nationales et des formations.

Continuons d'illustrer les propos sur les bibliothèques nationales et le dépôt légal en Afrique en parlant de l'historique du dépôt légal à Madagascar.²¹¹ Ce qui permettra de mieux comprendre le caractère unique du fonds local patrimonial de

²⁰⁷ Utilisation de la classification de Dewey. Certaines côtes dans la partie publique sont traduites en français et en arabe sur un même livre.

²⁰⁸ Sur certains livres, la côte était à l'envers ou en haut.

²⁰⁹ Citation du directeur de la bibliothèque nationale tirée de la visite.

²¹⁰ Aussi le SIGB de l'IF de Mauritanie, de Madagascar et de nombreux autres IF dans le monde.

²¹¹ RAMBAHASINA, Bodoarimanana et ANDRIANIAINA, Jean-Marie. Le dépôt légal et le droit d'auteur à Madagascar. *Les cahiers de propriété intellectuelle* [en ligne], 2010, Vol. 3, n°1 [consulté le 09 avril 2023], p. 213-219. Disponible sur le Web :

<https://cpi.openum.ca/files/sites/66/Le-d%C3%A9p%C3%B4t-l%C3%A9gal-et-le-droit-d%E2%80%99auteur-%C3%A0-Madagascar.pdf>.

l'IF de Madagascar. Les premières lois relatives au dépôt légal n'apparaissent qu'en 1896 et ne concernaient que les journaux et des périodiques publiés à Madagascar. Réglementation mise en place par l'administration coloniale française dans le but de contrôler la presse d'opposition. D'autres du même genre vont voir le jour entre 1896 et l'indépendance de 1960. A partir de 1960, le dépôt légal aura pour but de permettre à « l'État d'assurer la conservation du patrimoine intellectuel national et, accessoirement, de donner au Gouvernement la possibilité de contrôler, a posteriori, l'usage qui est fait de la liberté d'imprimer et d'éditer ».²¹² Le dépôt légal, effectué auprès du ministère de l'Intérieur, ne permet que d'identifier le document et son auteur. Durant l'entretien avec la médiathèque de Madagascar, la médiathécaire a insisté sur le fait que le fonds local patrimonial de l'IF était mieux entretenu que celui de la bibliothèque nationale. La bibliothèque nationale viendrait même demander de l'aide et des documents à la médiathèque de l'IF. Et que malgré le dépôt légal, les documents sont loin d'être tous conservés et qu'il y aurait même des pertes inexplicables (des documents qui étaient bien présents à une époque mais que l'on ne trouve plus). Il arrive d'ailleurs à la médiathèque de l'IF de donner à la bibliothèque nationale ou à d'autres structures comme la bibliothèque d'histoire ou des bibliothèques d'universités, des exemplaires en trop de leur fonds local patrimonial.

1.2. Les bibliothèques publiques et les fonds privés

Il est important d'évoquer les bibliothèques du pays, autres que celle de l'IF, pour mieux comprendre la place de la médiathèque de l'IF et celle des fonds locaux. Malheureusement, les quelques pays interrogés n'ont aucune relation avec les bibliothèques locales ou alors une relation à sens unique, comme Madagascar, qui donne et prête mais qui ne reçoit rien. La médiathécaire interrogée explique que Madagascar est un pays très pauvre, avec des bibliothèques peu développées. Pour elle, la médiathèque de l'IF de Tananarive est parmi les meilleures bibliothèques de Madagascar, elle se distingue même des médiathèques des AF. Le médiathécaire de l'IF de Burundi affirme, de son côté, qu'il existe peu de bibliothèques dans son pays, excepté celles des universités. Les autres bibliothèques seraient essentiellement issues de dons, ce qui les rend différentes du fonds local ou même de la médiathèque de l'IF en général. Ce manque de culture des bibliothèques se retrouve d'ailleurs en termes d'association africaines de bibliothèques. Le Burundi est ainsi situé dans l'extrême du bas avec quinze membres seulement pour les animer, pour une moyenne dans les autres pays africains de cent.²¹³ Un nombre insuffisant pour l'animation et le développement des différentes associations. En 2018, la revue de l'Association des Bibliothécaires de France fait un focus sur l'Afrique francophone, et dresse un bilan de la lecture publique en Afrique subsaharienne.²¹⁴ On note ainsi

²¹² Ibid. p.214

²¹³ KONÉ, Adama. Les associations africaines de bibliothécaires : situation et principaux défis. *Bibliothèque(s), Revue de l'Association des Bibliothécaires de France* [en ligne], 2018, n°92-93 [consulté le 30 octobre 2022], p. 134-137. Disponible sur le Web : <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/68999-92-93-a-quoi-servent-les-bibliotheques.pdf>. ISSN 1632-9201. p.135

²¹⁴ Ndiaye, MANDIAYE. Lecture publique dans les pays francophones en Afrique sub-saharienne. *Bibliothèque(s), Revue de l'Association des Bibliothécaires de France* [en ligne], 2018, n°92-93 [consulté le 30 octobre 2022], p. 91-92. Disponible sur le Web : <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/68999-92-93-a-quoi-servent-les-bibliotheques.pdf>. ISSN 1632-9201.

une multiplication des demandes de partenariats entre l'ABF et des bibliothèques de lecture publique ou des associations depuis quelques années. Au final on manque de données pour dresser un panorama contextuel de la lecture publique en Afrique subsaharienne, même si de nombreux pays de cette zone disposent de cadres juridiques et de directions nationales qui permettent l'utilisation d'outils et de mécanismes pour récolter les données nécessaires. Dans certains pays ces données n'existent pas, dans d'autres, elles sont désormais trop anciennes pour être encore pertinentes. Il y a également une « absence de politique nationale du livre élaborée et mise en œuvre qui constitue le nœud du problème. »²¹⁵ Le bilan est néanmoins pas seulement négatif, l'Afrique Subsaharienne dispose d'opportunités pour redynamiser le secteur des bibliothèques. Notamment de nombreuses « associations professionnelles nationales du secteur des bibliothèques » qui sont assez actives²¹⁶ et un environnement sous-régional et international plutôt favorable. Par exemple, avec l'ONU qui s'engage dans ce secteur à travers le « Programme de développement durable à l'horizon 2030 ».²¹⁷

Faisons désormais un focus sur la situation en Mauritanie des bibliothèques publiques et des bibliothèques privées. Nouakchott compte très peu de bibliothèques publiques. Aucun chiffre n'a pu être trouvé mais les médiathécaires de l'IFM et les détenteurs des bibliothèques privées questionnés n'ont pas pu donner d'exemple de bibliothèque publique autre que celles de l'université et de la bibliothèque nationale. Le directeur de la bibliothèque nationale a lui-même confirmé qu'il n'y avait pas vraiment de bibliothèque publique dans le pays : « Il y a des bibliothèques familiales, mais des publiques il n'y en a pas. » Pourtant quelques noms sont apparus lors de recherche sur internet, comme celui de la bibliothèque Ikraa Maii, découvert dans un article de 2023.²¹⁸ Les bibliothèques publiques semblent donc peu nombreuses et très peu connues.

On trouve par contre de nombreux fonds privés sur la Mauritanie, souvent détenus par de riches mauritaniens qui veulent conserver la mémoire de leur pays. L'article « REPORTAGE – Mauritanie : sur les traces des gardiens du patrimoine »²¹⁹ de Charles de Blondin confirme les observations faites durant le stage :

En Mauritanie, une partie du patrimoine se trouve entre les mains de collectionneurs privés. Une richesse qui se transmet parfois de génération en génération et qui ne trouve pas sa place dans des musées, faute d'infrastructure suffisante permettant de les accueillir.

Durant le séjour en Mauritanie, l'occasion de visiter quatre de ces bibliothèques privées s'est présentée. Trois d'entre elles sont des bibliothèques détenues par des

²¹⁵ Ibid. p.92

²¹⁶ Ibid. p.92

²¹⁷ *Le programme de développement durable*. ONU [en ligne]. [Consulté le 10 décembre 2023]. Disponible sur le Web :

<<https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/development-agenda/>>.

²¹⁸ *La bibliothèque "Ikraa Maii" lance l'activité "échange avec moi ton livre"*. Agence mauritanienne d'information, 2023 [en ligne]. [Consulté le 18 août 2023]. Disponible sur le Web : <<https://ami.mr/fr/index.php/2023/04/30/la-bibliotheque-ikraa-maii-lance-lactivite-echange-avec-moi-ton-livre/>>.

²¹⁹ Blondin, Charles (de). *REPORTAGE – Mauritanie : sur les traces des gardiens du patrimoine*. *Billet de France* [en ligne], 2023 [consulté le 26 avril 2023]. Disponible sur le Web : <<https://www.billetdefrance.fr/reportages/reportage-mauritanie-sur-les-traces-des-gardiens-du-patrimoine/25/06/2023/>>.

mauritaniens ou franco-mauritaniens à titre personnel et la quatrième est détenue par l'église de Nouakchott.

La bibliothèque privée de Ahmed Mahmoud Mohamed, dit Jemal, appelé « Bibliothèque - Musée Mémoires de la Mauritanie et du Sahara » et la fondation²²⁰ Vergnol peuvent être mises en parallèle car leur fonctionnement et leurs buts sont assez semblables. Les deux bibliothèques sont détenues par des particuliers qui ont accumulé sur plusieurs dizaines d'années des fonds impressionnants sur la Mauritanie. Des livres et de nombreux objets traditionnels ou issus de la préhistoire, comme des coffres anciens, des photos, des cartes postales, des timbres, des cartes, des anciens fusils, des bijoux, etc. Les ouvrages sont d'ailleurs loin de représenter la majeure partie du fonds de la fondation Vergnol, constituée principalement de photos, de cartes postales et d'objets. Jemal, de son côté, possède près de dix-mille ouvrages en plus de nombreux autres supports. Ces deux bibliothèques ont été constituées par passion et surtout dans un but de conservation. Les propriétaires de celles-ci ont, en effet, décrié un manque de confiance dans les institutions mauritaniennes et leur capacité à conserver et protéger le patrimoine. Jemal a ainsi précisé durant la discussion qu'il avait conseillé à un ami des Affaires Étrangères possédant une bibliothèque sur la Mauritanie et en recherche d'un lieu à qui la léguer : « S'il faut donner un fonds il faut le donner à l'IFM et pas à l'État mauritanien, qui n'a pas les structures suffisantes ».²²¹ Ces deux bibliothèques, patrimoniales en quelque sorte, sont ouvertes aux scientifiques et chercheurs pour aider aux recherches sur le pays. Dans cette optique de devenir des lieux propices à la recherche, des aménagements sont en cours. Le propriétaire de la fondation Vergnol est ainsi en recherche d'une personne capable de gérer son fonds en le cataloguant et en créant une bibliothèque numérique pour ces photos, cartes postales, cartes et objets (photographies et descriptions des objets). Un site internet²²² avec une partie du contenu de son fonds existe déjà, mais il voudrait changer de logiciel de gestion et intégrer beaucoup plus de contenu et de manière plus détaillée. Le propriétaire de l'autre bibliothèque est en discussion avec l'IFM pour créer un catalogue commun aux deux fonds Mauritanie. En effet, aucune de ces deux bibliothèques n'est cataloguée ou même inventoriée correctement. Ce ne sont pas des bibliothécaires de métier et l'absence de classement professionnel²²³ se fait sentir quand il faut chercher des documents précis. Un manquement dont ils ont bien conscience et auquel ils essayent de remédier, chacun à sa manière. Comme le fonds local patrimonial de l'IF, le contenu de ces deux bibliothèques ne sort pas, ou qu'à de rares occasions. On peut tirer de l'article de Charles de Blondin deux citations de Jemal intéressantes dans le cadre du mémoire :

Je reçois la visite d'étudiants et jeunes chercheurs qui sont envoyés par leur professeur pour venir rechercher des ouvrages qu'ils ne trouveront

²²⁰ La structure n'a de fondation que le nom, elle n'a pas ce statut, c'est un fonds privé.

²²¹ Citation issue de l'entretien et de la visite de la bibliothèque de Jemal.

²²² Site Web : *Fondation Vergnol*. [en ligne]. [Consulté le 10 décembre 2023]. Disponible sur le Web :

<<http://www.mauritanie.org/>>.

²²³ Un classement grossier est visible. Jemal a plus ou moins rangé par sujet sa bibliothèque (pas de côte ou de classement précis). Seule sa connaissance très importante du fonds lui permet de s'y retrouver. La fondation Vergnol a rassemblé ses objets et documents par types (les cartes ensemble, les photos ensemble...), les ouvrages ont en partie été catalogués (pas en ligne) par une bénévole à la retraite.

pas ailleurs. La seule bibliothèque publique est la bibliothèque nationale mais elle ne dispose malheureusement pas de références suffisantes.²²⁴

Il nous manque les infrastructures de sauvegarde nécessaires, des gens formés pour sauvegarder ce patrimoine et des centres de formations pour favoriser la transmission de notre savoir.²²⁵



Figures 16 et 17 : Bibliothèque d'Ahmed Mahmoud Mohamed
© Aïna Rostaing

La troisième bibliothèque visitée appartient à Mohamed Ould Bouleiba, un professeur d'université, traducteur et éditeur mauritanien. Sa bibliothèque se distingue de celles des deux précédentes sur plusieurs points : pas d'objets ou de photos, seulement des livres et ne portant pas que sur la Mauritanie et la région. Contrairement aux autres bibliothèques visitées, celle-ci n'a pas vocation de conservation. Les livres présents sont là car ils sont utilisés. Sa bibliothèque est malgré tout intéressante car il possède sur des disque-durs et des cassettes des enregistrements de musique traditionnelle Maure (de type « savante ») et des milliers de scans des manuscrits anciens, notamment ceux de Tichitt. Ces scans de manuscrits font de lui un homme très demandé par les chercheurs et par des

²²⁴ Blondin, Charles de. REPORTAGE – Mauritanie : sur les traces des gardiens du patrimoine, op. cit.

²²⁵ Ibid.

III. Gérer un fonds local au sein du pays d'accueil et de l'Institut français : un rôle de substitution ?

mauritaniens désireux de connaître leur arbre généalogique grâce à des mentions faites dans les manuscrits. La donation d'une partie de son fonds musical pour la bibliothèque numérique de l'IFM est également en discussion. Le propriétaire de cette bibliothèque est d'ailleurs un visiteur régulier du fonds Mauritanie depuis des années.



Figure 18 : Bibliothèque de Mohamed Ould Bouleiba
© Aïna Rostaing

La dernière bibliothèque privée visitée est celle de l'église, appelée « Bibliothèque El Fejer ». Située à deux pas de l'IFM, elle possède au sein de sa bibliothèque une section baptisée « Fonds Mauritanie ». D'aspect plus professionnel, son fonds est catalogué, les documents sont cotés et un site internet²²⁶ existe, mais pas de catalogue en ligne par contre. Située dans une grande pièce à l'arrière de cette seule église de Nouakchott, la bibliothèque est ouverte à tous. On y trouve des ordinateurs, une salle de cours pour apprendre les langues²²⁷, un fonds de littérature africaine, un fonds islam et bien sûr, un fonds Mauritanie. Le fonds Mauritanie est le seul fonds de la bibliothèque qui est interdit d'emprunt, du fait des nombreux vols d'ouvrages dont la bibliothèque a été victime, depuis sa création en 1977. Composé de plusieurs milliers de livres, son contenu est assez proche de celui du fonds local patrimonial de l'IFM.²²⁸ L'église possède également d'autres bibliothèques, plus petites que la principale de Nouakchott, avec à chaque fois un fonds sur la Mauritanie. Ces bibliothèques sont situées dans chacune des antennes de l'église, présentes dans les grandes villes du pays : Nouadhibou, Atar, Rosso et Kaédi. Actuellement, le lieu est tenu par un béninois faisant parti de l'église et un gardien qui aide à l'accueil des usagers. Avec quatre à cinq usagers quotidiens, la bibliothèque est peu fréquentée, de la même manière que le fonds local de l'IFM. La principale langue du fonds Mauritanie est le français et à part la présence d'une exposition permanente sur quelques objets traditionnels et de vieilles pierres de Mauritanie - surtout de la région d'Atar -, il n'y a que des livres. Du fait de la

²²⁶ Site Web : *Bibliothèque El Fejer*. Diocèse de Nouakchott [en ligne]. [Consulté le 20 juillet 2023]. Disponible sur le Web :

<<http://evechenkc.org/bibliotheque-el-fejer/>>.

²²⁷ Le français, le hassanya et l'anglais selon les demandes. La bibliothèque vend même une formation en hassanya (livre et CD) que l'église a elle-même créée il y a des années.

²²⁸ Bien que le fonds de l'IFM contient plus de titres et plus de diversité dans les supports.

proximité des deux lieux, la bibliothèque de l'église n'hésite pas à renvoyer des usagers vers les fonds locaux de l'IF s'ils n'ont pas trouvé ce qu'ils cherchaient.



Figure 19 : Bibliothèque El Fejer
© Aïna Rostaing

La situation des bibliothèques publiques en Afrique n'est pas toujours préoccupante, il convient de nuancer l'exemple de la Mauritanie et de son absence de bibliothèque publique. Prenons par exemple le système des bibliothèques publiques de l'Ile Maurice. Un article²²⁹ inédit de Christophe Cassiau-Haurie en fait le diagnostic. Tout d'abord, la proportion des livres en français est près de six pour dix, le reste étant en anglais. Chacune des bibliothèques possède par ailleurs une section Mauriciana. La bibliothèque City Library détient ainsi près de quatre-mille documents pour son fonds Mauriciana. La bibliothèque de l'université de Maurice, par exemple, possède une section appelée « Collection Nationale », utilisée par des chercheurs et des étudiants en études locales. On peut y trouver des livres rares et recherchés. Le fonds reçoit, grâce au dépôt légal, une copie de chaque livre publié dans le pays. La bibliothèque achète également au moins un exemplaire de tous les journaux et périodiques publiés sur l'île et possède une collection entière de thèses et de mémoires présentés à l'université de Maurice. Le fonds contenait environ neuf mille documents au moment de l'étude. La bibliothèque et les archives de l'institut Mahatma Gandhi a, elle, entrepris d'établir un catalogue collectif des Mauriciana existant dans les bibliothèques de l'île. Le nombre de grandes bibliothèques publiques pour la taille de l'île (une douzaine), les coopérations internationales, l'existence d'une bibliographie nationale, une certaine automatisation des bibliothèques, la taille des fonds qui se comptent souvent en dizaines de milliers de titres... montrent bien que le système est fonctionnel et organisé. Et pour parler rapidement de l'IF, il dédit de nombreux ouvrages aux pays.²³⁰

²²⁹ CASSIAU-HAURIE, Christophe. *Les Bibliothèques publiques*. Inédit. Rédigé en 2011.

²³⁰ Plus de quatre cent quatre-vingt-dix d'après son catalogue en ligne, et sur des thèmes variés. Voir annexe II.

1.3. Les réformes scolaires en Mauritanie et la place de la langue française en Afrique : impacts sur les fonds locaux

La Mauritanie est un pays créé artificiellement par l'empire colonial français sur des réalités sociales différentes. Elle se compose donc d'une population hétérogène. On retrouve deux grands ensembles : d'un côté, les populations arabophones, qui parlent le hassanya²³¹, composés des Maures blancs (Beïdanes) et des Maures noirs (Harratines). L'autre pan se compose des Négros mauritaniens qui se répartissent en trois sous-ensemble : les Peuls, les Soninkés et les Wolofs. Ces derniers ne sont pas arabophones et possèdent chacun une langue spécifique.²³² Pourtant, encore aujourd'hui, l'arabe est la seule langue officielle du pays. Le français, quant à lui, est parlé par plus de six cent cinquante mille habitants. Le pays est d'ailleurs membre de la francophonie depuis 1980.²³³ À partir de 1960, le pays a connu cinq grandes réformes du système éducatif qui se traduisent, en partie, par des actes de politique linguistique. La place accordée à l'arabe, au français, et aux langues négro-mauritaniennes a donc été l'objet de toutes ces réformes. Les articles sont nombreux à parler et à expliquer l'impact de ces réformes sur le système éducatif mauritanien. Nous n'aborderons ici que les réformes linguistiques, qui ont pu avoir un impact sur le fonds local de Mauritanie.

Avant 1973, c'était le français qui était utilisé comme langue d'enseignement. La réforme de 1973 va être le tournant décisif pour le statut du français. Elle « doit conduire à l'adéquation de notre système scolaire à nos réalités spécifiques et à une indépendance culturelle véritable grâce à la réhabilitation de la langue arabe et de la culture islamique ».²³⁴ Cette volonté d'unilinguisme va se traduire par une diminution du nombre d'heures d'enseignement en français et une arabisation du primaire.

La réforme de 1979 va amener l'arabe à être considéré comme la « langue unitaire », c'est-à-dire que chaque mauritanien est supposé devoir parler deux langues nationales, dont évidemment le hassanya. Le français, qui a alors le statut de « langue étrangère privilégiée », est enseigné uniquement au second degré comme seconde langue, le primaire étant réservé à l'enseignement en langues nationales. Dans l'impossibilité matérielle d'appliquer immédiatement cette réforme, les autorités instaurent, à titre provisoire un système de double filière : une filière arabe et une filière bilingue français-arabe.²³⁵

En 1999, la nouvelle réforme va mettre fin à la coexistence des deux filières linguistiques mises en place en 1979. Elle va également faire de l'arabe la langue d'enseignement pour les disciplines littéraires et de sciences humaines et du français la langue des disciplines scientifiques. Cette réforme est souvent considérée comme

²³¹ Le hassanya est le dialecte arabe parlé en Mauritanie.

²³² CANDALOT, Aurélie. Rôle et enjeux du système éducatif en Mauritanie dans l'évolution politique. *Cahiers de la recherche* [en ligne], 2006, Cahier 3 2005 [consulté le 12 juillet 2023]. Disponible sur le Web :

<<https://journals.openedition.org/leportique/760?lang=en>>. ISSN 1777-5280

²³³ *Mauritanie*. OIF, 2022 [en ligne]. [Consulté le 20 juillet 2023]. Disponible sur le Web :

<<https://www.francophonie.org/mauritanie-976>>.

²³⁴ QUEFFELEC, Ambroise et ZEIN, Bah Ould. *La "longue marche" de l'arabisation en Mauritanie* [en ligne]. 1999 [consulté le 29 juin 2023]. Disponible sur le Web :

<<http://www.unice.fr/ILF-CNRS/ofcaf/15/queffelec.html>>.

²³⁵ Ibid.

un échec dû à une mauvaise préparation : un déficit de compétences linguistiques des enseignants, accompagné d'une réduction dramatique du niveau de recrutement.²³⁶

Ce recul du français comme langue d'enseignement impacte le fonds local de Mauritanie. En effet, le fonds est principalement francophone, ce qui n'intéresse plus les étudiants qui le parle moins et qui n'en ont pas besoin pour leurs cours arabophones. L'équipe de la médiathèque a noté une réelle baisse de la fréquentation des étudiants, surtout pour les matières qui ne sont plus enseignées en français, dans le fonds Mauritanie. La visite d'une école primaire située en périphérie de Nouakchott, à l'occasion d'une animation en lien avec le stage à l'IFM, a permis de voir le niveau de français de certaines écoles défavorisées. Le concours de lecture à voix haute sur des textes en français a montré des élèves de sixième année - équivalent du CM2 - quasiment incapable de lire ces écrits. La maîtrise du français, dans cette école, n'est donc vraiment pas acquise, malgré des matières sensées être enseignées dans cette langue. Cela s'explique par des conditions d'enseignement pas faciles dans un tel milieu, tel que le délabrement du bâtiment et des salles de classe, le manque de matériel, la surpopulation dans les classes...

Que faudrait-il donc faire pour le fonds local ? Miser plus sur des ouvrages en arabe ou garder un fonds majoritairement en langue française ? Nuançons quand même ces propos, car le français est encore loin de disparaître en Mauritanie. Il existe d'ailleurs, en plus du lycée français, plusieurs autres écoles à programme français. De plus, d'après l'OIF²³⁷ la majorité des francophones d'Afrique subsaharienne et du Maghreb - à part quelques exceptions dont ne fait pas partie la Mauritanie - se situe dans la classe d'âge comprise entre quinze et vingt-quatre ans, ce qui révèle une potentialité de croissance forte pour la langue française. Par contre, au Sénégal ou en Mauritanie, l'usage du français dans les foyers tend à disparaître, bien que la position du français dans la hiérarchie des langues demeure relativement stable.²³⁸ Rajoutons que la place du français en Mauritanie n'est pas la seule raison possible de la baisse de fréquentation. Parmi les explications, on peut retrouver le déplacement de la nouvelle université en périphérie de la ville, loin de l'IFM. Or les étudiants et les professeurs constituent en grande partie les usagers du fonds local et l'éloignement rend plus difficile leur venue. Une communication moins efficace, un manque d'organisation et la présence de chantiers engagés dans le fonds depuis deux ans pourraient aussi être des facteurs expliquant cette faible fréquentation du fonds Mauritanie.

La question de la francophonie est ainsi intéressante à soulever. Tout d'abord, précisons qu'il n'y a pas d'opposition dans la francophonie à ce que l'on valorise d'autres langues que le français. On peut le voir sur le site de l'OIF à travers l'une de ses missions : « Promouvoir la langue française et la diversité culturelle et linguistique ».²³⁹ L'existence même des fonds locaux pourrait être mis en parallèle

²³⁶ *Pratique de la langue française en Mauritanie*. Sénat, 2011 [en ligne]. [Consulté le 15 juillet 2023]. Disponible sur le Web :

<<https://www.senat.fr/questions/base/2011/qSEQ110217407.html>>.

²³⁷ WOLFF, Alexandre et al. *La langue française dans le monde : 2019-2022* [en ligne]. Éditions Gallimard, 2022 [consulté le 14 juillet 2023]. Disponible sur le Web :

<https://observatoire.francophonie.org/wp-content/uploads/2022/10/Rapport-La-langue-francaise-dans-le-monde_VF-2022.pdf>. p.42

²³⁸ Ibid. p.43

²³⁹ *La Francophonie en bref*. OIF, [en ligne]. [Consulté le 26 juin 2023]. Disponible sur le Web :

<<https://www.francophonie.org/la-francophonie-en-bref-754>>.

III. Gérer un fonds local au sein du pays d'accueil et de l'Institut français : un rôle de substitution ?

avec la francophonie. D'ailleurs, l'analyse des catalogues en ligne permet de remarquer que les fonds locaux qui y sont visibles appartiennent tous à des pays membres de la francophonie, excepté l'Algérie qui reste malgré tout un grand utilisateur du français.²⁴⁰ Donc, le désir de garder la mémoire locale dans toute sa diversité, - majoritairement francophone comme on a pu le voir -, de servir de fonds de référence pour les chercheurs, de garder les documents souvent écrits en français, peuvent expliquer l'existence de ces fonds, particulièrement les patrimoniaux et leur maintien dans les IF durant toutes ces années. En effet, normalement les fonds locaux, notamment patrimoniaux, ne font pas vraiment partie des missions de base d'une médiathèque d'IF. Mais ces fonds locaux permettent, en quelque sorte, de garder la mémoire « francophone » du pays, même si cela implique que ce soit dans d'autres langues (souvent dans un statut minoritaire). Le fonds Mauritanie possède d'ailleurs une collection de documents sur l'apprentissage du français qui illustre le développement de la francophonie dans cette région au cours des dernières décennies.

Un graphique issu du rapport « La langue française dans le monde »²⁴¹ de 2022 vient illustrer la place du français en Afrique Centrale et au Maghreb. On y voit la Mauritanie avec 67% de francophones, dont 30% avec un bon niveau. On y remarque également plusieurs autres pays ayant un fonds local dans un ou plusieurs de leurs IF : le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Sénégal, le Gabon, le Congo, le Maroc, la Tunisie, l'Algérie...

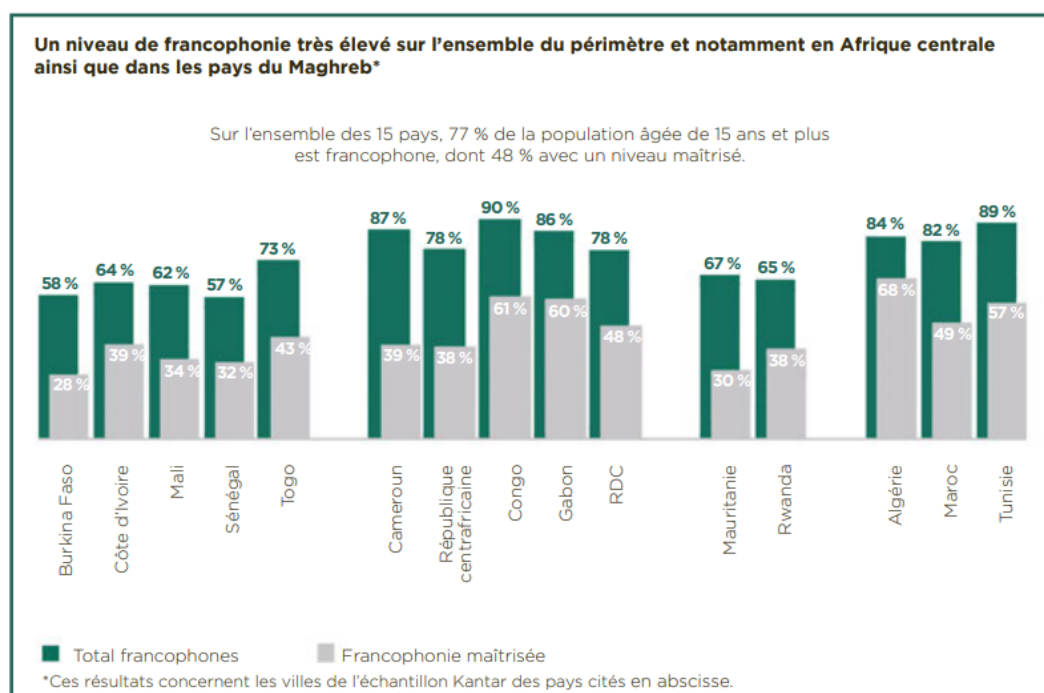


Figure 20 : Graphique du niveau de francophonie selon les pays²⁴²

D'ailleurs, beaucoup des pays qui possèdent un fonds local sont soit des pays où le français est la seule ou principale langue de scolarisation dès l'entrée à

²⁴⁰ Près de quinze millions d'Algériens parleraient français selon un rapport de l'OIF : *Combien d'algériens parlent la langue française en 2022 (rapport)*. Algérie Actualité, 2022 [en ligne]. [Consulté le 26 juin 2023]. Disponible sur le Web :

<<https://dnalgerie.com/combien-dalgeriens-parlent-la-langue-francaise-en-2022-rapport/>>.

²⁴¹ WOLFF, Alexandre et al. *La langue française dans le monde : 2019-2022*, op. cit. p.40

²⁴² Page quarante du rapport 2019-2022 de l'OIF.

l'école²⁴³, soit des pays où le français est la langue de scolarisation, aux côtés d'une ou de plusieurs autres langues, entièrement ou partiellement selon les niveaux.²⁴⁴

²⁴³ Données issues du rapport 2019-2022 de l'OIF, page quatre-vingt-dix-sept : Bénin, Burkina Faso, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Sénégal (pays dont l'enquête a montré qu'ils disposaient probablement d'un fonds local)

²⁴⁴ Données issues du rapport 2019-2022 de l'OIF, page quatre-vingt-dix-sept : Algérie, Burundi, Djibouti, Égypte, Madagascar, Maroc, Mauritanie, Tunisie (pays dont l'enquête a montré qu'ils disposaient probablement d'un fonds local).

2. ENRICHIR LES FONDS LOCAUX : QUELS PARTICULARITES ?

Un fonds en bibliothèque n'est jamais vraiment fixe. Il est amené à évoluer au fil du temps, que ce soit en agrandissant son fonds avec de nouveaux documents, en désherbant une partie de ses collections ou encore en amenant le fonds vers une nouvelle dimension. C'est particulièrement vrai pour les fonds locaux courants, les fonds patrimoniaux sont, eux, généralement un peu moins concernés, car les documents de ces fonds ont plutôt vocation à être conservés dans le temps et les critères d'acquisitions sont très spécifiques. Cela n'empêche évidemment pas ces fonds-là d'évoluer aussi.

Dans son document, *Gérer et entretenir un fonds local en bibliothèque municipale*, Leslie Martin²⁴⁵ consacre une partie sur l'enrichissement d'un fonds local. Pour elle, il est essentiel de passer par une veille spécifique, de développer des relations avec des libraires, des éditeurs locaux, des foires aux livres locales, des bibliothèques de particuliers, etc. Il faut donc pour cela être impliqué le plus possible dans la vie culturelle locale. Les acquisitions gratuites, via des dons, la collection sur le terrain... est également une possibilité d'enrichissement.

2.1. Edition en Afrique ou sur l'Afrique : les livres édités et disponibles localement

Enrichir des fonds locaux avec de la documentation sur le pays peut passer par de l'achat d'ouvrages à l'étranger, notamment en France, ou par de l'achat d'ouvrages édités ou vendus localement. L'édition en Afrique est un sujet très intéressant qui ne sera que survolé dans cette partie. Le paragraphe suivant s'appuiera, en grande partie, sur la thèse de Raphaël Thierry « Le marché du livre africain et ses dynamiques littéraires : le cas du Cameroun »²⁴⁶ qui détaille la place de l'édition africaine dans le marché du livre.

Si l'indépendance des pays africains n'a pas marqué la naissance de l'édition africaine proprement dite, elle a été un tournant dans les mentalités et la diffusion de celle-ci. L'indépendance a donc entraîné l'essor des littératures auprès d'une édition africaine émergente ainsi que chez des éditeurs étrangers. Il y a donc eu en parallèle un marché éditorial africain « extraverti » qui se développait hors de l'Afrique et de l'autre côté, un marché émergeant sur le continent même, beaucoup soutenu au début par des financements bilatéraux - par des organisations internationales ou par les gouvernements. Les différentes crises économiques des années 80 ont fortement ralenti le domaine de l'édition en Afrique. Les années 90 ne sont guère mieux pour ce domaine : les maisons d'éditions africaines sont au ralenti, certaines sont contraintes de fermer, les éditeurs étatiques sont privatisés, etc. Un contexte qui va permettre aux étrangers de monopoliser le marché. Des facteurs institutionnels, dans la même période, vont permettre néanmoins à certains pays, comme le Sénégal, le Cameroun et la Côte d'Ivoire de redynamiser l'activité éditoriale. Malgré tout, les éditeurs non africains sont, encore aujourd'hui, très

²⁴⁵ MARTIN, Leslie. *Gérer et entretenir un fonds local en bibliothèque municipale*, op. cit. p.2

²⁴⁶ THIERRY, Raphaël et GUIYIBA, François (dir). *Le marché du livre africain et ses dynamiques littéraires : le cas du Cameroun* [en ligne]. Thèse, diplôme en langues, littératures et civilisations, Université de Lorraine, 2013 [consulté le 05 juin 2023]. Disponible sur le Web : <<https://theses.hal.science/tel-01750392/>>.

présents sur le marché. Les éditeurs qui possèdent des collections dédiées à l'Afrique se divisent en trois principales catégories :

- « Une première catégorie d'éditeurs ont choisi des appellations géographiques sémantiquement marquées pour des collections spécifiques : « Lettres africaines » chez Actes Sud, « Continent noir » chez Gallimard, « Monde noir » chez Hatier.
- Une seconde catégorie de maisons d'édition publient des ouvrages d'auteurs africains en intégrant ces derniers à leur catalogue sans mention d'origine précise, à l'exemple du Seuil avec ses collections « Cadre rouge » et « Cadre vert », ou de 10/18 avec son « Domaine étranger ».
- Enfin, une dernière catégorie regroupe les éditeurs les plus spécialisés, il s'agit de L'Harmattan ou de Karthala, mais aussi des éditions Dapper, qui consacrent l'essentiel de leurs catalogues à l'Afrique (sciences humaines et sociales, littératures et arts). »²⁴⁷

Pour Raphaël Thierry²⁴⁸, depuis désormais trois décennies, les marchés du livre de l'édition africaine n'ont fait que croître, grâce à une diversification des productions à travers une circulation des livres et de l'information éditoriale intensives et transnationales. Ce qui permet un plus grand choix d'ouvrages pour les fonds locaux. Certains pays sont malgré tout encore loin de posséder un circuit du livre assez efficace pour satisfaire la demande, comme c'est le cas du Burundi.

Durant l'entretien, le médiathécaire de la médiathèque du Burundi a dit acheter quasiment tous les livres qui correspondraient aux critères du fonds Burundi que l'équipe trouve. Cette systématisation des achats provient d'un manque réel d'offre dans le pays. La bibliothèque serait prête à acheter plus de livres s'il y en avait plus sur le marché. C'est ce qui explique le faible nombre de titres dans leur fonds local.²⁴⁹ Le manque d'offre est également présent dans la partie édition. C'est pourquoi, les livres édités au Burundi ne font pas partis des critères de sélection du fonds local, ce qui pourra changer dans l'avenir si ce secteur se développe. Un article de 2018²⁵⁰ confirme les dires du médiathécaire. Apparemment, les maisons d'édition burundaises ont du mal à survivre, à tel point que certains auteurs seraient même obligés de se faire édités à l'étranger. La situation peut s'expliquer de plusieurs manières. Tout d'abord les éditeurs burundais travaillent beaucoup avec des financements et c'est de plus en plus difficile d'en avoir. Le prix du livre, comparé au salaire des habitants du pays, est aussi un facteur réduisant le nombre d'achat et donc l'argent des éditeurs. Très peu d'éditeurs sont implantés dans le pays, à peine deux ou trois d'après l'article. Le système de distribution des livres est également quasiment inexistant, même dans les grandes villes comme Bujumbura.

Dans le cas de la Mauritanie, la visite de cinq librairies de Nouakchott a permis de mieux se rendre compte des types de livres et d'éditeurs présents dans le pays et également du système de distribution. Tout d'abord, pointons le fait que la capitale

²⁴⁷ Ibid. p.41-42

²⁴⁸ THIERRY, Raphaël. Les éditeurs d'Afrique francophone sur l'échiquier du « glocal » (1980-2019). *Mémoires du livre* [en ligne], 2019, Vol. 10, n°2 [consulté le 05 juin 2023]. Disponible sur le Web :

<<https://www.erudit.org/fr/revues/memoires/2019-v10-n2-memoires04677/1060972ar/>>.

²⁴⁹ Environ deux cent cinquante documents.

²⁵⁰ NZEYIMANA, Parfait. Les éditeurs Burundais en difficulté. *Burundi Eco-Hebdomadaire socio-économique* [en ligne]. 2018 [consulté le 13 août 2023]. Disponible sur le Web :

<<https://burundi-eco.com/editeurs-burundais-difficulte/>>.

de Mauritanie compte assez peu de librairies proprement dit. D'après les recherches internet et la pratique de la ville, une dizaine de librairies existeraient. Gardons à l'esprit qu'il n'est pas à exclure que certaines librairies n'apparaissent pas sur internet. Le « Guide Pratique de la Mauritanie »²⁵¹ ne donne, lui, que le nom de deux librairies. La librairie 15/21 fut l'une des trois visites intéressantes.²⁵² La librairie²⁵³, créée en 2002 par un journaliste mauritanien, a pour principal but d'encourager la lecture en Mauritanie et de toucher un public le plus divers possibles : étudiants, cadres, intellectuels, diplomates, universitaires... Composée au trois/quart d'ouvrages en arabe et de fournitures de papeterie, un espace est consacré aux livres en français. Parmi ces livres, très peu de littérature française mais au contraire, une grande majorité d'ouvrages sur la Mauritanie, le Sahel, l'Islam ou l'Afrique. Bien que l'on retrouve aussi, mélangés à ces derniers, des livres sur les Ardennes, le saké au Japon ou encore le rugby en Europe. Cette visite a permis de noter les éditeurs les plus présents sur les livres qui parlent du pays, tel que l'imprimerie Sahel, l'édition 15/21,²⁵⁴ Ibis Press, Artowa, l'Institut Supérieur Scientifique de Nouakchott, Jousour et surtout L'Harmattan²⁵⁵ et Karthala²⁵⁶, les deux éditeurs les plus prolifiques sur le sujet de la Mauritanie. Certaines de ces maisons d'éditions sont mauritaniennes ou spécialisées dans l'édition en Afrique. Parmi les ouvrages qui abordent le sujet de la Mauritanie, on identifie un certain nombre de livres et d'éditeurs présents dans les fonds locaux de l'IFM, tel que le livre « Découverte de la Mauritanie » des éditions Sépia (anciennement vendus par l'IFM lui-même), le livre « Chants traditionnels du pays soninké » de L'Harmattan, les livres de l'éditeur Jousour, etc. La librairie possède également plusieurs étagères consacrées à quelques livres en anglais et des aides et manuels scolaires à programme français. Il est intéressant de voir que plusieurs des livres proposés par la librairie, et non présents dans un des deux fonds locaux, pourraient répondre aux critères d'intégration des fonds locaux de l'IFM.

Membre de l'AILF²⁵⁷, la librairie Vents du Sud est l'une des plus importantes librairies francophones du pays. Le site internet²⁵⁸ écrit que la librairie « promeut la langue et la culture au même titre que l'Alliance française et le Centre Culturel

²⁵¹ *Guide pratique de la Mauritanie : Focus le secteur du tourisme*. Mauritania Consulting et Communication, 2008.

²⁵² D'après le site internet : On y retrouve des livres produits par la librairie elle-même, de la littératures française et francophone, des livres de sciences humaines, des livres religieux arabophones, de la littérature mauritanienne arabophone ainsi que de livres pour enfants en français et en arabe, une sélection de la presse internationale francophone, l'ensemble des titres de la presse nationale en français et en arabe, des livres scolaires et parascolaires et un grand rayon papeterie.

²⁵³ *Librairie 15/21*. AILF Libraires du monde [en ligne]. [Consulté le 23 juillet 2023]. Disponible sur le Web :

<<https://www.librairesfrancophones.org/maghreb-libraires/mauritanie/item/93-vents-du-sud.html>>.

²⁵⁴ Maison d'édition de la librairie.

²⁵⁵ La maison d'édition L'Harmattan était très présente dans la librairie. C'est également le cas dans les fonds locaux de l'IFM.

²⁵⁶ Maison d'édition qui publie et diffuse des textes sur les questions internationales en rapport avec les pays du Sud, dont l'Afrique et le Maghreb, ce qui explique sa présence dans la librairie et les fonds locaux de l'IFM.

²⁵⁷ Association internationale des Libraires francophones.

²⁵⁸ Site Web : AILF libraires du monde. [en ligne]. [Consulté le 23 juillet 2023]. Disponible sur le Web :

<<https://www.librairesfrancophones.org/maghreb-libraires/mauritanie/item/93-vents-du-sud.html>>.

français²⁵⁹ ». L'étiquette francophone n'empêche malgré tout pas la librairie d'être composée à moitié de livres en langue arabe et de papeterie. Les livres en français sont par contre particulièrement mis en avant. En effet, le présentoir à l'entrée ne montrait, lors de la visite, qu'un livre en arabe pour une vingtaine de livres écrits en français. Ce même présentoir était d'ailleurs composé en grande partie de livres parlant de la Mauritanie et des ethnies présentes dans le pays. La partie francophone de la librairie est très accessible grâce à un rangement et des étiquettes classant les ouvrages selon plusieurs thématiques, ce qui n'est pas utilisé par les autres librairies. Ainsi, on voit des rayons consacrés à la littérature africaine, au Sénégal, au Moyen-Orient... et surtout, plusieurs sur la Mauritanie, comme les espaces « Mauritanie », « La Mauritanie », « Mauritanie : économie » « Auteurs mauritaniens », « Théodore Monod et... », etc. Parmi les auteurs, beaucoup sont également représentés aux fonds locaux de l'IFM, comme Beyrouk, Odette du Puigaudau, Théodore Monod, Pierre Bonte, Armelle Choplin, etc. Se sont tous des scientifiques, des explorateurs ou des auteurs très connus dans le pays et qui ont beaucoup écrit sur la Mauritanie. Les éditeurs sont aussi très semblables à ceux présents dans les fonds locaux de l'IFM ou dans les autres librairies : Harmattan, Karthala, Jussour, CNRS édition, etc. L'étagère consacrée aux auteurs mauritaniens permet par contre de diversifier les auteurs et de sortir des grands noms précédemment cités, qui sont tous, sauf un, des français. Au total, environ deux cents livres sont consacrés à la Mauritanie ou aux auteurs mauritaniens, dont certains que les fonds locaux ne possèdent pas.

La troisième librairie, la librairie Jussour Abdel Aziz²⁶⁰, propose également un joli assortiment de livres en français, malgré une très grande dominance des livres en arabe. Un classement peu clair rend plus difficile le repérage des livres consacrés à la Mauritanie. Les éditeurs sont les mêmes que dans les autres librairies et le fonds Mauritanie : Harmattan, Karthala, Jussour, 15/21, etc. Les mêmes livres sont également présents. Encore une fois, la papeterie prend une place importante dans le fonctionnement de la librairie.

Deux des librairies visitées ne proposaient que des manuels scolaires ou des livres du programme scolaire. Seulement en français dans l'une et un peu de programme mauritanien, en arabe, dans l'autre.

Pour conclure, certaines librairies de Nouakchott proposent bien des livres correspondants aux critères d'intégration des fonds locaux de l'IFM. Or, comme on le verra plus tard, les librairies ne sont pourtant pas un moyen d'acquisition pour le fonds ou la section Mauritanie. Notons quand même que les livres proposés et les éditeurs sont à peu près les mêmes entre les librairies, et que les maisons d'édition Harmattan et Karthala - des éditeurs non africains - sont surreprésentées (environ les trois-quarts des ouvrages présents). Beaucoup des ouvrages proposés sont également parus il y a des années, voire plusieurs dizaines d'années, et il y a peu de nouvelles parutions. Mais ces observations ne concernent que les livres en français, car ne maîtrisant pas l'arabe, il est difficile de connaître le type d'offres proposées par les librairies.

²⁵⁹ Centre Culturel français qui est aujourd'hui l'IFM mais qui reste encore souvent appelé, même aujourd'hui, CCF par les habitants.

²⁶⁰ Sans rapport avec la maison d'édition Jussour.

Les fonds locaux de l'IFM possèdent de nombreux ouvrages édités par la maison d'édition Jousour²⁶¹, créée par le mauritanien Mohamed Ould Bouleiba avec qui un entretien²⁶² a été organisé. D'après ces dires, l'état de l'édition en Mauritanie n'est pas très bon, il y a notamment peu de maisons d'éditions professionnelles. C'est-à-dire qu'il existe des personnes qui éditent, des commerçants, mais qui n'ont pas de comité de lecture - contrairement à lui - ou de réelles connaissances dans le métier. Propos confirmés par le directeur de la bibliothèque nationale de Mauritanie :

L'édition c'est le côté commercial, chaque famille peut ouvrir sa maison d'édition sans compétences particulières [...] Les maisons d'éditions ici ne sont pas tellement organisées, les gens n'ont pas le matériel suffisant pour garantir l'impression locale en Mauritanie et les éditeurs et écrivains se trouvent dans l'obligation de demander ailleurs, de partir ailleurs, d'envoyer ailleurs pour faire l'édition.²⁶³ Ça pose un problème chez nous.

Pour sa maison d'édition, Mohamed Ould Bouleiba emploie plusieurs personnes à mi-temps (infographes, techniciens...) et possède sa propre imprimerie pour imprimer ses ouvrages, en cinq-cents ou mille exemplaires. Il n'en vit d'ailleurs pas, de cette activité : « Les gens n'achètent pas les livres ». ²⁶⁴ Ses ouvrages sont régulièrement soutenus par des institutions comme la Coopération française ou la Banque Centrale de Mauritanie. Les livres édités par sa maison d'édition sont de plusieurs types, généralement qui se veulent scientifiques : traduction en arabe d'un ouvrage français²⁶⁵ par le directeur lui-même, ouvrages d'analyses littéraires écrits également par Mohamed Ould Bouleiba, et aussi des livres écrits par des amis et des collègues mauritaniens. Il publie dans les deux langues, français et arabe. Ses livres sont principalement vendus dans les librairies locales, et la visite de celles-ci a bien permis de les repérer.

2.2. Acquérir pour des fonds locaux : les spécificités

L'ENSSIB définit dans son dictionnaire l'acquisition en bibliothèque²⁶⁶ comme une opération visant à faire entrer des documents dans les collections d'une bibliothèque. Les acquisitions s'opéreraient de deux manières :

- « à titre onéreux : grâce aux subsides consentis aux établissements
- à titre gracieux : autrefois confiscations autorisées par des décisions politiques, aujourd'hui plus généralement dons, legs et datations. » Le fonds Mauritanie s'est par exemple constitué en grande partie grâce à des dons.

²⁶¹ Site Web : Éditions Jousour. [en ligne]. [Consulté le 23 juillet 2023]. Disponible sur le web : <<http://editionsjousour.blogspot.com/p/les-editions-jousour.html>>. Le site n'est pas à jour d'après son propriétaire. Il y a dessus des présentations en français et en arabe des livres qui ont été édités.

²⁶² Voir annexe III-D.

²⁶³ Beaucoup vont donc faire imprimer au Maroc ou en Tunisie d'après le directeur de la bibliothèque nationale.

²⁶⁴ Phrase plusieurs fois répétées au cours de l'entretien.

²⁶⁵ Le fonds local de l'IFM possède plusieurs livres traduits de cette maison d'édition, notamment les ouvrages de Pierre Bonte, un anthropologue français qui a beaucoup écrit sur la Mauritanie et que Mohamed Ould Bouleiba a traduit en arabe, pour que les travaux puissent profiter également aux mauritaniens arabophones.

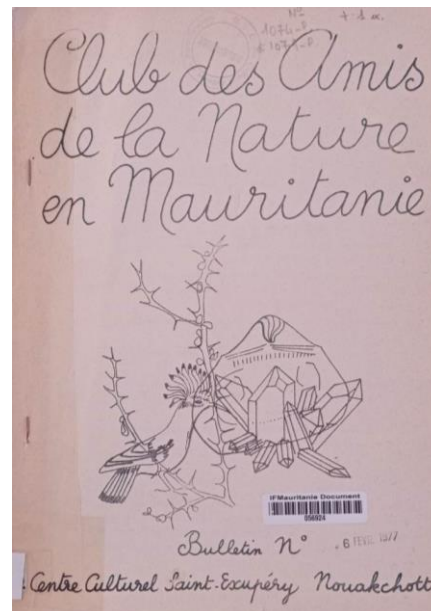
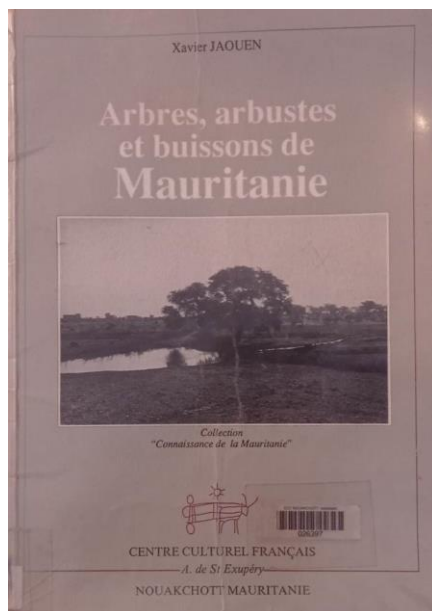
²⁶⁶ *Acquisitions*. ENSSIB, 2012 [en ligne]. [Consulté le 11 juin 2023]. Disponible sur le Web : <<https://www.enssib.fr/le-dictionnaire/acquisitions>>.

Acquérir pour un fonds local amène souvent certaines particularités et problématiques qui sont à prendre en compte dans la gestion de ce type de fonds. Prenons l'exemple du Burundi qui acquiert ses ouvrages par différents procédés. Le fonds Burundi provient d'achats, la méthode d'acquisition la plus courante en règle générale. Certains documents sont commandés en France sur des sites internet classiques. Mais la majorité du fonds est achetée dans le pays même. Ce qui change des fonds non locaux des médiathèques d'IF qui sont essentiellement - voir tous - des livres achetés en France via internet. Les livres du fonds local sont donc achetés en grande partie au Burundi, soit auprès de librairies locales, soit auprès des auteurs eux-mêmes. En effet, de nombreux auteurs viennent directement présenter leurs ouvrages à la bibliothèque, dans le but que celle-ci les achète, ce qu'elle fait très souvent. La médiathèque du Burundi se sert également beaucoup d'une association locale, l'Association des écrivains, qui l'aide notamment pour des activités, et qui propose aussi des livres à acquérir en leur parlant des nouveautés. En effet, la médiathèque n'est pas toujours au courant de toutes les nouveautés, l'association est donc là pour combler ce manque de communication sur les nouvelles sorties. Le budget n'est d'ailleurs pas un problème pour les achats de ce fonds. Le budget est global pour la médiathèque, il n'y a donc pas de budget spécifique dédié au fonds local. Le budget n'est pas un problème car le manque de choix permet à la médiathèque d'acheter chaque nouveau livre qu'elle trouve. Le but étant de continuer à enrichir le fonds petit à petit. La médiathèque de l'IFM, elle, acquiert pour son fonds local patrimonial essentiellement des ouvrages commandés sur internet en France.²⁶⁷ Précisons qu'étant donné la nature du fonds, les médiathécaires n'acquièrent qu'entre dix et quinze nouveaux documents par an. Les documents achetés en France sont majoritairement de la fiction, écrite par des mauritaniens ou parlant de la Mauritanie. Quelques documents proviennent quand même des auteurs eux-mêmes, qui viennent parfois présenter leur livre à la médiathèque. Par contre, contrairement au Burundi, les libraires ont un rôle très minime dans l'agrandissement du fonds local. Ce qui est dommage car comme on vient de le voir, il est tout à fait possible de trouver des livres édités ou parlant du pays, en Mauritanie. Cela semble plus compliqué pour certains pays d'Afrique que pour d'autres. Par exemple, les fonds locaux de la Mauritanie pourraient plus s'appuyer sur l'édition et les librairies locales, permettant à la fois d'aider à faire vivre ces commerces mais également de découvrir des ouvrages qui n'auraient pas été connus s'ils n'avaient été achetés que via les réseaux français. Pour la Mauritanie, le fonds en langue arabe pourrait grandement gagner en contenu si des liens se créaient avec certaines librairies locales. Le fonds Mauritanie est par contre un lieu privilégié de dépôt des thèses et des mémoires de l'université de Nouakchott, quand ceux-ci sont pertinents avec les critères du fonds local. Une pratique qui s'est progressivement perdue au fil des années mais qui semble être de nouveau dans les projets de la médiathèque. Celle-ci voudrait en effet recréer plus de liens avec l'université et amener celle-ci à leur proposer automatiquement toute la littérature grise qui correspondrait aux critères d'acquisition du fonds local. Acquérir pour un fonds local patrimonial est donc possible. Les acquisitions peuvent se faire aussi bien avec des ouvrages entrant dans les catégories « rare, ancien et précieux » qu'avec des documents plus récents qui feront partie du patrimoine de demain ou qui complètent bien le fonds actuel.

²⁶⁷ C'est la méthode d'acquisition actuelle, autrefois le fonds s'est agrandi grâce à de nombreux dons et autres méthodes d'acquisitions non connues aujourd'hui.

III. Gérer un fonds local au sein du pays d'accueil et de l'Institut français : un rôle de substitution ?

Enrichir son fonds local peut également passer par la production de documents. En effet, un IF peut devenir lui-même « éditeur » de contenu. Cela permet, notamment, de pallier un manque d'offre, d'aider des écrivains locaux et de promouvoir le métier d'éditeur. L'IFM, à l'époque où il était encore le CCF Saint-Exupéry a par exemple était lui-même éditeur de plusieurs contenus. Dans le fonds Mauritanie, plusieurs exemples de livres (voir figure 21), de bulletins édités par le CCF (voir figure 22) ou encore des périodiques, sont visibles. Le fonds local possède ainsi une soixantaine de livres édités, au moins en partie, par le CCF. Le tout, principalement dans les années 1970 et 1980 avant que la pratique disparaisse presque complètement. On peut quand même voir par-ci par-là des livres financés en partie par l'IFM (voir figure 23). Cela demande certes du temps de devenir éditeur - en quelque sorte - mais cela peut être aussi très intéressant. Et les documents publiés n'ont pas forcément besoin d'être au même niveau qu'un document sorti par des professionnels, comme on peut le voir avec les bulletins. De plus, comme on le note avec les derniers livres soutenus, seul un apport financier a été fourni, demandant encore moins de travail pour l'IFM tout en soutenant la littérature mauritanienne. D'autres IF font ou ont fait la même chose.²⁶⁸



Figures 21 et 22 : La photo de gauche : ouvrage documentaire de 1988 et l'image de gauche : bulletin, le n°6 de 1977²⁶⁹

© Aïna Rostaing

²⁶⁸ Pour donner un exemple, l'IF du Maroc a édité en partie le livre suivant : « Fawda » de Hicham Lasri.

²⁶⁹ Il existe au moins vingt numéros de ce titre dans le fonds Mauritanie.

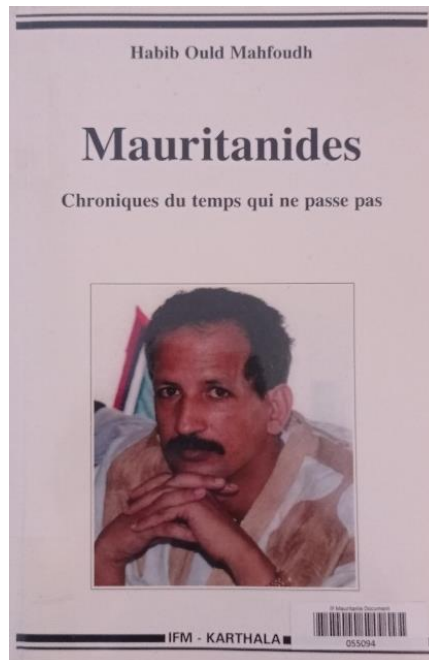


Figure 23 : Livre du fonds Mauritanie financé en partie par l'IFM
© Aïna Rostaing

Agrandir son fonds local peut se faire également par des dons. Que ce soit des dons de quelques livres comme au Burundi où la médiathèque se voit offrir parfois des exemplaires de livres par les auteurs eux-mêmes. Ou comme à Madagascar où le fonds local ne s'agrandit plus que grâce à des dons car il n'y a pas d'achats de prévu pour le fonds patrimonial. Ou encore comme la Mauritanie, qui a bouleversé le fonctionnement et la situation de son fonds local patrimonial suite à un don très important. Laissé plus ou moins à l'abandon depuis des années, le fonds local patrimonial de l'IFM a retrouvé de l'intérêt aux yeux de l'administration suite au don conséquent des archives de Pierre Bonte, reçu quelques années après son décès. Pierre Bonte était un ethnologue français²⁷⁰ reconnu dans le milieu et spécialisé, entre autres, sur la Mauritanie. Le don a entraîné l'arrivée de plusieurs centaines de documents, comprenant essentiellement des photocopies d'ouvrages ou d'articles, de revues, de coupures de presse, des journaux, des dossiers... le tout principalement sur la Mauritanie. Un don qui a permis de faire naître l'envie de redynamiser ce fonds local en engageant un prestataire. Un événement qui a également amené à un réaménagement de la salle et du fonds (nouveaux meubles pour la salle), à un tri des documents, une mise en place de règles de conservation et d'utilisation, un traitement des photographies, la création d'une bibliothèque numérique... Recevoir un don important permet donc d'enrichir son fonds et, éventuellement, de donner un nouveau souffle à celui-ci. Cela ne vient évidemment pas sans contrainte. Comme celle de devoir garder l'unité du don, même les parties qui intéressent moins la médiathèque.

Les dons peuvent aussi aller dans l'autre sens, en donnant les ouvrages des fonds locaux que la médiathèque ne désire plus avoir dans ses rayons. En effet, désherber n'est pas toujours synonyme de destruction, et peut aussi signifier une redistribution vers d'autres secteurs de l'établissement plus appropriés ou d'autres

²⁷⁰ Pierre Bonte était directeur de recherche émérite au Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et rattaché au Laboratoire d'Anthropologie sociale (EHESS/CNRS/Collège de France, Paris)

III. Gérer un fonds local au sein du pays d'accueil et de l'Institut français : un rôle de substitution ?

bibliothèques.²⁷¹ Tout n'est pas à donner évidemment, mais dans certains pays d'Afrique, certaines médiathèques manquent cruellement de ressources, et tant que les documents ont encore un intérêt et qu'ils ne sont pas en trop mauvais état, il est intéressant de les donner. D'autant plus quand ce sont des documents désherbés car ils sont en trop grand nombre d'exemplaire dans le fonds, comme le fait la médiathèque de Madagascar. Des documents des fonds locaux peuvent particulièrement intéresser les bibliothèques locales, qui peuvent vouloir des ouvrages sur leur pays ou même dans leur langue, permettant de toucher vraiment les habitants du pays. Sans oublier que le dernier « désherbage » du fonds Mauritanie a amené à la création de la section Mauritanie, composé essentiellement d'ouvrages du fonds local patrimonial en trop grand nombre ou ne répondant plus aux nouveaux critères d'intégration.

²⁷¹ DAVID, Stéphanie. *Désherber en bibliothèque*. ENSSIB, 2015 [en ligne]. [Consulté le 11 juin 2023]. Disponible sur le Web : <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/1735-desherber-en-bibliotheque.pdf>.

3. INSERER LES FONDS LOCAUX DANS LA POLITIQUE DOCUMENTAIRE DE L'ETABLISSEMENT

Il est aujourd'hui important pour une médiathèque, que ce soit en France ou dans les IF, de formaliser sa politique documentaire pour la rendre visible et pérenne. Pour revenir rapidement sur ce qu'est une politique documentaire, nous allons nous appuyer sur la définition de l'ENSSIB.²⁷² La politique documentaire d'une bibliothèque recouvre au sein de l'établissement « l'ensemble des processus visant à contrôler le développement des collections ». Cela comprend donc la politique d'acquisition, la politique de conservation, désherbage inclus, et la politique d'accès, c'est-à-dire les modalités d'organisation et de communication des collections. C'est donc une « partie intégrante et essentielle du projet d'établissement, permettant de répondre aux missions de la structure et aux attentes des usagers. »²⁷³

Intégrer le fonds local dans la politique documentaire va permettre de poser les objectifs de ce fonds et surtout, de mettre par écrit la manière dont il doit fonctionner, des achats au désherbage. Cela va donc aider à garder une cohérence de gestion entre les médiathécaires et également entre chaque nouvelle direction - à chaque changement de directeur délégué d'IF par exemple. L'intérêt d'avoir par écrit la politique documentaire des fonds locaux est, notamment, de voir diminuer les risques d'une mise en avant et de moyens très changeants pour ce fonds, en fonction de l'intérêt que lui porte la direction de l'IF, comme ce fut le cas en Mauritanie.

Il est aussi intéressant de tendre éventuellement vers une gestion « commune » des fonds locaux dans les IF. C'est-à-dire avoir des points de repères communs pour aider chaque médiathèque à monter ou à gérer ce type de fonds. Que ce soit via des définitions de ce que sont les fonds locaux des IF, des exemples de ce qui se fait déjà, des normes d'intégration sur le catalogue en ligne, d'une aide interne de la part de l'IF de Paris ou encore grâce à une entraide entre collègues de différents IF (partage des documents de travail, des idées, des critères d'intégration...) à travers une liste de diffusion ou autre moyen de communication commun. L'IF de Paris a créé récemment un vade-mecum sur les médiathèques françaises à l'étranger. Un document du même genre pourrait être écrit sur les fonds locaux et autres fonds spécifiques. Les entretiens avec les médiathèques du Burundi et de Madagascar ont bien montré l'importance que pourrait avoir cette idée de mise en commun et d'entraide. En effet, la médiathèque de Madagascar a eu des difficultés à définir son fonds local et à sélectionner ce qui aller rentrer dedans ou pas. La médiathèque du Burundi était, elle, en recherche d'idées et de conseils pour améliorer la gestion de leur fonds Burundi. En effet, à la fin de l'entretien, le médiathécaire a demandé des conseils pour améliorer la gestion de leur fonds local, en fonction des recherches faites et des autres médiathèques observées.

²⁷² *Politique documentaire*. ENSSIB, 2012 [en ligne]. [Consulté le 05 juin 2023]. Disponible sur le Web :

<<https://www.enssib.fr/le-dictionnaire/politique-documentaire>>.

²⁷³ *La politique documentaire*. ENSSIB, 2021 [en ligne]. [Consulté le 05 juin 2023]. Disponible sur le Web :

<<https://www.enssib.fr/services-et-ressources/questions-reponses/la-politique-documentaire#:~:text=Politique%20documentaire%203A%20Ensemble%20des%20objectifs,politique%20de%20m%C3%A9diath%C3%A9caire%20des%20collections>>.

III. Gérer un fonds local au sein du pays d'accueil et de l'Institut français : un rôle de substitution ?

La politique documentaire inclut un nombre important d'outils, dont le plan de développement des collections, intéressant pour accompagner la gestion d'un fonds local. Ce document va pouvoir fixer, de manière pluriannuelle les axes prioritaires de développement du fonds local, dans le respect des orientations et bornes de la politique documentaire. C'est un document de référence du ou des gestionnaires de ce fonds.²⁷⁴ Comme le dit Lyne Cadieux dans son texte « Politique de développement des collections : Bibliothèque municipale de Saint-Zotique »²⁷⁵ :

Afin de développer, d'organiser et de maintenir une collection locale de grande qualité, équilibrée et répondant aux besoins de la communauté, il est essentiel pour toute bibliothèque de se doter d'une politique de développement des collections.²⁷⁶

C'est le document qui va faire référence pour les principes et les critères des documents du fonds local et aussi pour l'acquisition et le traitement de ces derniers. Un outil de gestion qui s'adresse au personnel des médiathèques dans le but d'organiser, contrôler le fonds local et d'ainsi garder une cohérence et une continuité dans la gestion du fonds. C'est un document qui sert également d'outil informationnel pour la population et l'administration de l'IF qui peuvent ainsi connaître les critères qui sous-tendent le développement du fonds local.²⁷⁷

Dans l'idéal, il faudrait que chaque médiathèque d'IF se dote d'une politique documentaire et de plusieurs de ses outils, comme un plan de développement des collections qui inclue le fonds local. Mais dans la pratique, c'est rarement fait. Il est pourtant important que la gestion des fonds locaux et tout ce qu'il y a autour, soit intégrée dans la politique documentaire de l'établissement, qu'il y en ait une écrite ou qu'elle soit simplement visible dans la pratique quotidienne. La gestion (valorisation, politique d'acquisition, activités...) d'un fonds local doit donc s'inscrire dans le questionnement plus global des objectifs de la médiathèque. Le fonds local doit être intégré de plain-pied dans la programmation de la médiathèque et devenir ainsi, complémentaire aux actions effectuées sur les autres fonds. Il est important que tous les fonds soient bien intégrés à la politique culturelle de l'établissement, afin que les gestions soient homogènes et logiques vu de l'extérieur.

Pour prendre l'exemple d'un document écrit sur la gestion d'un fonds local, on peut s'appuyer sur celui du fonds Mauritanie.²⁷⁸ Il contient une présentation du fonds local et de son contenu, les missions de celui-ci, le fonctionnement du fonds (catalogage, règles de consultation, accès...), les règles de conservation, un focus sur la bibliothèque numérique, la valorisation et la politique d'acquisition, désherbage inclus. On ne reviendra pas en détail sur tout le document mais certains points peuvent être intéressants à sortir du lot. Sur la première page, le document revient sur les missions du fonds local patrimonial. La médiathèque a donc deux objectifs principaux liés à son fonds local patrimonial : Valoriser le patrimoine culturel de la Mauritanie et mettre à la disposition du public ses ressources pour

²⁷⁴ *Plan de développement des collections*. ENSSIB, 2012 [en ligne]. [Consulté le 05 juin 2023]. Disponible sur le Web :

<<https://www.enssib.fr/le-dictionnaire/plan-de-developpement-des-collections>>.

²⁷⁵ CADIEUX, Lyne. *Politique de développement des collections : bibliothèque municipale de Saint-Zotique* [en ligne]. Bibliothèque municipale de Saint-Zotique, 2012 [consulté le 05 juin 2023]. Disponible sur le Web :

<<https://st-zotique.com/wp-content/uploads/pol-developpement-des-collections-2017.pdf>>.

²⁷⁶ Ibid. p.6

²⁷⁷ Ibid. p.6

²⁷⁸ Informations obtenues durant le stage de fin d'étude.

répondre à leurs besoins documentaires. Et, conserver le patrimoine écrit et photographique d'hier et d'aujourd'hui. La partie conservation, que ce soit pour le fonds cartographie, le fonds photographie, les ouvrages, la presse... est l'une des principales problématiques relatives à la Mauritanie, les conditions climatiques n'y sont pas faciles. En effet, très peu d'humidité dans l'air, de fortes chaleurs, un soleil qui tape fort et beaucoup de poussière qui s'infiltre partout. Il a donc fallu, à la médiathèque, mettre en place des protocoles et aménager la salle pour lutter le plus efficacement possible contre ces paramètres naturels : filtre anti UV, climatisation et aération naturelle, construction de tiroirs à cartes, nettoyage quasi quotidien de la salle et dépoussiérage régulier, boîtes de conservation... Il serait intéressant d'avoir une base commune en matière de conservation même si chaque IF devra l'adapter selon les conditions climatiques du pays, ses moyens financiers et le fonds local qu'il a.

Le fonds Mauritanie a également formulé par écrit ses critères d'acquisition :

- Des documents venant compléter des collections déjà présentes ou la bibliographie d'auteurs importants pour le fonds.
- Des documents anciens sur la Mauritanie. Rappelons que dans le cas d'un fonds patrimonial, un document est automatiquement considéré comme ancien s'il a un siècle ou plus. Dans le cas du fonds Mauritanie, du fait du peu de livres anciens dont le fonds dispose (une vingtaine) et la jeunesse du pays proprement dit, un document qui date des années 1960, année de l'indépendance, peut être considéré comme ancien.
- Des documents récents et pertinents sur la Mauritanie : des documents à choisir avec parcimonie car la salle est limitée en termes de place et le fonds n'a pas vocation à être désherbé de manière régulière.

Le document doit répondre à l'un des critères géographiques :

- Consacrés à 100% à la Mauritanie
- Comporter une à plusieurs pages sur la Mauritanie
- Avoir un auteur mauritanien ou avoir été publié en Mauritanie

Ou posséder des critères thématiques :

- Documents parlant d'un ou des aspects de la Mauritanie : le hassanya, les différentes ethnies présentes dans le pays (Peul, Soninké, Wolof et Maure), l'islam en Afrique, le nomadisme, etc.

Et ses critères de désherbage : Pas de désherbage prévu d'après la médiathèque mais ce n'est pas exclu s'il vient à manquer de place ou si les critères viennent à évoluer. Le désherbage doit se faire en priorité pour :

- Les documents qui ne font qu'une courte mention de la Mauritanie
- Les documents en trop mauvais état pour être utilisés et réparés
- Les documents récents qui ne sont pas difficiles à trouver sur le marché
- Les documents en au moins trois exemplaires et qui ne sont pas rares
- La presse dont on n'a qu'un ou deux numéros d'un titre

CONCLUSION

Dans ce mémoire, nous avons essayé de livrer au mieux un portrait de la situation actuelle de ces fonds spécifiques, présents dans les différents IF d'Afrique - en se concentrant particulièrement sur le cas de la Mauritanie pour lequel un séjour de quatre mois dans le pays a pu se faire. Le but de ce rendu n'est pas de donner clés en main des solutions pour mettre en œuvre ou gérer un fonds local d'IF. Mais il permettra peut-être de donner une meilleure idée du contexte actuel, de transmettre des définitions et quelques idées pouvant être appliquées en fonction de la situation du fonds local.

Si la gestion, de la valorisation aux achats, d'un fonds local peut se rapprocher parfois de celle d'un fonds en France, on note toutefois des particularités. Celles-ci prennent en compte le fonctionnement des IF - avec son statut, ses missions et son organisation spécifique - ; les publics - la médiathèque accueille un public local et un public d'expatriés - ; la situation du pays d'accueil, sur les plans socio-économique, politique, population, production littéraire, etc. Cela concerne également les moyens d'acquérir qui peuvent changer de la manière habituelle des fonds français et des autres fonds de la médiathèque de l'IF, notamment si les gestionnaires des fonds locaux décident de passer, au moins en partie, par le système de distribution local. La question de l'offre éditoriale est aussi très intéressante à se poser, que ce soit l'offre disponible en France ou celle disponible directement dans le pays d'accueil. Cela varie énormément selon le pays dans lequel l'IF se trouve. L'offre linguistique proposée par les fonds locaux peut être également diversifiée, suivant l'offre éditoriale du pays et aussi en fonction des objectifs de la médiathèque pour ses fonds locaux.

Comme on l'a vu au cours du mémoire, les fonds locaux sont des fonds parfaits pour développer une certaine diversité dans les supports. Pourtant, cela semble encore peu usité pour le moment, au vu des réponses du questionnaire, de l'analyse des catalogues en ligne et des entretiens.

Les fonds locaux sont un moyen de créer du lien avec des structures locales, que ce soit pour valoriser les fonds ou pour s'insérer dans la vie locale, via des associations, des librairies, des écoles ou encore d'autres bibliothèques du pays. C'est donc l'occasion de s'implanter dans la ville et le pays, grâce aux partenariats, et à la participation à des événements culturels ou tout simplement en diffusant la documentation du fonds. Les fonds locaux pourraient être un point d'entrée pour l'IF dans la culture locale.

La gestion d'un fonds local doit absolument tenir compte des particularités de chaque pays, de leur culture et des contraintes locales - le numérique ou les conditions climatiques par exemple - pour proposer une offre et des valorisations pertinentes. Mais cela n'empêche évidemment pas d'avoir un document référent pouvant donner des pistes, des valeurs, des propositions concrètes destiné à aider la mise en place ou la gestion d'un fonds local. Des ponts pourraient être envisagés entre les fonds locaux et d'autres fonds des médiathèques, tels que les fonds « Afrique » ou les fonds dans d'autres langues, comme les fonds « Arabe ».

Nous avons pu voir au cours de cette étude que les fonds locaux des IF d'Afrique peuvent avoir un statut particulier au sein de ces structures. En effet, les missions de ces derniers divergent, d'une certaine manière, des autres fonds,

particulièrement quand ils ont une visée de conservation. Au début du mémoire, la partie patrimoniale n'a pas été immédiatement perçue. Ce n'est qu'après des recherches approfondies et des entretiens que cet aspect a émergé. La problématique de conservation de la mémoire du pays s'est révélée être particulièrement intéressante pour le cas de l'Afrique. Effectivement, certains pays peinent encore à avoir des structures dédiées à la conservation de leur patrimoine culturel, du moins de manière efficace. Un manque de moyens et de formation se fait sentir, comme on a pu le voir pour la bibliothèque nationale de Mauritanie. L'émergence de plusieurs bibliothèques privées dédiées au patrimoine mauritanien témoigne de cette insuffisance et d'un réel besoin. Le faible réseau des bibliothèques publiques et le manque d'équipement que l'on retrouve parfois, accentue l'importance du rôle des fonds locaux, qu'ils soient patrimoniaux ou qu'ils soient courants. Pourtant, des efforts et des évolutions positives sont visibles. Par exemple, la bibliothèque nationale de Mauritanie semble vouloir redynamiser et valoriser la bibliothèque avec de nouveaux projets ambitieux. Certains pays possèdent déjà un réseau de bibliothèques opérationnel comme on a pu le voir avec l'exemple de l'Ile Maurice dont ses bibliothèques possèdent des fonds substantiels relatifs à l'île.

Pour répondre concrètement à la question de substitution, on peut s'avancer à une conclusion pour le cas de la Mauritanie. Au regard de l'enquête menée - des observations, des visites de bibliothèques privées et publiques, des entretiens effectués, de la gestion quotidienne du fonds local patrimonial et des discussions avec des personnes impliquées dans la vie culturelle du pays - on peut en conclure que la médiathèque de l'IFM, notamment avec ces fonds locaux, joue bien un rôle de substitution de facto. Ce n'est donc pas une volonté politique recherchée et affichée, c'est une conséquence de la défaillance de la bibliothèque nationale et du déficit de bibliothèques publiques en Mauritanie. Cependant, l'IFM ne remplit pas, entièrement, ce rôle car elle n'y consacre pas les moyens, ni politiques ni financiers pour le faire. D'autant plus que l'une des principales missions des médiathèques des IF reste, au final, de promouvoir la langue française et sa culture. Et malgré un pan non négligeable de la production intellectuelle du pays qui se fait en français, un grand nombre d'ouvrages reste en arabe, ou dans d'autres langues, et cette portion échappe en partie à l'IFM. La médiathèque de l'IFM et les fonds locaux ne peuvent pas, à eux seuls, remplacer tout un réseau de bibliothèques manquant. Les bibliothèques privées ne peuvent pas non plus, ni en terme de moyens ni en terme d'ouverture au public. Les fonds locaux de l'IFM jouent donc un rôle de substitution mais de manière imparfaite du fait de la langue française sur-représentée au vu de la production locale et des missions de la médiathèque. Il est plus difficile de conclure sur la question du rôle de substitution de manière définitive pour les autres pays d'Afrique, même ceux qui ont pu être interrogés. Il est probable que les fonds locaux doivent assumer un rôle de béquille plus ou moins fort selon l'état des bibliothèques publiques de leur pays d'accueil. Le Burundi et Madagascar ont sous-entendu durant les entretiens un manquement de la part des bibliothèques publiques dans leur pays, mais pour réellement conclure que les fonds locaux de ces IF ont ce rôle, il faudrait mener une enquête plus approfondie.

Dans certains cas, pas dans tous les pays d'Afrique bien sûr, la médiathèque de l'IF est la seule, ou l'une des seules, bibliothèque réellement fonctionnelle du pays. Ce qui fait des fonds locaux un fonds potentiellement très important et demandé. Mais quel pourrait être l'avenir de ces derniers quand le système des bibliothèques publiques de ces différents pays sera efficient ? Le rôle de ces fonds locaux patrimoniaux et courants risquent d'être légèrement modifié et d'amener à une coopération plus étendue entre la médiathèque de l'IF et les bibliothèques

III. Gérer un fonds local au sein du pays d'accueil et de l'Institut français : un rôle de substitution ?

publiques. La conservation du patrimoine du pays assuré par les institutions publiques permettrait aux fonds des IF, qui s'y emploient, de consacrer moins de temps et de ressources à cette problématique. La proposition d'autres fonds publics dédiés au pays permettraient aux fonds locaux d'IF de se libérer des moyens pour développer de nouveaux axes. On peut imaginer tenir compte des autres fonds similaires présents dans d'autres établissements proches pour développer les thèmes et les sujets non traités par les autres ; développer l'axe de diffusion et la visibilité numérique pour toucher un public plus large ; développer l'animation culturelle en partenariat avec des structures locales etc.

SOURCES

Entretiens et visites

Bibliothèques privées

Entretien et visite de la bibliothèque de la Fondation Vergnol avec Thierry Vergnol, entrepreneur et détenteur de la bibliothèque, le 30/05/2023 à 11h00.

Entretien et visite de la bibliothèque avec Ahmed Mahmoud Mohamed, ancien fonctionnaire et détenteur de la bibliothèque, le 04/07/2023 à 16h30.

Entretien et visite de la bibliothèque avec Mohamed Ould Bouleiba, professeur d'université, traducteur, éditeur et détenteur de la bibliothèque, le 05/07/2023 à 11h00.

Entretien et visite de la bibliothèque El Fejer, avec l'un des gérants de la bibliothèque, le 12/07/2023 à 18h30.

Bibliothèque publique

Entretien et visite de la bibliothèque nationale de Nouakchott avec le directeur Sidi Ould Habib, le 25/07/2023 à 11h00.

École

Visite et animation à l'École de la Jeunesse à Nouakchott, le 28/04/2023 à 10h00

Librairies

Visite de la librairie 15/21 à Nouakchott, le 15/07/2023 à 10h00.

Visite de la librairie Chaab à Nouakchott, le 15/07/2023 à 11h00.

Visite de la librairie El Islah à Nouakchott, le 15/07/2023 à 12h00.

Visite de la librairie Joussour Abdel Aziz à Nouakchott, le 22/07/2023 à 15h00.

Visite de la librairie Vents du sud à Nouakchott, le 22/07/2023 à 16h00.

Médiathèques d'IF

Entretien avec Volatiana Ranaivozafy, médiathécaire adjointe de l'IF d'Antananarivo (Madagascar), le 07/04/2023 à 13h30.

Entretien avec Gérard Nzeyimana, médiathécaire de l'IF de Bujumbura (Burundi), le 20/04/2023 à 14h00.

Sites internet des IF

Site Web : *Institut français*. [en ligne]. [Consulté le 24 septembre 2022]. Disponible sur le Web :

<<https://www.institutfrancais.com/fr>>.

Site Web : *Le réseau culturel français dans le monde*. Institut français [en ligne]. [Consulté le 15 février 2023]. Disponible sur le Web :

<<https://www.institutfrancais.com/fr/carte>>.

Site Web : *Nos missions, acteur essentiel de la politique culturelle extérieure de la France*. Institut français, [en ligne]. [Consulté le 30 septembre 2022]. Disponible sur le Web :

<<https://www.institutfrancais.com/fr/institut-francais/action/nos-missions-acteur-essentiel-de-la-politique-culturelle-exterieure-de-la>>.

Site web : *Institut français Mauritanie*. [en ligne]. [Consulté le 22 septembre 2022]. Disponible sur le Web :

<<https://institutfrancais-mauritanie.com/>>.

Site Web : *Quelle est la différence entre l'Institut français et l'Alliance française ?* Institut français, [en ligne]. [Consulté le 30 septembre 2022]. Disponible sur le Web :

<<https://www.institutfrancais.com/fr/faq/la-carte/quelle-est-la-difference-entre-institut>>.

Les catalogues en ligne observés des IF

Algérie : Alger. [en ligne]. [Consulté le 22 avril 2023]. Disponible sur le Web :

<<https://ifalger.bibenligne.fr/>>.

Bénin : Cotonou. [en ligne]. [Consulté le 22 avril 2023]. Disponible sur le Web :

<<https://mediatheque-ifbenin.centredoc.org/>>.

Burkina Faso : Ouagadougou. [en ligne]. [Consulté le 22 avril 2023]. Disponible sur le Web :

<https://mediatheques-ibbf.org/index.php?lvl=index&opac_view=1>.

Burundi : Bujumbura. [en ligne]. [Consulté le 22 avril 2023]. Disponible sur le Web :

<<https://mediatheque-ifburundi.org/>>.

Cameroun : Douala. [en ligne]. [Consulté le 22 avril 2023]. Disponible sur le Web :

<<https://ifcameroun.bibenligne.fr/>>.

Congo : Brazzaville. [en ligne]. [Consulté le 22 avril 2023]. Disponible sur le Web :

<https://mediatheques-congo.org/index.php?lvl=index&opac_view=1>.

Côte d'Ivoire : Abidjan. [en ligne]. [Consulté le 22 avril 2023]. Disponible sur le Web :

<<https://mediatheque.institutfrancais.ci/catalog>>.

Djibouti : Djibouti. [en ligne]. [Consulté le 22 avril 2023]. Disponible sur le Web :

<<https://ifdjibouti.bibli.fr/>>.

Egypte : Le Caire. [en ligne]. [Consulté le 22 avril 2023]. Disponible sur le Web :

<<https://mediatheques.ifegypte.com/>>.

Gabon : Libreville. [en ligne]. [Consulté le 22 avril 2023]. Disponible sur le Web :

<https://catalogue.institutfrancais-gabon.com/index.php?lvl=cmspage&pageid=6&id_rubrique=37>.

Madagascar : Tananarive. [en ligne]. [Consulté le 22 avril 2023]. Disponible sur le Web :

<http://mediatheque.institutfrancais-madagascar.com:8080/pmb/opac_css/>.

Mali : Bamako. [en ligne]. [Consulté le 22 avril 2023]. Disponible sur le Web :

<<http://www.institutfrancaismali.org/notre-catalogue/>>.

Maroc : Rabat. [en ligne]. [Consulté le 22 avril 2023]. Disponible sur le Web :

<https://mediatheques.if-maroc.org/index.php?lvl=index&opac_view=10>.

Maurice : Rose Hill. [en ligne]. [Consulté le 23 avril 2023]. Disponible sur le Web :

<<http://mediatheque.ifmaurice.org/index.php>>.

Sénégal : Dakar. [en ligne]. [Consulté le 23 avril 2023]. Disponible sur le Web :

<<https://mediatheque.ifs.sn/index.php?lvl=index>>.

Tunisie : Tunis. [en ligne]. [Consulté le 23 avril 2023]. Disponible sur le Web :

<https://mediatheques.institutfrancais-tunisie.com/index.php?lvl=index&opac_view=1>.

Réseau culturel

Diplomatie culturelle. Ministère de l'Europe et des affaires étrangères, 2021 [en ligne]. [Consulté le 06 mai 2023]. Disponible sur le Web :

<<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/diplomatie-culturelle/>>.

Le réseau des centres culturels et instituts français. Alliance Solidaire des français à l'étranger, 2019 [en ligne]. [Consulté le 12 janvier 2023]. Disponible sur le Web :

<<https://alliancesolidaire.org/wp-content/uploads/2019/01/NOTE-TECHNIQUE-11-CENTRES-CULTURELS-INSTITUTS-FRANCAIS.pdf>>.

PETIT, Frédéric. N°337, *Tome II, Action extérieure de l'état. Diplomatie culturelle et d'influence – francophonie*. Assemblée Nationale, 2022 [en ligne]. [Consulté le 15 avril 2023]. Disponible sur le Web :

<https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/16/rapports/cion_afetr/116b0337-tii_rapport-avis#_Toc256000023>.

PETIT, Frédéric. N°2303, *Tome II, Action extérieure de l'état. Diplomatie culturelle et d'influence – francophonie*, Assemblée Nationale, 2019 [en ligne]. [Consulté le 15 avril 2023]. Disponible sur le Web :

<https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/rapports/cion_afetr/115b2303-tii_rapport-avis>.

VADE-MECUM : *Médiathèques du réseau culturel français à l'étranger*. Institut français, 2020 [en ligne]. [Consulté le 15 décembre 2022]. Disponible sur le Web :

<<https://www.pro.institutfrancais.com/sites/default/files/medias/documents/livre-vademecum-mediatheques-du-reseau-culturel-a-letranger.pdf>>.

Les fonds locaux

MARTIN, Leslie. *Gérer et entretenir un fonds local en bibliothèque municipale*. ENSSIB, 2015. [Consulté le 02 décembre 2022]. Disponible sur le Web : <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/64678-gerer-et-entretenir-un-fonds-local-en-bibliotheque-municipale.pdf>.

Fonds patrimoniaux

Charte des bibliothèques. Association du Conseil supérieur des bibliothèques, 1991 [en ligne]. [Consulté le 08 avril 2023]. Disponible sur le Web : <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/1096-charte-des-bibliotheques.pdf>.

Qu'appelle-t-on un fonds patrimonial d'une bibliothèque ? ENSSIB, 2013 [en ligne]. [Consulté le 10 mai 2023]. Disponible sur le Web : <https://www.enssib.fr/services-et-ressources/questions-reponses/quappelle-t-un-fonds-patrimonial-dune-bibliotheque#:~:text=Les%20collections%20patrimoniales%20sont%20form%C3%A9es,%2C%20rares%20ou%20pr%C3%A9cieux.%20%C2%BB%5D>.

Films, jeux vidéo et jeux de société

CLEMENÇOT, Julien. *L'industrie du jeu vidéo émerge sur le continent : Les opérateurs de télécoms tirent de gros bénéfices du boom des jeux vidéo, tandis que les studios de création tentent de se faire une place au soleil*. Jeune Afrique, 2020 [en ligne]. [Consulté le 10 juin 2023]. Disponible sur le Web : <https://www.jeuneafrique.com/mag/889803/economie-entreprises/lindustrie-du-jeu-video-emerge-sur-le-continent/>.

Jeu vidéo en Afrique. Wikipédia, 2023 [en ligne]. [Consulté le 10 juin 2023]. Disponible sur le Web : https://fr.wikipedia.org/wiki/Jeu_vid%C3%A9o_en_Afrique.

L'industrie africaine du jeu vidéo : de la croissance à la reconnaissance : Le marché du jeu vidéo en Afrique commence à se construire et se structurer. Thot Cursus, 2018 [en ligne]. [Consulté le 10 juin 2023]. Disponible sur le Web : <https://cursus.edu/fr/11792/lindustrie-africaine-du-jeu-video-de-la-croissance-a-la-reconnaissance>.

Site Web: *Mancala Game*. [en ligne]. [Consulté le 10 juin 2023]. Disponible sur le Web : https://www.africa-games.com/mancala_game.html.

Top 10 des pays africains producteurs de films (Unesco). Agence Ecofin, 2022 [en ligne]. [Consulté le 10 juin 2023]. Disponible sur le Web : <https://www.agenceecofin.com/cinema/0112-103402-top-10-des-pays-africains-producteurs-de-films-unesco#:~:text=D'apr%C3%A8s%20l'%C3%A9tude,le%20Liberia%20et%20l'Egypte>.

Médiation, valorisation et communication

Artothèque. ENSSIB, 2013 [en ligne]. [Consulté le 11 juin 2023]. Disponible sur le Web :

<<https://www.enssib.fr/le-dictionnaire/artotheque#:~:text=Le%20principe%20de%20l'artoth%C3%A8que,un%20fonds%20artistique%20de%20qualit%C3%A9>>.

Communication. ENSSIB, 2012 [en ligne]. [Consulté le 17 mai 2023]. Disponible sur le Web :

<<https://www.enssib.fr/le-dictionnaire/communication#:~:text=La%20communication%20en%20biblioth%C3%A8que%20recouvre,de%20communaut%C3%A9s%20ou%20d'%C3%A9v%C3%A9nements>>.

Qu'est-ce que la médiation en bibliothèque en quelques lignes, je vous prie ? ENSSIB, 2013 [en ligne]. [Consulté le 17 avril 2023]. Disponible sur le Web :

<<https://www.enssib.fr/services-et-ressources/questions-reponses/quest-ce-que-la-mediation-en-bibliotheque-en-quelques>>.

RENAUDIN, Coline. *La médiation en bibliothèque*. Wikiterritorial, 2023 [en ligne]. [Consulté le 17 avril 2023]. Disponible sur le Web :

<<https://encyclopedia.wikiterritorial.cnfpt.fr/xwiki/bin/view/fiches/La%20m%C3%A9diation%20en%20biblioth%C3%A8que/>>.

THIRIET, Mathilde et TAESCH, Danielle (dir). *La formalisation de l'action culturelle : réflexion à partir de l'exemple de la Médiathèque de l'agglomération troyenne* [en ligne]. Mémoire de fin d'étude, diplôme de conservateur de bibliothèque, ENSSIB, 2005. Disponible sur le Web :

<<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notice-788>>.

Internet et numérique

Guide des réseaux sociaux 2023 : liste et chiffres clés. ECN, 2023 [en ligne]. [Consulté le 13 mai 2023]. Disponible sur le Web :

<<https://www.ecommerce-nation.fr/infographie-utiliser-les-reseaux-sociaux-pour-votre-site-e-commerce/#:~:text=On%20compte%20en%202023%2C%20pas,6%25%20de%20la%20population>>.

Le développement numérique de l'Afrique : préparer l'avenir numérique. OECD iLibrary, 2021 [en ligne]. [Consulté le 12 mai 2023]. Disponible sur le Web :

<<https://www.oecd-ilibrary.org/sites/7c0361ee-fr/index.html?itemId=/content/component/7c0361ee-fr#biblio-d1e12552>>.

Taux de pénétration des réseaux sociaux dans le monde en janvier 2023, par région. Statista, 2023 [en ligne]. [Consulté le 13 mai 2023]. Disponible sur le Web :

<<https://fr.statista.com/statistiques/570671/media-sociaux-taux-de-penetration-globale-en--par->>

[region/#:~:text=Moins%20de%208%25%20de%20la,r%C3%A9seau%20social%20le%20plus%20fr%C3%A9quent%C3%A9.>.](#)

Site Web : *Culturethèque*. Institut français [en ligne]. [Consulté le 10 juin 2023]. Disponible sur le Web : [<https://www.culturetheque.com/MRT/>.](https://www.culturetheque.com/MRT/)

Valoriser des collections numérisées. ENSSIB, 2017 [en ligne]. [Consulté le 17 mai 2023]. Disponible sur le Web : [<https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/64699-valoriser-des-collections-numerisees.pdf>.](https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/64699-valoriser-des-collections-numerisees.pdf)

Fonds Mauritanie : La bibliothèque de ressources numériques. Institut français de Mauritanie [en ligne]. [Consulté le 01 mars 2023]. Disponible sur le Web : [<https://fondsmauritanie-ifm.org/s/fonds-mauritanie-ifm/page/Bienvenue>.](https://fondsmauritanie-ifm.org/s/fonds-mauritanie-ifm/page/Bienvenue)

Bibliothèques

Le programme de développement durable. ONU [en ligne]. [Consulté le 10 décembre 2023]. Disponible sur le Web : [<https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/development-agenda/>.](https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/development-agenda)

RIMA : Répertoire des bibliothèques et des organismes de documentation sur le monde arabe. Institut du monde arabe, 1986.

Site Web : *Fondation Vergnol*. [en ligne]. [Consulté le 10 décembre 2023]. Disponible sur le Web : [Site Web : *Bibliothèque El Fejer*. Diocèse de Nouakchott \[en ligne\]. \[Consulté le 20 juillet 2023\]. Disponible sur le Web : \[*La bibliothèque “Ikraa Maii” lance l’activité “échange avec moi ton livre”*. Agence mauritanienne d’information, 2023 \\[en ligne\\]. \\[Consulté le 18 août 2023\\]. Disponible sur le Web : \\[## Langues\\]\\(https://ami.mr/fr/index.php/2023/04/30/la-bibliotheque-ikraa-maii-lance-lactivite-echange-avec-moi-ton-livre/>.<https://ami.mr/fr/index.php/2023/04/30/la-bibliotheque-ikraa-maii-lance-lactivite-echange-avec-moi-ton-livre/>.</p>
</div>
<div data-bbox=\\)\]\(http://evechenkc.org/bibliotheque-el-fejer/>.<http://evechenkc.org/bibliotheque-el-fejer/>.</p>
</div>
<div data-bbox=\)](http://www.mauritanie.org/>.<http://www.mauritanie.org/>.</p>
</div>
<div data-bbox=)

Combien d’algériens parlent la langue française en 2022 (rapport). Algérie Actualité, 2022 [en ligne]. [Consulté le 26 juin 2023]. Disponible sur le Web : [*La Francophonie en bref*. OIF, \[en ligne\]. \[Consulté le 26 juin 2023\]. Disponible sur le Web : \[<https://www.francophonie.org/la-francophonie-en-bref-754>.\]\(https://www.francophonie.org/la-francophonie-en-bref-754\)](https://dnalgerie.com/combien-dalgeriens-parlent-la-langue-francaise-en-2022-rapport/>.<https://dnalgerie.com/combien-dalgeriens-parlent-la-langue-francaise-en-2022-rapport/>.</p>
</div>
<div data-bbox=)

Mauritanie. OIF, 2022 [en ligne]. [Consulté le 20 juillet 2023]. Disponible sur le Web :
<<https://www.francophonie.org/mauritanie-976>>.

Pratique de la langue française en Mauritanie. Sénat, 2011 [en ligne]. [Consulté le 15 juillet 2023]. Disponible sur le Web :
<<https://www.senat.fr/questions/base/2011/qSEQ110217407.html>>.

Editions et librairies

Guide pratique de la Mauritanie : Focus le secteur du tourisme. Mauritania Consulting et Communication, 2008.

Librairie 15/21. AILF Libraires du monde [en ligne]. [Consulté le 23 juillet 2023]. Disponible sur le Web :
<<https://www.librairesfrancophones.org/maghreb-libraires/mauritanie/item/93-vents-du-sud.html>>.

Site Web : *Association internationale des libraires francophones*. AILF libraires du monde [en ligne]. [Consulté le 23 juillet 2023]. Disponible sur le Web :
<<https://www.librairesfrancophones.org/maghreb-libraires/mauritanie/item/93-vents-du-sud.html>>.

Site Web : *Editions Jouvassour*. [en ligne]. [Consulté le 23 juillet 2023]. Disponible sur le Web :
<<http://editionsjouvassour.blogspot.com/p/les-editions-jouvassour.html>>.

Acquisitions et désherbages

Acquisitions. ENSSIB, 2012 [en ligne]. [Consulté le 11 juin 2023]. Disponible sur le Web :
<<https://www.enssib.fr/le-dictionnaire/acquisitions>>.

DAVID, Stéphanie. *Désherber en bibliothèque*. ENSSIB, 2015 [en ligne]. [Consulté le 11 juin 2023]. Disponible sur le Web :
<<https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/1735-desherber-en-bibliotheque.pdf>>.

Politique documentaire

La politique documentaire. ENSSIB, 2021. [Consulté le 05 juin 2023]. Disponible sur le Web :
<<https://www.enssib.fr/services-et-ressources/questions-reponses/la-politique-documentaire#:~:text=Politique%20documentaire%20%3A%20Ensemble%20des%20objectifs,politique%20de%20m%C3%A9diation%20des%20collections>>.

Plan de développement des collections. ENSSIB, 2012. [Consulté le 05 juin 2023]. Disponible sur le Web :
<<https://www.enssib.fr/le-dictionnaire/plan-de-developpement-des-collections>>.

Politique documentaire. ENSSIB, 2012. [Consulté le 05 juin 2023]. Disponible sur le Web :
<<https://www.enssib.fr/le-dictionnaire/politique-documentaire>>.

BIBLIOGRAPHIE

Réseau culturel

AGUSTÍ, Lluís. Les réseaux des bibliothèques à l'étranger : Les modèles français et espagnol. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)* [en ligne], 2002, n°5, p. 55-61 [consulté le 23 janvier 2023]. Disponible sur le Web : <<https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2002-05-0055-008>>. ISSN 1292-8399.

JAGU, Frédéric. Médiathèques françaises à l'étranger : un premier point de contact pour une coopération internationale ? In BATS, Raphaëlle. *Mener un projet international* [en ligne]. Villeurbanne : ENSSIB, 2011 [consulté le 12 décembre 2022]. p. 130-135. Disponible sur le Web : <<https://books.openedition.org/pressesenssib/489?lang=fr>>.

HAIZE, Daniel. La diplomatie culturelle française : une puissance douce ? *CERISCOPE Puissance* [en ligne], 2013 [consulté le 06 mai 2023]. Disponible sur le Web : <<https://ceriscope.sciences-po.fr/puissance/content/part2/la-diplomatie-culturelle-francaise-puissance-douce?page=show#:~:text=La%20diplomatie%20culturelle%20est%20une,importa nt%20r%C3%A9seau%20%C3%A0%20l'%C3%A9tranger>>.

LAFORET, Alice et DESJARDINS, Jérémie (dir). *Les politiques d'action culturelle dans le réseau des médiathèques françaises à l'étranger* [en ligne]. Mémoire de fin d'étude, diplôme de conservateur de bibliothèque, Villeurbanne : ENSSIB, 2017 [consulté le 12 octobre 2022]. Disponible sur le Web : <<https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/67540-les-politiques-d-action-culturelle-dans-le-reseau-des-mediathèques-françaises-a-l-etranger.pdf>>.

Les fonds locaux

BOUTON, Noémie et HENRYOT, Fabienne (dir). *La valorisation des fonds locaux dans les bibliothèques de la région Auvergne Rhône-Alpes* [en ligne]. Mémoire de fin d'étude, diplôme de politique des bibliothèques et de la documentation, Villeurbanne : ENSSIB, 2021 [consulté le 15 avril 2023]. Disponible sur le Web : <<https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/70182-la-valorisation-des-fonds-locaux-dans-les-bibliothèques-de-la-region-auvergne-rhone-alpes.pdf>>.

HAUCHECORNE, François. Fonds local et régional. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, [en ligne], 1982, n° 1 [consulté le 13 mai 2023], p. 25-30. Disponible sur le Web : <<https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1982-01-0025-002>>.

ROUET, Dominique. La valorisation des fonds locaux. In HUCHET, Bernard et HAQUET, Claire. *Repenser le fonds local et régional en bibliothèque* [en ligne]. Villeurbanne : Presses de l'ENSSIB, 2016 [consulté le 01 août 2023]. Disponible sur le Web : <<https://books.openedition.org/pressesenssib/5302?lang=fr>>.

Fonds patrimoniaux

COHEN, Gérard et YVON, Michel. Le plan d'action pour le patrimoine écrit. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 2004, t.49, n°5 [consulté le 27 avril 2023]. Disponible sur le Web :

<<https://bbf.enssib.fr/consulter/08-cohen.pdf>>.

GUILBAUD, Didier. *L'action culturelle en BDP, locomotive ou danseuse ? - Acte du colloque d'Agen, 12, 13, 14 novembre 2002*. Association des Directeurs de Bibliothèques Départementales de Prêt, 2002. ISBN 5552910968031

LAUREEN, Quincy et Raphaële Mouren (dir). *La valorisation des fonds patrimoniaux dans les bibliothèques municipales* [en ligne]. Mémoire de master 1, diplôme de cultures de l'écrit et de l'image, Villeurbanne : ENSSIB, 2013 [consulté le 05 avril 2023]. Disponible sur le Web :

<<https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/64695-la-valorisation-des-fonds-patrimoniaux-dans-les-bibliotheques-municipales.pdf>>.

MOUREN Raphaële. *Manuel du patrimoine en bibliothèque*. Paris : Éditions du Cercle de la librairie, 2007 (Bibliothèques). ISBN 978-2-7654-0949-6.

Médiation, valorisation et communication

AYERDI-MARTIN, Claude et BEAULIEU, Maxime. De la musique aux oreilles du public : le prêt d'instruments de musique dans les bibliothèques de Montréal. *Documentation et bibliothèques* [en ligne], 2019 [consulté le 21 juin 2023]. Disponible sur le Web :

<<https://www.erudit.org/en/journals/documentation/1900-v1-n1-documentation04880/1064746ar/abstract/>>.

BARRON, Géraldine et Le GOFF-JANTON, Pauline. *Intégrer des ressources numériques dans les collections* [en ligne]. Villeurbanne : Presses de l'ENSSIB, 2014 [consulté le 12 mai 2023]. Disponible sur le Web :

<<https://books.openedition.org/pressesenssib/2747?lang=fr>>.

CABANNES, Vivianne et POULAIN, Martine. *L'action culturelle en bibliothèque*. Paris : Éditions du Cercle de la librairie, 1998 (Bibliothèques). ISBN 2-27654-0709-6.

DIENABA, Dia et MARTIN, Philippe (dir). *Signalement et valorisation des textes (religieux) en arabe : la coopération au service d'une meilleure (re)connaissance de ces fonds* [en ligne]. Mémoire de fin d'étude, diplôme de conservateur de bibliothèque, Villeurbanne : ENSSIB, 2020 [consulté le 12 octobre 2022]. Disponible sur le Web :

<<https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/69595-signalement-et->>.

DUJOL, Lionel et MERCIER, Silvère. *Médiation numérique des savoirs : Des enjeux aux dispositifs* [en ligne]. Les éditions Asted, 2017 [consulté le 30 avril 2023]. Disponible sur le Web :

<<http://mediation-numerique-des-savoirs.org/>>.

LOIRE, Marion. Promouvoir les animations : la communication autour de l'action culturelle. In HUCHER, Bernard et PAYEN, Emmanuèle. *L'action culturelle en bibliothèque* [en ligne]. Paris : Éditions du Cercle de la Librairie, 2008 [consulté le 13 mai 2023]. p. 277 à 288. Disponible sur le Web :

<<https://www.cairn.info/l-action-culturelle-en-bibliotheque--9782765409588-page-277.htm>>.

LAINE, Margaux et GIRAUD, Odile (dir). *La valorisation des ressources en ligne en bibliothèque municipale* [en ligne]. Mémoire de stage, Master Information Documentation, Université de Lille, 2022 [consulté le 28 avril 2023]. Disponible sur le Web :

<<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03779884>>.

MASSE, Isabelle. Animation et bibliothèque ». *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)* [en ligne], 1995, n° 4 [consulté le 25 mars 2023], p.80-82. Disponible sur le Web :

<<https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1995-04-0080-004>>.

MIRIBEL, Marielle de. La signalétique en bibliothèque. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)* [en ligne], 1998, n° 4 [consulté le 05 juin 2023], p. 84-95. Disponible sur le Web :

<<https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1998-04-0084-012>>. ISSN 1292-8399.

RABOT, Cécile. *La construction de la visibilité littéraire en bibliothèque* [en ligne]. Villeurbanne : Presse de l'ENSSIB, 2015 [consulté le 23 mai 2023]. Disponible sur le Web :

<<https://books.openedition.org/pressesenssib/3948>>.

SÉGUIN, Catherine. Une bibliothèque inclusive pour les Autochtones. *Documentation et bibliothèques* [en ligne], 2020, Vol. 66, n°2 [consulté le 02 février 2023], p. 5-11. Disponible sur le Web :

<<https://www.erudit.org/fr/revues/documentation/2020-v66-n2-documentation05341/1069966ar/>>.

Numérique, RSN, internet

Bibliothèques et réseaux sociaux. *Bibliomnivores : Revue de presse professionnelle* [en ligne], 2019 [consulté le 13 mai 2023]. Disponible sur le Web :

<<https://bibliomnivoressite.wordpress.com/2019/02/03/bibliotheques-et-reseaux-sociaux/#:~:text=Ils%20permettent%20de%20%3A,de%20la%20biblioth%C3%A8que%20en%20g%C3%A9n%C3%A9ral>>.

PHAROSE, Loanna et ANDRE, François-Xavier (dir). *La valorisation des fonds japonais sur les réseaux sociaux par les bibliothèques universitaires et les musées : étude de cas des comptes Twitter* [en ligne]. Mémoire de fin d'étude, diplôme de politique des bibliothèques et de la documentation, Villeurbanne : ENSSIB, 2021 [consulté le 15 avril 2023]. Disponible sur le Web :

<<https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/70177-la-valorisation-des-fonds-japonais-sur-les-reseaux-sociaux-par-les-bibliotheques-universitaires-et-les-musees-etude-de-cas-des-comptes-twitter.pdf>>.

Les bibliothèques et le dépôt légal

Blondin, Charles (de). REPORTAGE – Mauritanie : sur les traces des gardiens du patrimoine. *Billet de France* [en ligne], 2023 [consulté le 26 avril 2023]. Disponible sur le Web :

<<https://www.billetdefrance.fr/reportages/reportage-mauritanie-sur-les-traces-des-gardiens-du-patrimoine/25/06/2023/>>.

CASSIAU-HAURIE, Christophe. *Les Bibliothèques publiques*. Inédit. Rédigé en 2011.

CHANTAL, Jean (de). Bibliothèques et archives du Tiers-Monde : problèmes et perspectives. *Documentation et bibliothèques* [en ligne], 1975, Vol. 21, n°2 [consulté le 04 avril 2023], p. 85-95. Disponible sur le Web :

<<https://doi.org/10.7202/1055500ar>>.

KONÉ, Adama. Les associations africaines de bibliothécaires : situation et principaux défis. *Bibliothèque(s), Revue de l'Association des Bibliothécaires de France* [en ligne], 2018, n°92-93 [consulté le 30 octobre 2022], p. 90-144. Disponible sur le Web :

<<https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/68999-92-93-a-quoi-servent-les-bibliotheques.pdf>>. ISSN 1632-9201.

HEYMOWSKI, Adam. *Organisation de la Bibliothèque nationale de Mauritanie à Nouakchott, Deuxième mission* [en ligne]. Paris : UNESCO, 1972 [consulté le 09 avril 2023]. Disponible sur le Web :

<<https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000001965>>.

Ndiaye, MANDIAYE. Lecture publique dans les pays francophones en Afrique subsaharienne. *Bibliothèque(s), Revue de l'Association des Bibliothécaires de France* [en ligne], 2018, n°92-93 [consulté le 30 octobre 2022], p. 91-92. Disponible sur le Web :

<<https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/68999-92-93-a-quoi-servent-les-bibliotheques.pdf>>. ISSN 1632-9201.

RAMBAHASINA, Bodoarimanana et ANDRIANIAINA, Jean-Marie. Le dépôt légal et le droit d'auteur à Madagascar. *Les cahiers de propriété intellectuelle* [en ligne], 2010, Vol. 3, n°1 [consulté le 09 avril 2023], p. 213-219. Disponible sur le Web :

<<https://cpi.openum.ca/files/sites/66/Le-d%C3%A9p%C3%B4t-l%C3%A9gal-et-le-droit-d%E2%80%99auteur-%C3%A0-Madagascar.pdf>>.

Langues

CANDALOT, Aurélie. Rôle et enjeux du système éducatif en Mauritanie dans l'évolution politique. *Cahiers de la recherche* [en ligne], 2006, Cahier 3 2005 [consulté le 12 juillet 2023]. Disponible sur le Web :

<<https://journals.openedition.org/leportique/760?lang=en>>. ISSN 1777-5280

DESJARDINS, Jérémie et BERNARD, Marie-Annick (dir). *Un fonds en langue locale dans une bibliothèque française à l'étranger : objectifs, contenus et enjeux : Le cas de la Médiathèque-Centre de Ressources de l'Alliance Française de Buenos Aires (Argentine)* [en ligne]. Mémoire de fin d'étude, diplôme de conservateur de bibliothèques, Villeurbanne : ENSSIB, 2001 [consulté le 15 janvier 2023]. Disponible sur le Web : <https://core.ac.uk/download/pdf/12465748.pdf>.

MONTE, Valentina (de). Le fonds chinois de la bibliothèque municipale de Lyon. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)* [en ligne], 2007, n° 3 [consulté le 27 février 2023], p. 62-66. Disponible sur le Web : <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2007-03-0062-011>. ISSN 1292-8399.

Note de présentation de la loi d'orientation sur l'Education en Mauritanie. *Rapide Info* [en ligne], 2022 [consulté le 29 juin 2023]. Disponible sur le Web : <https://rapideinfo.mr/note-de-presentation-de-la-loi-dorientation-sur-leducation-en-mauritanie/>.

QUEFFELEC, Ambroise et ZEIN, Bah Ould. *La "longue marche" de l'arabisation en Mauritanie* [en ligne]. 1999 [consulté le 29 juin 2023]. Disponible sur le Web : <http://www.unice.fr/ILF-CNRS/ofcaf/15/queffelec.html>.

WOLFF, Alexandre et al. *La langue française dans le monde : 2019-2022* [en ligne]. Éditions Gallimard, 2022 [consulté le 14 juillet 2023]. Disponible sur le Web : https://observatoire.francophonie.org/wp-content/uploads/2022/10/Rapport-La-langue-francaise-dans-le-monde_VF-2022.pdf.

Editions

THIERRY, Raphaël. Les éditeurs d'Afrique francophone sur l'échiquier du « glocal » (1980-2019). *Mémoires du livre* [en ligne], 2019, Vol. 10, n°2 [consulté le 05 juin 2023]. Disponible sur le Web : <https://www.erudit.org/fr/revues/memoires/2019-v10-n2-memoires04677/1060972ar/>.

THIERRY, Raphaël et GUIYوبا, François (dir). *Le marché du livre africain et ses dynamiques littéraires : le cas du Cameroun* [en ligne]. Thèse, diplôme en langues, littératures et civilisations, Université de Lorraine, 2013 [consulté le 05 juin 2023]. Disponible sur le Web : <https://theses.hal.science/tel-01750392/>.

NZEYIMANA, Parfait. Les éditeurs Burundais en difficulté. *Burundi Eco-Hebdomadaire socio-économique* [en ligne]. 2018 [consulté le 13 août 2023]. Disponible sur le Web : <https://burundi-eco.com/editeurs-burundais-difficulte/>.

Politique documentaire

CADIEUX, Lyne. *Politique de développement des collections : bibliothèque municipale de Saint-Zotique* [en ligne]. Bibliothèque municipale de Saint-Zotique, 2012 [consulté le 05 juin 2023]. Disponible sur le Web : <https://st-zotique.com/wp-content/uploads/pol-developpement-des-collections-2017.pdf>.

ANNEXES

Table des annexes

ANNEXE 1 : QUESTIONNAIRE REALISE AUPRES DES MEDIATHEQUES D'INSTITUTS FRANÇAIS	103
ANNEXE 2 : ANALYSE DES CATALOGUES EN LIGNE DES MEDIATHEQUES D'INSTITUTS FRANÇAIS.....	121
ANNEXE 3 : GRILLES D'ENTRETIENS ET D'OBSERVATIONS.....	143

ANNEXE 1 : QUESTIONNAIRE REALISE AUPRES DES MEDIATHEQUES D'INSTITUTS FRANÇAIS

A. QUESTIONNAIRE EN LIGNE ADRESSE AUX MEDIATHEQUE D'INSTITUT FRANÇAIS

Ce questionnaire a été réalisé avec Google Forms et s'adressait aux médiathèques d'Instituts français, de préférence aux gestionnaires des fonds locaux.

Il fut envoyé à un échantillon de quarante-deux médiathèques d'IF²⁷⁹ présentes sur le continent africain. Le questionnaire a été envoyé entre mi-mars et début avril 2023. Deux relances ont été faites pour chaque médiathèque. Dans un souci de représentativité et dans une volonté de généraliser, le questionnaire a été adressé à toutes les médiathèques d'IF dont le contact a été trouvé sur internet. Il concerne donc dix-neuf pays différents, des IF présents dans les capitales et aussi dans des IF plus modestes.

Au terme de l'enquête, huit médiathèques seulement ont répondu à ce questionnaire, ce qui constitue un taux de réponse assez peu satisfaisant au regard du panel établi (moins d'un quart). La liste des répondants est fournie en Annexe I-B. Les statistiques tirées de ce questionnaire ne sont donc pas entièrement représentatives de la situation des fonds locaux dans les IF d'Afrique, mais il permet tout de même de donner quelques pistes de réflexions et d'avoir une idée de ce qui est fait. Les résultats de ce questionnaire ont été surtout exploités de manière qualitative et non quantitative, et ont servi à illustrer des situations. Les graphiques issus de ces résultats sont présentés en Annexe I-C. Ils permettent de visualiser les réponses plus facilement.

²⁷⁹ Liste des pays et villes dans lesquelles se trouvent les médiathèques sollicitées pour le questionnaire : Afrique du Sud (Johannesburg) ; Algérie (Alger, Annaba, Constantine, Oran, Tlemcen) ; Bénin (Cotonou) ; Burkina Faso (Bobo-Dioulasso, Ouagadougou) ; Burundi (Bujumbura) ; Cameroun (Douala, Yaoundé) ; Congo (Brazzaville) ; Côte d'Ivoire (Abidjan) ; Djibouti (Djibouti) ; Égypte (Alexandrie, Héliopolis, Le Caire) ; Guinée équatoriale (Malabo) ; Madagascar (Tananarive) ; Mali (Bamako) ; Maroc (Agadir, Casablanca, El Jadida, Essaouira, Kenitra, Marrakech, Meknès, Oujda, Rabat, Tanger, Tétouan) ; RDC (Bukavu, Kinshasa, Lubumbashi) ; Sénégal (Dakar) ; Tchad (N'Djamena) ; Togo (Lomé) ; Tunisie (Sfax, Sousse, Tunis)

Questionnaire

Dans le cadre de mon master 2 Politique des bibliothèques et de la documentation à l'ENSSIB (*École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques*), je réalise un mémoire d'étude sur la gestion des fonds locaux (fonds sur le pays d'accueil de la structure) dans les médiathèques françaises en Afrique.

L'objectif principal de ce questionnaire est de collecter des informations sur les différentes gestions des fonds locaux existants dans le réseau des médiathèques des Instituts Français. Ces informations me permettront de mieux connaître ce qui est fait dans les différents établissements et d'en dresser un panorama.

Le questionnaire est conçu pour durer en moyenne 15 minutes. Il est composé de questions à choix multiples, à choix uniques ou encore des réponses libres. Beaucoup de questions ne sont pas obligatoires, donc n'hésitez pas à renvoyer un questionnaire incomplet si vous n'avez pas de temps à consacrer à ce projet.

Il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Un grand merci pour votre temps et votre participation !

***Obligatoire**

1. **Quel est l'intitulé de votre poste ?**

2. **Pays de la structure ***

3. **Ville de la structure ***

4. **Nom de la structure**

Le fonds local en général

5. **Possédez-vous un fonds local dans votre médiathèque ? ***

Une seule réponse possible.

☐ oui

☐ non

6. **Quel(s) type(s) de document(s) composent principalement votre fonds local ? ***

Plusieurs réponses possibles.

☐ Documents sur le pays

☐ Documents en langues locales

☐ Documents écrits par des écrivains locaux

☐ Documents patrimoniaux

☐ Je ne sais pas

☐ Autre : _____

7. **Si vous pouvez, donnez des chiffres ou des estimations de cette répartition**

8. **Quels formats de documents composent principalement votre fonds local ? ***

Plusieurs réponses possibles.

☐ Documents graphiques

☐ Romans

☐ Ouvrages documentaires

☐ Périodiques

☐ Multimédia (vidéos, musiques, jeux vidéos...)

☐ Pas de prédominance de formats

☐ Je ne sais pas

☐ Autre : _____

9. Si vous pouvez, donnez des chiffres ou des estimations de cette répartition

10. Quelle est la langue la plus représentée dans ce fonds ?

La médiation du fonds local

11. Quels sont les moyens utilisés pour mettre en valeur le fonds local (en physique ou en ligne) *

Plusieurs réponses possibles.

- ☐ Médiation direct (bouche à oreille par exemple)
- ☐ Animations culturelles spécifiques à ce fonds (expositions, lectures, films, invités...)
- ☐ Mise en avant sur le site
- ☐ Mise en valeur des nouveautés
- ☐ Aucun en particulier
- ☐ Autre : _____

12. Détaillez les activités spécifiques mises en place pour le fonds local si vous le souhaitez

13. Avez-vous un ou des publics cibles pour ce fonds ? *

Une seule réponse possible.

- ☐ Oui
- ☐ Non
- ☐ Je ne sais pas

14. Si oui, quel(s) type(s) de public(s) est principalement visé ?

Plusieurs réponses possibles.

- ☐ Les personnes originaires du pays
- ☐ Les personnes non originaires du pays
- ☐ Les adultes
- ☐ Les adolescents
- ☐ Les enfants
- ☐ Le public francophone
- ☐ Je ne sais pas
- ☐ Autre : _____

15. Quels sont les publics qui viennent utiliser/lire le fonds ? *

Plusieurs réponses possibles.

- ☐ Les personnes originaires du pays
- ☐ Les personnes non originaires du pays
- ☐ Les adultes
- ☐ Les adolescents
- ☐ Les enfants
- ☐ Le public francophone
- ☐ Pas de profil particulier
- ☐ Je ne sais pas
- ☐ Autre : _____

Le fonds local en chiffre

16. Combien de documents composent le fonds local ? (Des réponses approximatives sont acceptées)

17. Quel est le taux de rotation du fonds local (rapport entre le nombre de documents empruntés et le nombre de documents empruntables) ?
Chiffres précis ou estimation

18. Quel est le taux de renouvellement du fonds local (Le *taux annuel de renouvellement* correspond au pourcentage de nouvelles acquisitions) ?
Chiffres précis ou estimation

Bilan et perspectives

19. Pensez-vous que ce fonds a un intérêt particulier (par rapport aux autres fonds de la médiathèque par exemple) ?

20. Quel futur possible envisagez-vous pour le fonds local ?

Plusieurs réponses possibles.

- ☐ La même chose qu'aujourd'hui
☐ Une modification importante du fonctionnement
☐ Une modification importante du contenu
☐ Une modification importante de la médiation
☐ Autre : _____

21. Si modification, pourquoi ?

22. Commentaire libre pour des éventuelles informations complémentaires

Pour finir**23. Possédez-vous un ou des documents (chiffres, politique documentaire, projet de service...) sur la gestion de la médiathèque (abordant directement ou indirectement le fonds local) ?**

Si oui et si vous le souhaitez, vous pouvez me les transmettre à cette adresse mail : aina.rostaing@enssib.fr

Une seule réponse possible.

☐ Oui

☐ Non

24. Accepteriez-vous de participer à un entretien (whatsapp, en visio ou tout autres moyens à votre convenance) dans le but d'approfondir le sujet ? *

Si oui, merci de m'écrire à cette adresse mail : aina.rostaing@enssib.fr

Une seule réponse possible.

☐ Oui

☐ Non

Conclusion

Merci de votre participation à ce questionnaire ! Pour toute question ou information supplémentaire, n'hésitez pas à me contacter : aina.rostaing@enssib.fr

Les résultats de cette enquête figureront dans le mémoire.

B. LISTE DES REpondANTS AU QUESTIONNAIRE

Pays	Ville
Bénin	Cotonou
Burkina Faso	Ouagadougou
Congo	Brazzaville
Djibouti	Djibouti
Madagascar	Tananarive
Maroc	Agadir
Maroc	Rabat
République Démocratique du Congo	Bukavu

C. RESULTATS DU QUESTIONNAIRE

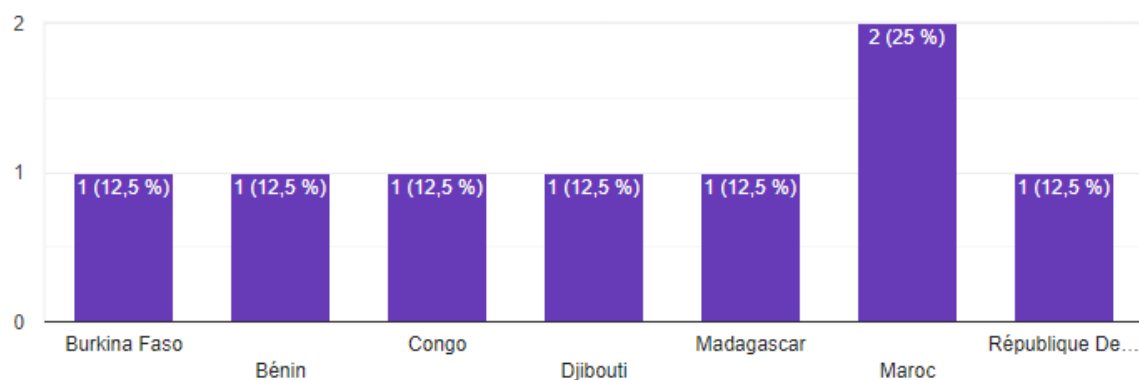
Quel est l'intitulé de votre poste ?

7 réponses

Médiathécaire adjointe
RESPONSABLE MEDIATHEQUE
Responsable de la médiathèque
Chargée de Mission Livre
Agent Médiathèque
Responsable médiathèque
Responsable Mediathèque

Pays de la structure

8 réponses



Ville de la structure

8 réponses

Antananarivo

Agadir

Cotonou

Djibouti

Bukavu

Ouagadougou

Brazzaville

Rabat

Noms de la structure

8 réponses

Institut français de Madagascar

Institut français du Maroc - Site Agadir

Médiathèque de l'Institut français du Bénin (Poste de Cotonou)

Institut Français

Institut Français

Bibliothèque de l'Institut Français du Burkina Faso

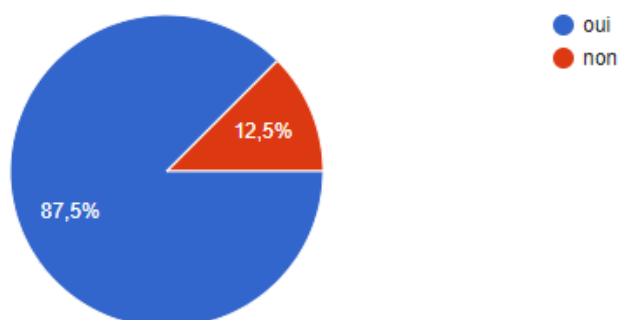
Institut français du Congo

Institut français du Maroc

1. Le fonds local en général

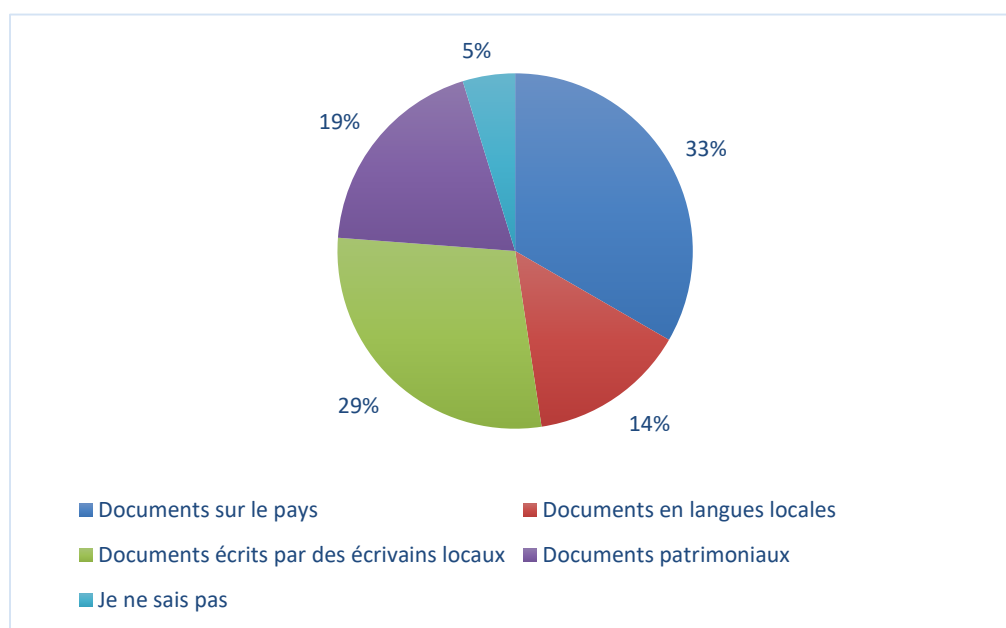
Possédez-vous un fonds local dans votre médiathèque ?

8 réponses



7 oui pour 1 non (= République Démocratique du Congo : Bukavu)

Quels types de documents composent principalement votre fonds local ?



8 réponses

Le Bénin a répondu : « Documents écrits par des écrivains étrangers aussi. »

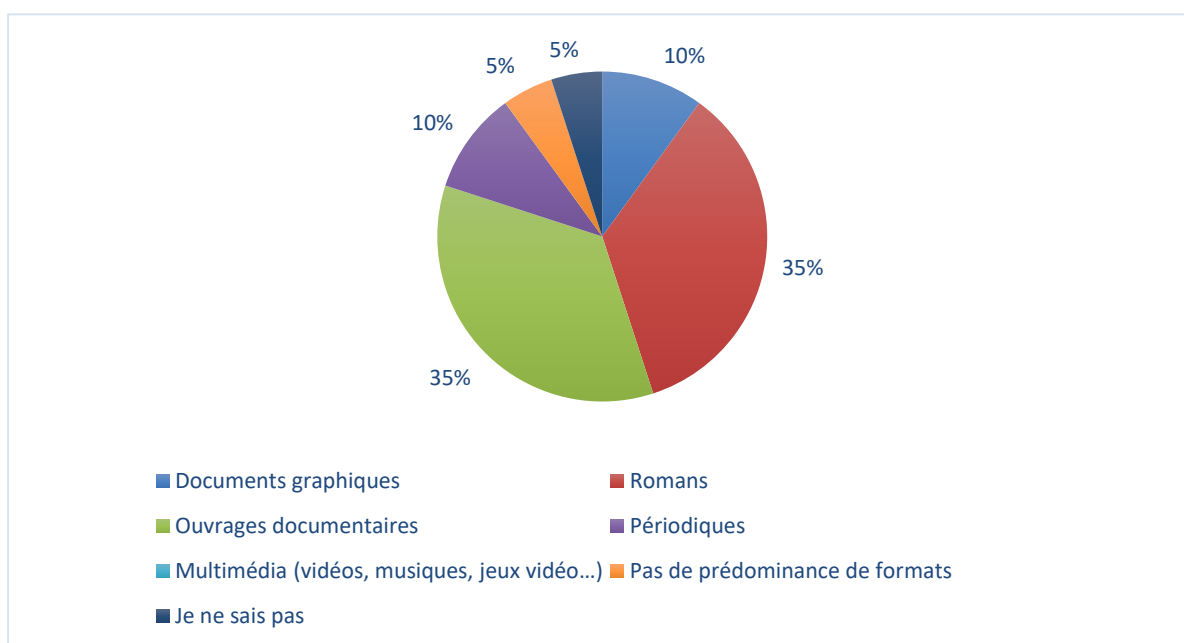
Le Congo a répondu : « Documents écrits sur le pays. »

Si vous pouvez, donnez des chiffres ou des estimations de cette répartition

8 réponses

1558 doc. sur 36581 doc. de la médiathèque
540
Environ 1600 livres constituant ce fonds dénommé "Fonds Bénin"
1920
Le fonds est géré par la Direction
1518 documents en tout
252 romans et 1421 documentaires
1943 exemplaires

Quels formats de documents composent principalement votre fonds local ?



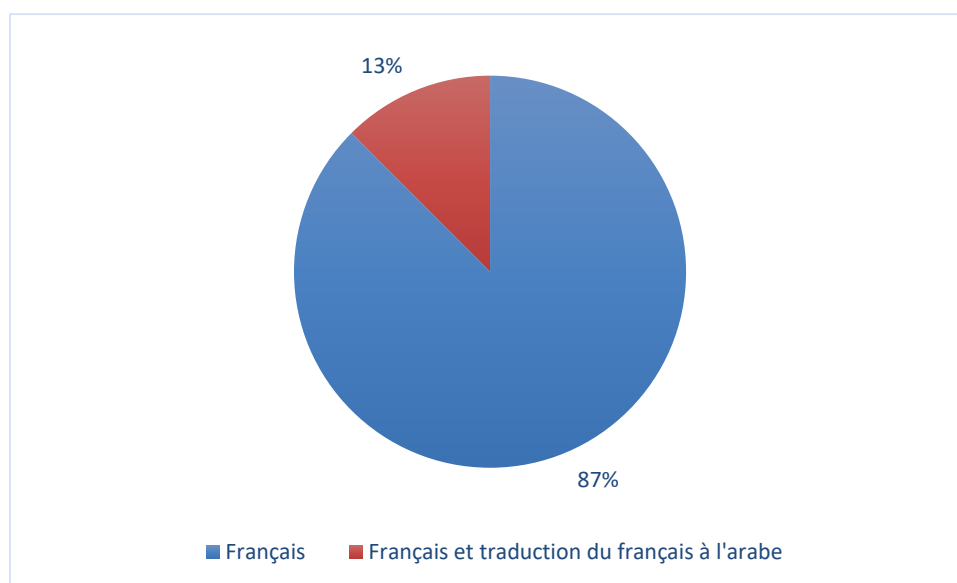
8 réponses

Si vous pouvez, donnez des chiffres ou des estimations de cette répartition

4 réponses

La Direction
1006 documentaires et 516 romans
Il y a plus de documentaires
135 romans/30 poésie/70 théâtre/ 1708 documentaires

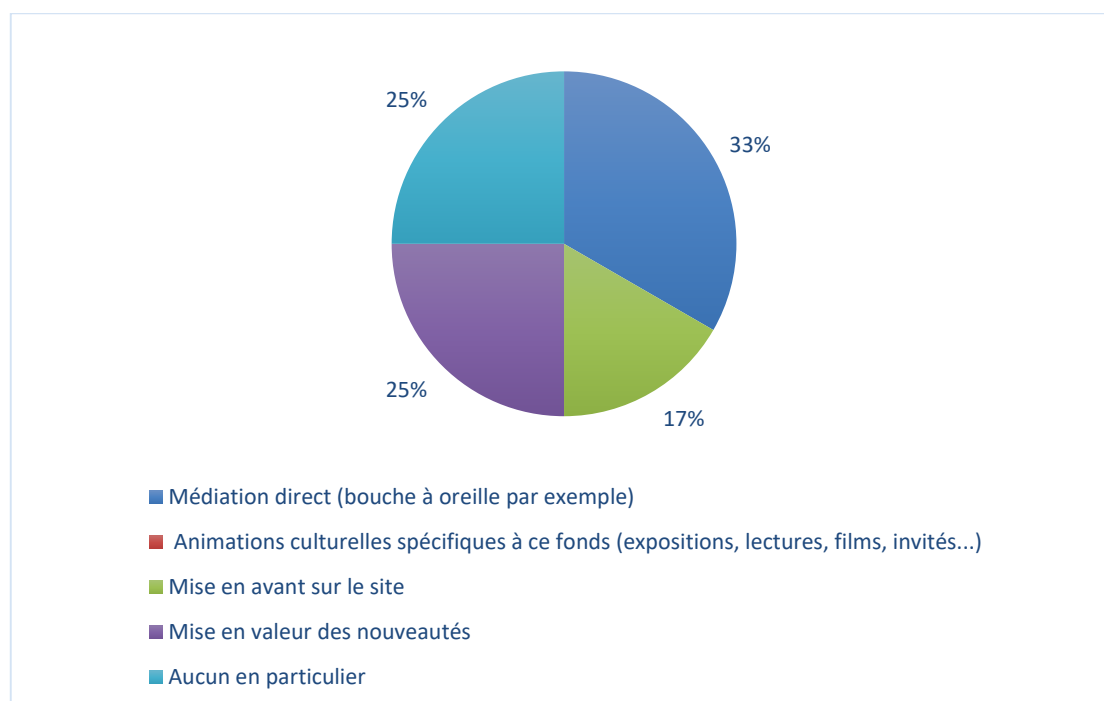
Quelle est la langue la plus représentée dans ce fonds ?



8 réponses

2. La médiation et la valorisation

Quels sont les moyens utilisés pour mettre en valeur le fonds local (en physique ou en ligne)



7 réponses

Le Bénin a répondu : « Fonds constitué à part au sein de la médiathèque ; signalétiques par un panneau bien visible et inscription du nom du pays "Bénin" dans la côte des ouvrages. »

Le Congo a répondu : « Ce fonds est mis à part dans la médiathèque. »

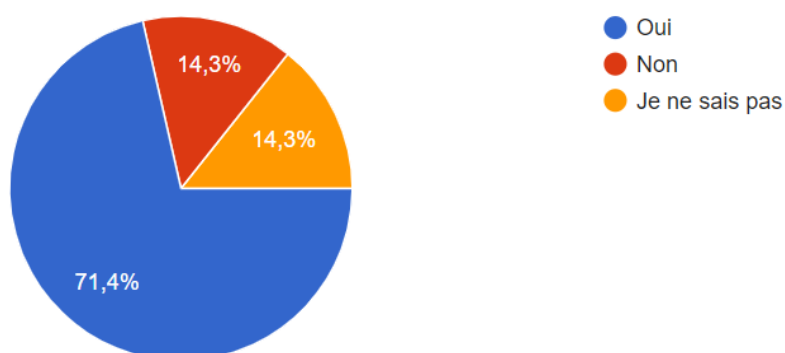
Détaillez les activités spécifiques mises en place pour le fonds local si vous le souhaitez

2 réponses

Table de présentation. Le fonds se distingue par un pictogramme du drapeau marocain

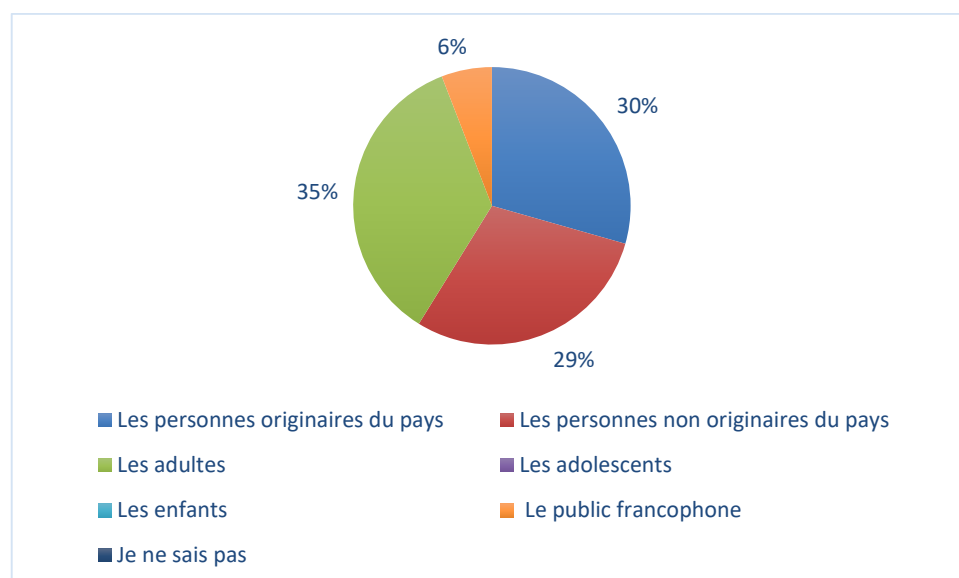
Pas d'activité spécifique pour ce fonds

Avez-vous un ou des publics cibles pour ce fonds ?



7 réponses

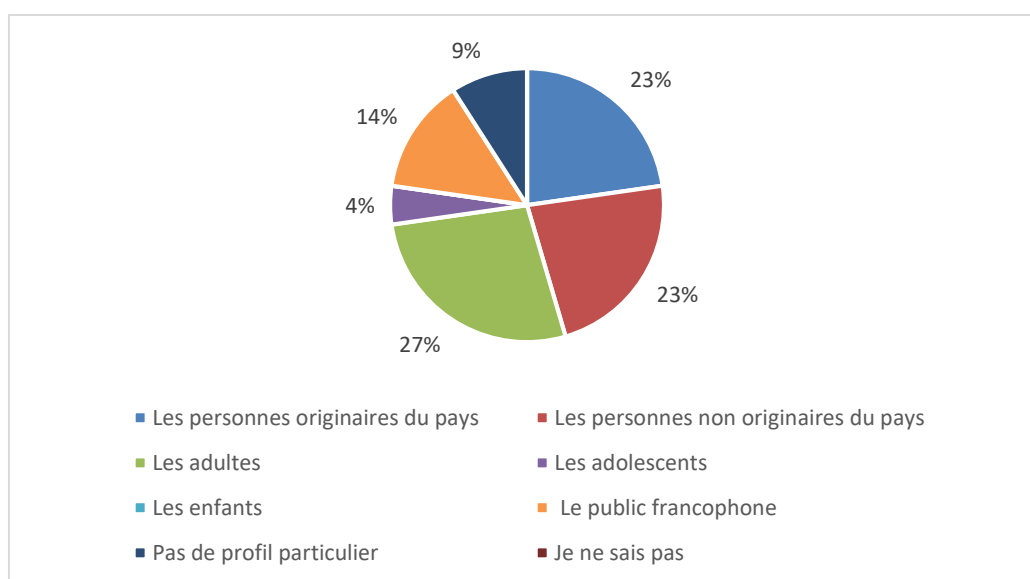
Si oui, quel(s) type(s) de public(s) est principalement visé ?



6 réponses

Agadir a répondu : « Les étudiants et chercheurs. »

Quels sont les publics qui viennent utiliser/lire le fonds ?



7 réponses

Agadir a répondu : « Nous avons aussi des touristes de passage. »

3. Le fonds local en chiffre

Combien de documents composent le fonds local ?

7 réponses

1558 doc.
540
1586
1920
1518
1673 documents
1943

Quel est le taux de rotation du fonds local ?

3 réponses

0,1

Taux plutôt correct

1.01

Quel est le taux de renouvellement du fonds local ?

2 réponses

Les guides sont renouvelés de façon régulière. Pour le reste, selon l'offre éditoriale

30%

4. Bilan et perspectives

Pensez-vous que ce fonds a un intérêt particulier (par rapport aux autres fonds de la médiathèque par exemple) ?

Oui

Oui, fonds patrimoniaux

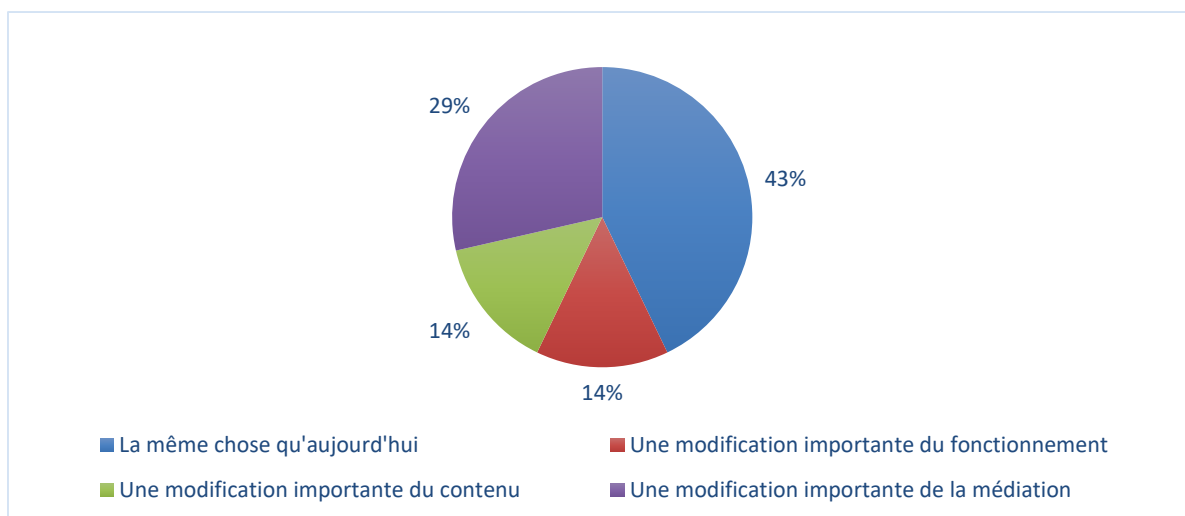
Oui, car il s'agit du Fonds Maroc

Ce fonds a un intérêt pour l'histoire du Bénin dont les lecteurs, particulièrement les étrangers, sont très demandeurs ; c'est aussi très utiles pour la découverte des auteurs/écrivains béninois et la littérature béninoise.

Oui. c'est le fonds local et il est mis en exergue dans la médiathèque

Oui, il est très utile aux nouveaux arrivants et met en valeur la culture du pays qui accueille la médiathèque

Quel futur possible envisagez-vous pour le fonds local ?



7 réponses

Le Congo a répondu : « Continuer à alimenter ce fonds. »

Si modification, pourquoi ?

4 réponses

- Mise en valeur du fonds
- Un renforcement du contenu est prévu pour notamment acquérir plus d'ouvrages patrimoniaux
- Pa suffisamment mis en valeur actuellement, donc on va modifier son emplacement
- Une refonte avec le reste du fonds documentaire avec une identification par une pastille de couleur

Commentaire libre pour des éventuelles informations complémentaires

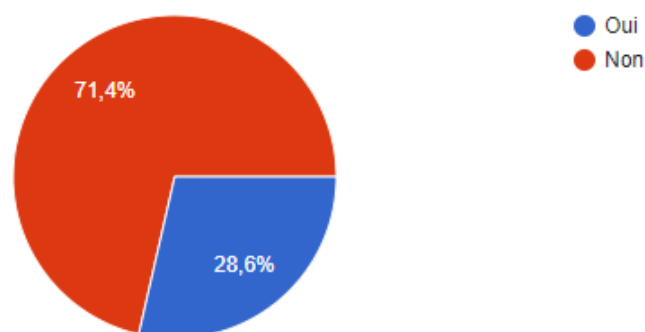
2 réponses

Beaucoup d'ouvrages sur l'histoire du Maroc. De plus, Les romanciers marocains de langue française sont aussi très prisés.

A défaut de communiquer un taux de rotation, signaler quand même que ce fonds tourne beaucoup, notamment tout ce qui concerne la littérature béninoise, les fictions en particulier, mais aussi les ouvrages de sciences sociales et d'histoire. Sur le taux de renouvellement, des acquisitions sont faites dès que nous avons connaissance de la parution d'un ouvrages digne d'intérêt.

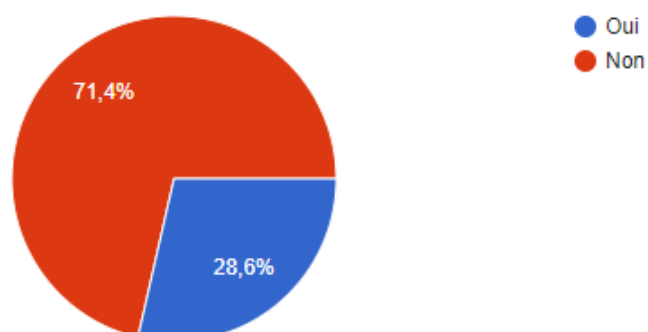
5. Pour finir

Possédez-vous un ou des documents (chiffres, politique documentaire, projet de service...) sur la gestion de la médiathèque (abordant directement ou indirectement le fonds local) ?



7 réponses

Accepteriez-vous de participer à un entretien (WhatsApp, en visio ou tout autre moyen à votre convenance) dans le but d'approfondir le sujet ?



7 réponses

ANNEXE 2 : ANALYSE DES CATALOGUES EN LIGNE DES MEDIATHEQUES D'INSTITUTS FRANÇAIS

Pour compléter les données du questionnaire, une analyse des portails et des catalogues en ligne a été faite pour chaque médiathèque d'Institut français d'Afrique. Ou plus exactement, une médiathèque d'IF par pays, la capitale quand c'est possible. Le but était d'avoir une vision des bibliothèques qui proposaient des fonds locaux, des types de documents que l'on y trouvait mais également de l'ergonomie et de l'accessibilité aux fonds locaux depuis internet. Ce fut également l'occasion de se renseigner sur des fonds potentiellement proches des fonds locaux, les fonds spécialisés sur l'Afrique et les fonds en langue locale. Et de voir la communication faite sur Culturethèque. La liste de ces établissements a été prise sur le site de l'Institut français.²⁸⁰

Les catalogues en ligne et les portails, même s'ils avaient souvent une base commune, ont été personnalisés. La manière de cataloguer et le choix de ce que l'on choisit de mettre ou pas changent également entre les médiathèques. Ce qui fait que l'on ne trouve pas exactement le même type de données partout, ce qui rend délicat la comparaison. Les chiffres ne tombent pas toujours juste non plus. C'est-à-dire, par exemple, que le total de la colonne « Langues de publication » est rarement égal à la colonne « Nombre de résultats ». Ce qui s'explique par des documents, qui durant le catalogage, n'ont pas été reliés à une langue particulière ou que le document est noté plusieurs fois car il possède plusieurs langues.

Pour la partie accessibilité, « Oui » veut dire que l'accès au fonds local est direct ou facilement trouvable. « Moyen » signifie que l'on doit passer par la recherche avancée ou dans des catégories peu intuitives pour trouver le fonds local. Le « Non » est utilisé quand le fonds local n'est pas trouvé ou que la section n'existe pas en tant que telle sur le site.

²⁸⁰ *Le réseau culturel français dans le monde*. Institut français [en ligne]. [Consulté le 15 février 2023]. Disponible sur le Web : <https://www.institutfrancais.com/fr/carte>.

Pays	Ville	Fonds local	Nom du fonds	Nombre de résultats	Formats des documents	Genres des documents	Types de documents	Langues de publication	Fonds local facilement accessible	Mise en avant de Culturethèque	Commentaires
Afrique du Sud	Johannesburg									Oui : un paragraphe	La langue de base du site est en anglais. Impossible de trouver le catalogue en ligne. La seule mention d'une bibliothèque est celle au nom de Dibuka : "la médiathèque francophone de l'Institut français d'Afrique du Sud (IFAS). Basée à l'Alliance française [...]"

Pays	Ville	Fonds local	Nom du fonds	Nombre de résultats	Formats des documents	Genres des documents	Types de documents	Langues de publication	Fonds local facilement accessible	Mise en avant de Culturethèque	Commentaires
Algérie	Alger	Oui	Espace Algérie	837		Livres : 827 BD : 6 Revue : 3 Documentaire : 1			Moyen	Oui : dans la partie catalogue en ligne et bibliothèque numérique	
Bénin	Cotonou	Oui		1134	Documents : 1134	Documentaire : 224 Roman : 22 Conte : 10 Théâtre : 9 Poésie : 7 Roman historique : 5 Autobiographie : 5 BD : 3 Biographie : 3 Témoignage : 2 Roman policier : 2 Album : 1	Texte imprimé : 1133 Enregistrement sonore non musical : 1	Français : 1084 Anglais : 5 Fon : 2 Africaines (langues sub-sahariennes) : 1	Non	Oui : apparaît sur des bandeaux	Pour trouver le fonds local j'ai dû chercher dans les recherches avancées tous les livres qui contenaient Bénin dans la côte. Car le fonds local n'apparaît pas dans une section à part

Pays	Ville	Fonds local	Nom du fonds	Nombre de résultats	Formats des documents	Genres des documents	Types de documents	Langues de publication	Fonds local facilement accessible	Mise en avant de Culturethèque	Commentaires
Burkina Faso	Ouagadougou	Oui	Adulte : Fonds burkinabè	841	Documents : 828 Périodiques : 5 Bulletins : 8		Texte imprimé : 838 Document multimédia : 1 Document cartographique imprimé : 2	Français : 497 Anglais : 3 Multilingue : 2 Nigero-congolais : 1	Oui	Oui : un onglet de médiathèque	
			Adulte : Romans Burkinabè	297	Documents : 295 Périodique : 1 Bulletins : 1		Texte imprimé : 297	Français : 223 Fula : 1 Mandé : 1 Dyula : 1 Mossi : 2 Manque	Oui		

Pays	Ville	Fonds local	Nom du fonds	Nombre de résultats	Formats des documents	Genres des documents	Types de documents	Langues de publication	Fonds local facilement accessible	Mise en avant de Culturethèque	Commentaires
			Adulte : Romans africains	825	Documents : 825		Texte imprimé : 825	Français : 764 Africaines (langues sub-sahariennes) : 1 Akan: 1 Bambara : 2 Multilingue : 1 Nigero-congolais : 1	Oui		

Pays	Ville	Fonds local	Nom du fonds	Nombre de résultats	Formats des documents	Genres des documents	Types de documents	Langues de publication	Fonds local facilement accessible	Mise en avant de Culturethèque	Commentaires
Burundi	Bujumbura	Oui mais impossible à trouver sur leur site. Pourtant j'ai eu un entretien avec eux au sujet de leur fonds local	Fonds Burundi						Non	Oui : un des onglets de l'onglet Médiathèque	Dans les accès directs : Fonds Sénégal. Pas d'accès direct pour le fonds local. Dans la recherche avancée, on nous propose en dessous des catégories mais pas le fonds local indiqué. Le fonds régional ne donne aucun résultat. Un fonds histoire local qui ne donne qu'un seul résultat.
Cameroun	Yaoundé									Oui : un des onglets de l'onglet Médiathèque	Rubrique en cours de construction

Pays	Ville	Fonds local	Nom du fonds	Nombre de résultats	Formats des documents	Genres des documents	Types de documents	Langues de publication	Fonds local facilement accessible	Mise en avant de Culturethèque	Commentaires
	Douala	Peut-être		508 titres écrits par des Camerounais, 1001 titres ayant pour sujet le Cameroun	Documents : 1000 Périodique : 1	Contes : 19 Biographie : 11 Coutumes, savoir-vivre, folklore : 6 Droit : 12 Economie : 24 Education, enseignement : 25 ...	Texte : 982 Vidéo et document projeté : 19		Non	Oui : dans l'onglet "En ligne"	Pas de de section fonds local de visible sur le site donc impossible de savoir s'il y en a une consacrée au pays. Par contre la recherche avancée montre qu'il y a de nombreux auteurs camerounais présents ainsi que des livres ayant le pays comme sujet
Congo	Brazzaville	Oui	Fonds Congo	1466	Documents : 1466		Texte imprimé : 1466		Oui	Oui : un des onglets de l'onglet Médiathèque	

Pays	Ville	Fonds local	Nom du fonds	Nombre de résultats	Formats des documents	Genres des documents	Types de documents	Langues de publication	Fonds local facilement accessible	Mise en avant de Culturethèque	Commentaires
			Fonds Afrique	44	Documents : 44		Texte imprimé : 44		Moyen		
Côte d'Ivoire	Abidjan	Peut-être		967 résultats pour le mot-clé "Côte d'Ivoire"					Non	Oui : rubrique sur un côté	Pas de section/fonds visible, pas de recherche multicritères visible

Pays	Ville	Fonds local	Nom du fonds	Nombre de résultats	Formats des documents	Genres des documents	Types de documents	Langues de publication	Fonds local facilement accessible	Mise en avant de Culturethèque	Commentaires
Djibuti	Djibuti	Oui	Fonds local	1156 titres	Document : 1089 Périodiques : 16 Bulletin : 3 Article : 48	Documentaire : 247 Roman : 193 Poésie : 57 BD : 29 Guide touristique : 26 Essai, réflexion : 25 Conte/fable : 25 Récit : 15 Travaux de recherche : 13 Dictionnaire : 8 Nouvelle : 8 Photographie : 7 Bibliographie : 5 Mémoire : 3 Document pédagogique : 2 Fiction : 1 ...	Texte imprimé : 1137 Texte manuscrit : 11 Document multimédia : 1 Document cartographique imprimé : 7	Français : 1130 Anglais : 7 Amharique : 1	Oui	Oui : un des onglets de l'onglet Médiathèque	Un onglet dans le grand onglet médiathèque sur le fonds local mais rien dans cet onglet

Pays	Ville	Fonds local	Nom du fonds	Nombre de résultats	Formats des documents	Genres des documents	Types de documents	Langues de publication	Fonds local facilement accessible	Mise en avant de Culturethèque	Commentaires
			Fonds arabe	125	Document : 125	Roman : 51 conte/fable : 24 Bande dessinée : 13 Poésie : 12 Documentaire : 6 Théâtre : 3 Essai, réflexion : 2 Bibliographie : 1 ...	Texte imprimé : 125		Oui		
Egypte	Le Caire - Mounira	Peut-être		296 résultats					Non	Oui : un des onglets de l'onglet Médiathèque	Pas de section Egypte mais sujet Egypte

Pays	Ville	Fonds local	Nom du fonds	Nombre de résultats	Formats des documents	Genres des documents	Types de documents	Langues de publication	Fonds local facilement accessible	Mise en avant de Culturethèque	Commentaires
Gabon	Libreville	Oui	Fonds Gabon	1843	Documents : 1843		Texte imprimé : 1838 Document projeté ou vidéo : 5	Français : 583 Anglais : 14 Espagnol : 6 Portugais : 1 Multilingue : 1 Allemand : 1 Manque	Oui	Pas vu de mention	A l'intérieur du fonds Gabon il y a plusieurs sous-parties/fonds
			Fonds Gabon (boîte d'archives)	1645	Documents : 1645		Texte imprimé: 1644 Document projeté ou vidéo : 1	Français : 247 Anglais : 33 Manque	Oui		
Guinée	Conakry										L'IF ne semble pas avoir de médiathèque
Guinée équatoriale	Malabo										Pas trouvé de catalogue en ligne

Pays	Ville	Fonds local	Nom du fonds	Nombre de résultats	Formats des documents	Genres des documents	Types de documents	Langues de publication	Fonds local facilement accessible	Mise en avant de Culturethèque	Commentaires
Madagascar	Tananarive	Oui	Fonds Local	1402	Périodiques : 3 Documents : 1399		Texte imprimé : 1375 Document cartographique : 12 Enregistrement sonore musical : 6 Document multimédia : 9	Français : 1254 Malgache : 65 Multilingue : 50 Anglais : 9 ...	Oui	Oui : présenté dans la partie catalogue	Il faut aller sur Mezzanine pour le trouver

Pays	Ville	Fonds local	Nom du fonds	Nombre de résultats	Formats des documents	Genres des documents	Types de documents	Langues de publication	Fonds local facilement accessible	Mise en avant de Culturethèque	Commentaires
			Fonds Mada	1206	Documents : 1205 Périodiques : 1		Texte imprimé : 933 Enregistrement sonore non musical : 3 Document projeté ou vidéo : 74 Enregistrement sonore musical : 195 Document électronique : 1	Français : 989 Malgache : 120 Anglais : 20 Arabe : 2			

Pays	Ville	Fonds local	Nom du fonds	Nombre de résultats	Formats des documents	Genres des documents	Types de documents	Langues de publication	Fonds local facilement accessible	Mise en avant de Culturethèque	Commentaires
			Fonds Océan Indien	215	Documents : 215		Texte imprimé : 215	Français : 207 Malgache : 3 Anglais : 1 Créoles et pidgins français : 4			
Mali	Bamako	Oui	Fonds Mali	2055		Livres documentaires : 1699 Manuels : 262 Dictionnaires, encyclopédies... : 78 Revues, journaux, magazines : 16		Français : 2042 Multilingue : 8 Arabe : 3 Manque 2	Moyen	Oui : un des onglets de l'onglet Médiathèque	Le site permet d'avoir les dates des documents (certains remontent à 1804 par exemple)

Pays	Ville	Fonds local	Nom du fonds	Nombre de résultats	Formats des documents	Genres des documents	Types de documents	Langues de publication	Fonds local facilement accessible	Mise en avant de Culturethèque	Commentaires
Maroc (12 médiathèques d'IF en tout)	Rabat	Oui	Fonds Maroc	1887	Documents : 1882 Périodique : 5		Document multimédia: 3 Texte imprimé: 1884	Français : 1548 Arabe : 102 Berbère : 1 Anglais : 1	Oui	Oui : juste à côté du lien pour le catalogue	
			Fonds en langue arabe	225	Documents : 225		Texte imprimé : 225	Arabe: 203	Oui		

Pays	Ville	Fonds local	Nom du fonds	Nombre de résultats	Formats des documents	Genres des documents	Types de documents	Langues de publication	Fonds local facilement accessible	Mise en avant de Culturethèque	Commentaires
Maurice	Rose Hill	Peut-être	Pas de nom visible sur le catalogue regroupant toutes les catégories	493		Littérature -- île Maurice : 332 Histoire -- île Maurice : 62 Arts -- île Maurice : 20 Société -- île Maurice : 19 Economie -- île Maurice : 12 Poésie francophone -- Maurice : 8 Musique -- île Maurice : 7 Langues -- île Maurice : 6 Religion -- île Maurice : 6 Cuisine -- île Maurice : 5 Sciences -- île Maurice : 4 Géographie -- île Maurice : 3 Poésie mauricienne de langue française ...			Non	Oui : un paragraphe dans la partie Médiathèque	Avec la recherche multicritères, pas de fonds Maurice visible en tant que tel mais on retrouve différentes catégories avec l'élément Maurice

Pays	Ville	Fonds local	Nom du fonds	Nombre de résultats	Formats des documents	Genres des documents	Types de documents	Langues de publication	Fonds local facilement accessible	Mise en avant de Culturethèque	Commentaires
Nigéria	Abuja									Oui : un onglet Culturethèque dans l'onglet médiathèque	Pas trouvé de catalogue en ligne
RDC	Kinshasa									Oui : un des onglets de l'onglet Médiathèque : rubrique	Pas trouvé de catalogue en ligne
Rwanda	Kigali									Oui : rubrique dans la page médiathèque et un onglet Culturethèque et bas de page	Pas trouvé de catalogue en ligne malgré une mention sur le site "Catalogue Web Opac consultable sur le site de l'IF Rwanda"

Pays	Ville	Fonds local	Nom du fonds	Nombre de résultats	Formats des documents	Genres des documents	Types de documents	Langues de publication	Fonds local facilement accessible	Mise en avant de Culturethèque	Commentaires
Sénégal	Dakar	Oui	Fonds Sénégal	887	Documents : 887		Texte imprimé : 894	Français : 776 Anglais : 4 Nigero-congolais : 1	Oui	Oui : un onglet Culturethèque	
			Littérature Afrique Caraïbes	903	Documents : 903		Texte imprimé : 903	Français : 765 Anglais : 1			
			Littérature africaine	156	documents : 156		Texte imprimé : 156	Français : 136 Documents sans langue de catalogué			
Soudan	Khartoum									Oui : un onglet Culturethèque	Pas trouvé de catalogue en ligne

Pays	Ville	Fonds local	Nom du fonds	Nombre de résultats	Formats des documents	Genres des documents	Types de documents	Langues de publication	Fonds local facilement accessible	Mise en avant de Culturethèque	Commentaires
Tchad	N'Djamena									Oui : une rubrique sur la page médiathèque	Pas trouvé de catalogue en ligne
Togo	Lomé									Oui : un onglet dans l'onglet médiathèque "bibliothèques numériques". Culturethèque est rangée avec Cairn	Pas trouvé de catalogue en ligne

Pays	Ville	Fonds local	Nom du fonds	Nombre de résultats	Formats des documents	Genres des documents	Types de documents	Langues de publication	Fonds local facilement accessible	Mise en avant de Culturethèque	Commentaires
Tunisie	Tunis	Oui	Adulte - Tunisie	779	Documents : 778 Périodique : 1	Non renseigné : 279 Conte : 1 Policier - Thriller : 1	Texte imprimé : 740 Enregistrement sonore musical : 13 Document projeté ou vidéo : 26	Français : 183 Arabe : 16 Anglais : 1 Multilingue : 1	Oui	Oui : onglet à part	
			Adulte - Livres en langue arabe	441	Documents : 441	Non renseigné : 430 Œuvre bilingue : 3	Texte imprimé : 441		Oui		
			Jeunesse - Livres en langue arabe	217	Documents : 217	Œuvre bilingue : 152 Fantastique : 14 Science-fiction : 8 Livre animé : 6 Conte : 5 Théâtre : 4 Abécédaire : 2 ...	Texte imprimé : 217		Oui		

ANNEXE 3 : GRILLES D'ENTRETIENS ET D'OBSERVATIONS

A. GRILLE D'ENTRETIEN AVEC LES MEDIATHECAIRES DES IF

Courant avril, deux entretiens avec les médiathèques des IF du Burundi et de Madagascar ont pu être réalisés. Voici la grille générique qui a permis d'encadrer les deux entretiens avec une liste de sujets à aborder et de questions à poser :

Fonds local : généralité

- Types de fonds locaux de la médiathèque : patrimonial ou courant
- Constitution du fonds local : comment, depuis quand...

Modalités d'accès

- Modalités d'accès du fonds local : empruntable, exclu du prêt, salle à part, demande d'autorisation aux bibliothécaires...

Public

- Le public qui vient et le public visé
- Les attentes du public : qu'est-ce qu'ils viennent chercher ?
- Comment faire venir le public visé : moyens mis en œuvre
- Fréquentation : nombre, ce qui est utilisé principalement, les emprunts, les consultations sur place, etc.

Contenu du fonds local :

- Types de documents et de supports présents dans le fonds
- Quantité de documents
- Sujets présents

Politique documentaire

- Politique documentaire de la bibliothèque : écrite ou juste visible dans la pratique ?
- Intégration du fonds local dans la politique documentaire

Gestion et valorisation du fonds local

- Gestion quotidienne et vécue du bibliothécaire
- Classification du fonds : pourquoi, différent du reste de la bibliothèque, compréhensible par les utilisateurs... ?
- Signalétique mise en place
- Catalogage : particularités et difficultés ?
- Personnel en charge : formation, nombre
- Informations complémentaires sur le pays, sur la relation entre la France et le pays ? Volonté de faire de l'histoire ?
- Différence de gestion du fonds local comparée à un établissement en France

La place des fonds locaux

- La place au sein de la médiathèque : pourquoi ?
- La place au sein de l'IF
- Disposition physique du fonds

Intérêts et impacts :

- Impacts sur le public ou sur la médiathèque
- Intérêts particuliers de ce fonds : composition unique dans le pays ?
Moyen de faire vivre/valoriser la culture locale par ce biais ? etc.

Acquisition

- Moyens pour acquérir utilisés
- Les éditeurs
- Les sites web utilisés
- Les librairies locales
- La provenance des documents : pays et circuit
- État de l'offre éditoriale dans le pays et à l'internationale : facilités ou pas de trouver de quoi acquérir
- Les difficultés
- Les différences avec l'acquisition des autres fonds

Désherbage

- Critères de désherbage
- Quantité
- Objectifs
- Le devenir des éléments dés herbés : jetés, donnés, si donnés à qui ?

Conservation

- Dimensions de conservation
- Pallier les bibliothèques locales : quel état de la conservation de la documentation du pays au sein des institutions publiques et privées ?

Instituts français et administration : tutelle

- Règles, valeurs et contraintes spécifiques dues au statut de médiathèque d'IF
- Demandes, s'il y en a, de la part de l'administration sur ce fonds, de la part de l'IF de Paris, du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et du ministère de la Culture, de l'ambassade, du directeur de l'IF, du SCAC... → impact fort de la part de la tutelle ?
- Contact avec d'autres médiathèques : est-ce semblable ailleurs ?

Numérique

- Bibliothèque numérique intégrant le fonds local en projet ?
- Médiation numérique

- Fracture numérique : quel équipement dans le pays, quel degré d'illectronisme ?
- Place de l'évolution du numérique : impact sur la gestion de ce fonds ?

Pays d'accueil

- Contexte du pays
- État des bibliothèques du reste du pays, notamment de la bibliothèque nationale et du dépôt légal
- Rôle éventuel de la part de l'État du pays d'accueil
- Présence ou pas d'une structure avec un rôle de conservation
- Sentiment de substitution par rapport aux médiathèques locales ?
- Partenariats avec des établissements locaux : associations, autres bibliothèques...

Évaluation des fonds locaux

- Évaluation du fonds local
- Comment ? : indicateurs et méthodes
- Comment améliorer les méthodes ?

Le budget

- Budget : spécifique pour ce fonds ou global ?
- Suffisant ?
- Budget pour la valorisation ?
- Le fonds est-il au même niveau que les autres ?

Les solutions et propositions pour le futur

- Quelles améliorations possibles ?
- Des idées de préconisation ?
- Quel futur ?
- Qu'est-ce qui devrait être fait au niveau de l'IF de Paris ?

B. GRILLE D'OBSERVATION POUR LES VISITES DES LIBRAIRIES

Cinq librairies ont été visitées pour mieux comprendre et connaître les offres éditoriales de Mauritanie. Pour chacune de ces structures, l'observation a été faite en suivant la grille suivante :

Contenu de la librairie

- Ce que l'on trouve dans la librairie : type de livres, type de formats, langues
- Autres supports que des livres
- Organisation générale de la librairie

La partie francophone

- Place de la partie francophone dans la librairie : situation physique, quantité, etc.
- Estimation de la répartition entre livres en français et livres en arabe

Les livres sur la Mauritanie

- Types de livres
- Quantité de livres
- Sujets présents
- Dates d'édition
- Éditeurs présents
- Auteurs présents
- Comparaison avec l'IFM : les livres sont-ils les mêmes que ceux des fonds locaux de l'IFM ? Quelles différences avec les fonds locaux de l'IFM ?

C. GRILLE DE QUESTIONS POUR LA VISITE DE LA BIBLIOTHEQUE NATIONALE

La bibliothèque nationale a pu être visitée pendant une heure et demie, fin juillet, en compagnie du directeur de celle-ci, à qui des questions ont pu être posées en parallèle. Voici la grille établie au préalable de la visite avec les points à aborder :

Organisation de la bibliothèque nationale

- Organisation de la bibliothèque
- Nombre de salles
- Conditions pour y accéder
- Classification

Public

- Le public visé
- Le public touché réellement
- Nombre

Contenu de la bibliothèque nationale

- Quantité de documents
- Types de documents
- Inventaire papier ou numérique
- Ages des documents

Le personnel

- Nombre
- Les formations
- Les principales missions

Enrichissement de la bibliothèque nationale : édition et auteurs

- Dépôt légal en Mauritanie : fonctionnement et état actuel
- Autres moyens de compléter le fonds de la bibliothèque
- Etat de l'édition et des auteurs en Mauritanie

Focus sur les documents Mauritanie

- Quantité
- Place au sein de la bibliothèque
- Types
- Age des documents

Protocoles

- Protocoles de conservation

Projets

- Des projets particuliers en cours ou prévus dans un futur proche
- Changements de prévu

D. GRILLE D'ENTRETIEN AVEC L'EDITEUR MOHAMED OULD BOULEIBA

Un entretien avec le directeur de la maison d'édition Joussour a pu être organisé. Voici la grille d'entretien établie au préalable de l'entrevue :

État de l'édition en Mauritanie

- État de l'édition dans le pays
- Nombre de maisons d'éditions en Mauritanie
- Professionnalisme des maisons d'éditions
- Quantité de livres vendus dans le pays
- Quantité de livres produits en Mauritanie

Gestion d'une maison d'édition en Mauritanie

- Le quotidien
- Particularités
- Lois et politiques particulières qui aident ou qui gênent
- Les financements
- Les employés

Types de livres vendus

- Genre des livres édités
- Sujets

Impression

- Lieu des impressions de la maison Joussour
- Quantité de livres imprimés

Vendre les livres

- Nombre de livres vendus par la maison Joussour
- Points de vente : librairies, salons du livres, local, à l'international...
- Vente en ligne

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Figure 1 : Graphique issu des statistiques d'utilisation du fonds Mauritanie en juin-juillet 2023 (sur quarante-deux visites du fonds Mauritanie).....	26
Figures 2 et 3 : Salle du fonds local patrimonial de l'IF de Mauritanie	27
Figure 4 : Formats des documents qui composent principalement le fonds local (huit réponses).....	30
Figure 5 : Répartition des moyens de mise en valeur des fonds locaux (sept réponses).....	37
Figure 6 : Post sur Facebook pour un café philo organisé à la médiathèque le 05 juillet 2023.....	50
Figure 7 : Bandeau de la bibliothèque numérique. Image issue d'un dessin appartenant au fonds Mauritanie	52
Figure 8 : Capture d'écran du site de l'IF de Djibouti.....	53
Figure 9 : Capture d'écran des fonds du catalogue en ligne de la médiathèque de Rabat au Maroc	54
Figure 10 : Captures d'écrans des fonds du catalogue en ligne des médiathèques du Burkina Faso et du Congo.....	54
Figure 11 : Salle d'exposition de la bibliothèque nationale de Mauritanie	59
Figure 12 : Manuscrits exposés dans la salle d'exposition de la bibliothèque nationale de Mauritanie	59
Figures 13, 14 et 15 : Étagères de la partie stockage de la bibliothèque nationale de Mauritanie.....	60
Figures 16 et 17 : Bibliothèque d'Ahmed Mahmoud Mohamed	65
Figure 18 : Bibliothèque de Mohamed Ould Bouleïba	66
Figure 19 : Bibliothèque El Fejer.....	67
Figure 20 : Graphique du niveau de francophonie selon les pays	70
Figures 21 et 22 : La photo de gauche : ouvrage documentaire de 1988 et l'image de gauche : bulletin, le n°6 de 1977	78
Figure 23 : Livre du fonds Mauritanie financé en partie par l'IFM.....	79

TABLE DES MATIERES

SIGLES ET ABBREVIATIONS	9
INTRODUCTION.....	11
PREAMBULE METHODOLOGIQUE	13
I. FONDS LOCAUX DANS LES MEDIATHEQUES D'INSTITUTS FRANÇAIS : ETAT DES LIEUX.....	15
1. Le réseau des Instituts français : Fonctionnement et spécificités	15
1.1. <i>Les Instituts français : leurs rôles et leurs missions.....</i>	<i>15</i>
1.2. <i>Les médiathèques d'Instituts français</i>	<i>19</i>
2. Les fonds locaux des Instituts français : qu'est-ce que c'est ? ..	21
2.1. <i>Les fonds locaux patrimoniaux : une double mission</i>	<i>24</i>
2.2. <i>Les fonds locaux courants : un rôle de diffusion.....</i>	<i>28</i>
2.3. <i>La diversité des fonds locaux : une caractéristique de ces fonds</i>	<i>30</i>
II. LA VALORISATION ET LA MEDIATION DES FONDS LOCAUX DANS LES MEDIATHEQUES D'INSTITUTS FRANÇAIS : QUELLES PARTICULARITES ?	35
1. Faire connaître et faire vivre son fonds local.....	38
1.1. <i>Les visuels : différencier le fonds local des autres fonds.....</i>	<i>38</i>
1.2. <i>Les activités et les partenariats : cibler les structures locales ...</i>	<i>39</i>
1.3. <i>Des cas particuliers : les documents en langues étrangères et les documents patrimoniaux.....</i>	<i>42</i>
2. Focus sur le numérique : un incontournable	46
2.1. <i>Visibilité sur les réseaux sociaux</i>	<i>48</i>
2.2. <i>Les bibliothèques de ressources numériques des fonds locaux : la problématique de la numérisation et de la diffusion sur internet.....</i>	<i>50</i>
2.3. <i>Portails et catalogues en ligne : quelle place pour les fonds locaux ?</i>	<i>52</i>
III. GERER UN FONDS LOCAL AU SEIN DU PAYS D'ACCUEIL ET DE L'INSTITUT FRANÇAIS : UN ROLE DE SUBSTITUTION ?.....	56
1. Le contexte local : un système défaillant ?.....	56
1.1. <i>Les bibliothèques nationales et le dépôt légal, l'exemple de la Mauritanie et de Madagascar</i>	<i>56</i>
1.2. <i>Les bibliothèques publiques et les fonds privés.....</i>	<i>62</i>
1.3. <i>Les réformes scolaires en Mauritanie et la place de la langue française en Afrique : impacts sur les fonds locaux.....</i>	<i>68</i>
2. Enrichir les fonds locaux : quels particularités ?	72
2.1. <i>Edition en Afrique ou sur l'Afrique : les livres édités et disponibles localement</i>	<i>72</i>

2.2. Acquérir pour des fonds locaux : les spécificités	76
3. Insérer les fonds locaux dans la politique documentaire de l'établissement	81
CONCLUSION	84
SOURCES.....	87
BIBLIOGRAPHIE.....	95
ANNEXES.....	101
TABLE DES ILLUSTRATIONS	150
TABLE DES MATIERES.....	151